PLANDE DEVELOPPEMENT

de la zone agricole et agroforestière révisé

Avec la participation financière de :





Ferme SAGE | Photo: Jonathan Samson

UN TERRITOIRE AGRICOLE REMPLI DE PROMESSES

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau agricole est une région d'opportunités. Les terres y sont abordables, propices à une diversité de culture, spécialement pour la production animale et de petits fruits. L'acériculture est également un secteur offrant un bon potentiel de développement en raison de la proximité des forêts sur son territoire. Les cultures émergentes ont aussi la cote et la part de marché n'est pas saturée.

Des efforts doivent être maintenus quant à la mise en marché collective et l'éducation à l'achat local. De plus, une identité territoriale agroalimentaire permettra de connaître et de promouvoir la diversité et l'excellence de nos productions agricoles, du travail de nos artisans producteurs auprès des consommateurs locaux et régionaux.

La reconnaissance des acteurs et décideurs locaux envers la multifonctionnalité de l'agriculture doit s'accentuer, car les retombées associées au travail passionné des entrepreneurs agricoles sont beaucoup plus grandes que le seul fait de nourrir la population.

Malgré tout, la proximité avec les villégiateurs et les touristes, la présence d'un incubateur agricole à Messines, de cuisines de transformation, d'espaces d'entreposage accessibles et de nombreux marchés de proximité en fait une terre d'accueil de choix pour tout projet de développement agroalimentaire.

Photo de couverture : Ferme au gros sabot



RÉDACTION

Marjorie Lemire Garneau, agente de développement PDZA et agente de maillage L'ARTERRE

CONSULTANTS EXTERNES

EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT

Samuel Comtois (Groupe Pleine Terre)

GRAPHISME

Les Filles - Infographie

RESSOURCES INTERNES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Marc Cloutier, directeur

ÉVALUATION FONCIÈRE

Benoît Barbeau, directeur du service de l'évaluation foncière et évaluateur agréé

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Thomas Rozsnaki-Sasseville, aménagiste Antoni Dion, directeur de la gestion du territoire et urbaniste

CARTOGRAPHIE

Nicolas Gagnon, technicien en géomatique Bruce Gauvreau, technicien en géomatique lan Fournier, technicien en géomatique

COMMUNICATION

Natacha Desjardins, agente de communication

CORRECTION LINGUISTIQUE

Louis Garneau

REMERCIEMENTS

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.



Un remerciement tout particulier à tous les participants au comité de pilotage du PDZAAR.

Ce document est imprimé localement sur du papier certifié FSC recyclé.



MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Antoine Taillon, agronome et conseiller pour Adapterre, producteur de petits fruits

Carole Laplante, productrice bovine et de petits fruits et fruitière et Présidente | UPA VG

Francyne Major, agente de développement économique | CLD d'Antoine-Labelle

Rick Brown, producteur bovins et Président | Opération diversification agricole Haute-Gatineau

Daniel Berthiaume, directeur régional | MAPAQ

Isabelle Mc Comeau, directrice régionale par intérim | MAPAQ

Linda Larocque, agronome | MAPAQ

Luc Poirier, aménagiste et conseiller | MAPAQ

Aurélie Boyer, directrice générale intérim | Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

Charles Séguin, directeur général | Table agroalimentaire de l'Outaouais

Chantale Doucet, chercheure consultante et productrice de bleuets | Projets Territoires

Éric Dubé, ingénieur forestier | Office des producteurs de bois de la Gatineau

Marion Duflos, biologiste | ABV des 7

Philippe Duguay, représentant syndical | UPA Vallée-de-la-Gatineau

Marc Cloutier, directeur du développement économique | MRCVG

Chantal Lamarche, préfète | MRCVG

Joanie Courchaine, directrice générale | MRCVG

Gaétan Guindon, président du comité de suivi du PDZA et Maire | Denholm



DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

ANIMATEURS

Nous remercions chacun des animateurs des ateliers de consultation qui nous ont prêté main-forte lors de la tenue des deux séances de consultation.

Linda Larocque, agronome | MAPAQ

Luc Poirier, aménagiste et conseiller | MAPAQ

Chantal Leduc, agronome | MAPAQ

Charles Séguin, directeur général | Table agroalimentaire de l'Outaouais

Marc Cloutier, directeur au développement économique | MRCVG

Jennifer Nolan, agente de développement Loisirs et Culture | MRCVG

Natacha Desjardins, agente de communication | MRCVG

Félix Laveault-Allard, agent de développement économique | MRCVG

Sabin Parent-Johnson, agent de développement économique | MRCVG

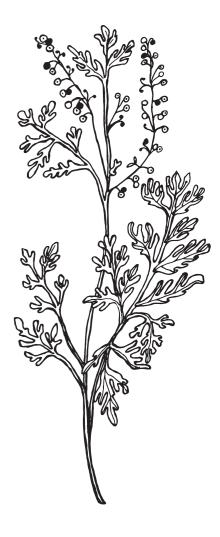
NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES POUR LE PRÊT ET LA LOCATION DE SALLES :

Municipalité de Bois-Franc, Municipalité de Bouchette, Ville de Gracefield, Municipalité de Low, École secondaire le Cœur de la Gatineau de Gracefield du Centre de service scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Nous remercions l'ensemble des producteurs, intervenants du milieu agricole et représentants d'organismes qui ont participé aux démarches de consultations publiques.

LA RÉALISATION DU PDZAAR DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU EST RENDUE POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC ET AU SOUTIEN TECHNIQUE DES ORGANISMES SUIVANTS :

Table agroalimentaire de l'Outaouais, Office des producteurs de bois de la Gatineau, Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7), UPA Vallée-de-la-Gatineau, Fédération UPA Outaouais-Laurentides, Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau.



MOT DE LA PRÉFÉTE

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau agricole est une région d'opportunités. Les terres y sont abordables, propices à une diversité de culture, spécialement pour la production animale et de petits fruits. L'acériculture est également un secteur offrant un bon potentiel de développement en raison de la proximité des forêts sur son territoire. Les cultures émergentes ont aussi la cote et la part de marché n'est pas saturée.

Des efforts doivent être maintenus quant à la mise en marché collective et l'éducation à l'achat local. De plus, une identité territoriale agroalimentaire permettra de connaître et de promouvoir la diversité et l'excellence de nos productions agricoles, du travail de nos artisans producteurs auprès des consommateurs locaux et régionaux.

La reconnaissance des acteurs et décideurs locaux envers la multifonctionnalité de l'agriculture doit s'accentuer, car les retombées associées au travail passionné des entrepreneurs agricoles sont beaucoup plus grandes que le seul fait de nourrir la population.

Malgré tout, la proximité avec les villégiateurs et les touristes, la présence d'un incubateur agricole à Messines, de cuisines de transformation, d'espaces d'entreposage accessibles et de nombreux marchés de proximité en fait une terre d'accueil de choix pour tout



Chantale Lamarche Préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Sommaire



FAITS SAILLANTS 17



DIAGNOSTIC 21
TERRITORIAL



VISION STRATÉGIQUE 33



MISE EN ŒUVRE 41



ANNEXE 1 - PORTRAIT 65



ANNEXE 2 - CARTES 96



MOT DU PRÉSIDENT

DU COMITÉ DE SUIVI DU PDZAAR DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Les entrepreneurs agricoles à l'honneur

Jour après jour, nos entrepreneurs agricoles chevronnés font rayonner la Vallée et notre terroir dans un cadre paysager enchanteur. Grâce à leur travail, nos municipalités se dynamisent avec ses trois marchés de proximité. Ils offrent un cadre de vie attrayant, fréquenté et apprécié par nos villégiateurs et nos résidents « locavores » en quête d'aliments sains. L'agriculture est un terreau fertile pour nos entreprises innovantes et diversifiées. Elle contribue à remplir nos écoles de rang et à maintenir nos commerces et nos services ruraux. Les terres et les boisés agricoles permettent aussi de capter et de séquestrer du carbone et de réguler les inondations. Pour toutes ces raisons, l'agriculture de la Vallée-de-la-Gatineau est aussi multifonctionnelle. L'ensemble des éléments singuliers qui la composent en font une destination touristique de choix pour petits et arands.

Pour toutes ces raisons, disons-leur chaleureusement merci.





Gaétan Guindon

Maire de la municipalité de Denholm Président du Comité de suivi du PDZAAR de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Situation socio-économique

de l'agroalimentaire 2015-2023

Depuis l'adoption du Plan de développement de la zone agricole en 2015, le contexte socio-économique, politique et environnemental a beaucoup évolué. D'un point de vue structurel et macroéconomique, la ratification du nouvel accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM), ainsi que l'adoption de nouvelles concessions avec l'Union européenne en matière d'importation de produits laitiers transformés, a des impacts sur les producteurs laitiers qui représentent un pan important de notre économie locale. La pandémie de Covid-19 (2019-2020), la guerre en Ukraine (2022) et le ralentissement économique (2023) exercent à leur tour des impacts sur les prix du carburant, des semences et des intrants ainsi que sur la chaîne d'approvisionnement de nombreux biens de consommation.

Depuis plusieurs années, certaines normes et divers règlements se sont renforcés, notamment avec le bien-être animal et la norme californienne dans les équipements acéricoles qui ont fait en sorte que l'investissement dans les entreprises n'a pas cessé de croître. Malgré une augmentation des revenus, la situation de l'endettement des entreprises agricoles est en croissance. Il est donc primordial qu'un producteur soit un bon gestionnaire pour assurer la pérennité et la rentabilité de son entreprise en 2023 puisque les marges de profit sont plus faibles au final. En effet, pour 8 \$ investis en agriculture, 1 \$ de revenu brut est généré.

À une échelle plus locale, la fermeture de trois abattoirs; Les Viandes de la Petite-Nation (2017), Abattoir des Hautes-Laurentides (2018) et La Rose des vents (qui acceptait la volaille à forfait; 2023) changent le portrait du secteur bioalimentaire de la MRC, intimement lié à la production animale.

D'un point de vue environnemental, l'effet des changements climatiques se fait aussi de plus en plus sentir avec des redoux plus fréquents durant l'hiver, un début de croissance hâtif, des gels tardifs au printemps et hâtifs à l'automne, des inondations plus fréquentes, des étés chauds et plus secs, des feux de forêt, une baisse des précipitations neigeuses et du couvert de neige au champ, etc. Dans les dernières années, certaines récoltes se sont déroulées sous la neige, des sécheresses ou des pluies échelonnées sur plusieurs semaines sont venues affecter certaines cultures végétales (fourrages, maraichères, fruitières, etc.).

Tous ces facteurs nous mènent à une augmentation du stress pour les producteurs et leur entourage, ce qui fait en sorte que leur santé psychologique est globalement fragilisée. L'organisme Écoute Agricole offre désormais un service de travailleurs de rang qui agissent comme intervenants clés auprès des producteurs en détresse et de leur famille dans la MRCVG.



Outre les facteurs de changements que le secteur agricole a subi dans les dernières années, de belles initiatives ont émergé durant la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA; 2015-2022) de la MRCVG. Citons notamment l'embauche d'un agent de développement dédié à l'agroalimentaire, l'adhésion de la MRC au service de L'ARTERRE, la construction d'une cuisine de transformation à Bois-Franc et la tenue de plusieurs éditions de la Foire Gourmande de la Vallée-de-la-Gatineau. Un incubateur agricole (La Plateforme de petits fruits de Messines) qui fera aussi office de pôle de recherche spécialisée pour ce type de production, doit accueillir ses premiers entrepreneurs de la relève dans la prochaine année (2024). Finalement, l'édition du livret promotionnel des producteurs locaux « La Vallée-de-la-Gatineau dans votre assiette », très prisée des consommateurs et appréciée des producteurs, complémente les activités agrotouristiques locales. L'adhésion à la campagne promotionnelle régionale « Croquez l'Outaouais » de la Table agroalimentaire de l'Outaouais contribue également au rayonnement de nos entreprises agricoles val-gatinoises.

Les entreprises de transformation agroalimentaires val-gatinoises qui étaient déjà présentes sur le territoire se démarquent en Outaouais. De plus, des nouvelles entreprises aux projets prometteurs se sont implantées plus récemment dans la MRC dont une conserverie artisanale ainsi qu'une ferme maraîchère visant spécifiquement le marché institutionnel.

Des initiatives communautaires comme celle du Centre de valorisation des aliments (CVA) ont aussi émergé. À terme, celui-ci aura des espaces d'entreposage réfrigérés et une nouvelle cuisine permettant aux producteurs agricoles de transformer, de conditionner et d'entreposer leur production. Ce dernier s'ajoute à la cuisine de transformation agroalimentaire de Bois-Franc, située au nord de la Vallée, et celle de la municipalité de Kazabazua, au sud. De plus, un troisième marché public a fait son apparition sur le territoire : Le Marché Fermier de Grand-Remous en 2021.

La révision du PDZA nous offre donc l'opportunité de refaire le point sur la zone agricole dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et d'y ajouter de nouveaux éléments structurants et porteurs pour développement du secteur bioalimentaire de la MRC. Citons notamment la planification intégrée du patrimoine paysager, l'adaptation aux changements climatiques, la filiale des produits forestiers non-ligneux en zone agricole et l'autonomie et la sécurité alimentaire.



Objectif général du PDZA

Après sept années de mise en œuvre, la MRCVG a entamé la révision en profondeur de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Celle-ci souhaite donc favoriser la vitalité et l'occupation dynamique de son territoire, assurer le développement et la pérennité des activités agricoles et atténuer les pressions de l'urbanisation sur les terres agricoles.

Le PDZA permet également de poursuivre des objectifs plus spécifiques aux activités agricoles tels que l'accueil de la relève et des nouvelles entreprises agricoles, la mise en valeur des entreprises agricoles et de leurs produits, la croissance des activités complémentaires à l'agriculture (p. ex. : agrotourisme, transformation à la ferme), la bonification et la diversification des productions.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 1. Actualiser le portrait de la zone agricole pour mieux connaître les nouveaux enjeux du milieu.
- 2. Inclure dans la planification les nouveaux éléments clés de l'agroalimentaire de la Vallée comme la filière des produits forestiers non-ligneux, les changements climatiques, l'agriculture de proximité, l'autonomie alimentaire, l'agrotourisme et le tourisme gourmand et la logistique d'approvisionnement des produits locaux.
- 3. Mobiliser et maintenir la mobilisation des acteurs des milieux agricole et agroforestier et celle des décideurs locaux.

À travers cette démarche, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau se dote d'une vision et d'un plan d'action qui s'arrime sur la réalité de 2023. Ces éléments orienteront les acteurs du territoire, qui auront un meilleur aperçu du rôle stratégique des filières agricole et agroforestière au niveau économique, environnemental et social. Les milieux urbains et ruraux pourront ainsi s'harmoniser autour des enjeux stratégiques de développement régional.

BILAN ET DÉMARCHE DE RÉVISION

En 2015, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau met en œuvre son premier PDZA. Grâce à un diagnostic et à une concertation du milieu, 49 actions prioritaires y sont alors identifiées. Un certain nombre sont toujours en cours. La révision du Schéma d'aménagement a plus récemment permis d'actualiser les éléments clés de planification territoriale, dont ceux liés à la zone agricole.

POURQUOI UN PDZAAR?

Le « Plan de développement de la zone agricole et agroforestière révisé » est une deuxième mouture de ce plan quinquennal qui tient à la fois compte de l'agriculture, mais également d'un élément majeur de son territoire rural : la forêt. Nos producteurs agricoles œuvrent souvent à titre de producteur forestier privé et c'est pour mieux représenter cette réalité que la filière de l'agroforesterie y a été intégrée en toute complémentarité. Le rôle de la MRC relatif à cette ressource demeure toutefois limité à la production agroalimentaire qu'il est possible d'en tirer puisque de nombreux acteurs prennent déjà en charge le volet spécifique du développement de la filière sylvicole à proprement parler.

Une concertation forte

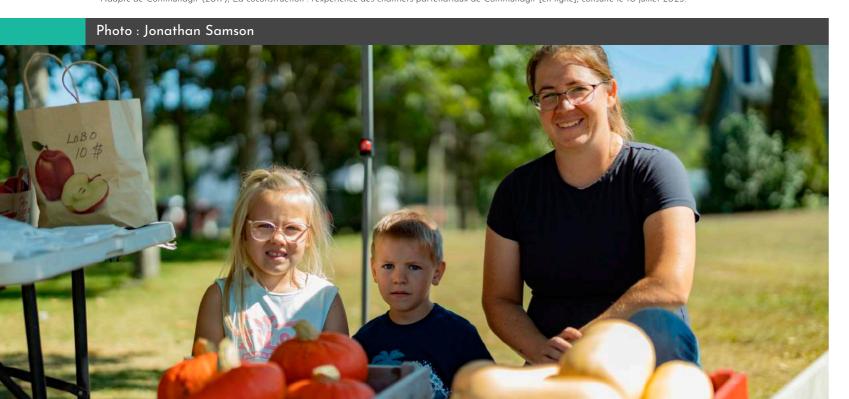
pour un avenir prospère, innovant et durable de la zone agricole et agroforestière

La démarche de révision du PDZAAR s'est effectuée en coconstruction avec les parties prenantes du territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Tout au long du processus, 60 producteurs et productrices agricoles différents, 10 élu.e.s, 10 organisations et de nombreuses municipalités se sont mobilisés pour une agriculture val-gatinoise vigoureuse. Avec l'acceptabilité sociale des acteurs ayant participé, la MRC se dote d'une vision concertée et d'un plan cohérent pour propulser la mise en œuvre des actions à venir.



La coconstruction, ou cocréation, est la participation conjointe d'une pluralité d'acteurs pour réfléchir, analyser et agir ensemble dans l'élaboration d'un projet, d'une action ou d'une politique. Ces acteurs sont tous placés sur un même pied d'égalité et ils sont libres et encouragés à exprimer leurs différentes idées. Fort des expertises de ces différents acteurs, les projets de développement qui en découlent sont ancrés dans la réalité des collectivités et susceptibles d'influencer les politiques, les programmes et les pratiques par leur valeur ajoutée d'innovation. Les nouvelles connaissances générées sont enrichies et validées par le croisement des savoirs!

1 Adapté de Communagir (2017), La coconstruction : l'expérience des chantiers partenariaux de Communagir [en ligne], consulté le 10 juillet 2023.



LA RÉVISION DU PDZAAR

Une démarche d'acceptabilité sociale et de cocréation

activités de co-construction dans toute la MRC Un total de 122 participants différents sur l'ensemble de la démarche 7 entrepreneurs agricoles et agroforestiers entrepreneurs de la VG) 12 élu.e.s municipaux (maires et conseillers) 20 partenaires locaux et régionaux Plus de 20 intervenants du monde agricole 5 organismes conférenciers 15 rencontres de comités de suivi

28 mois pour compléter la démarche Une démarche de mobilisation citoyenne

3 vidéos promotionnelles 4 publicités dans les journaux 12 publications dans les réseaux sociaux 10 messages à la radio de CHGA Distribution de 160 dépliants par la poste aux producteurs Plus de 200 appels téléphoniques directement aux producteurs agricoles Une vingtaine d'envois courriels

Voici ce que les acteurs ont exprimé lors de ces activités de coconstruction.

L'AGRICULTURE DANS LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU, C'EST...

Une pierre d'assise

Nos producteurs.trices et agricoles et agroforestiers.ères sont au cœur du développement rural local. Leur rôle stratégique d'alliés incontournables et d'entrepreneurs chevronnés contribuent à l'essor économique de la Vallée-de-la-Gatineau. Par leur occupation dynamique du territoire, ils maintiennent le caractère identitaire de nos paysages ruraux, réel produit d'appel pour tout villégiateur et visiteur qui vient s'y ressourcer, sans oublier les résidents qui les affectionnent particulièrement. Ceux-ci peuvent d'ailleurs goûter le fruit de leur travail grâce aux activités agrotouristiques et de tourisme gourmand qui y sont offertes. Les producteurs agricoles assurent ainsi la vitalité du territoire rural en peuplant les écoles, en dynamisant les centres-villes avec leurs marchés publics et en nourrissant la population avec des aliments frais, locaux et sains. Leur activité réduit les déserts alimentaires et les terres qu'ils cultivent contribuent à tamponner les crues et les inondations. Les services de nos artisans agriculteurs sont une richesse inestimable pour la Vallée-de-la-Gatineau qui nous rend fiers et pour lesquels chaque citoyen est tributaire. C'est pourquoi l'agriculture dans la Vallée-de-la-Gatineau est l'une des pierres angulaires de sa collectivité.



Une priorité

L'agriculture a toujours été une priorité dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, c'est pourquoi elle s'est dotée d'une ressource locale pour venir en aide et offrir des services de proximité à ses producteurs agricoles, agroalimentaires et agroforestiers. Cette dernière a poursuivi des actions importantes qui contribuent à faire de l'agriculture val-gatinoise ce qu'elle est aujourd'hui.

L'importance de l'agriculture se positionne aussi stratégiquement à l'échelle régionale. L'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO) a récemment été reconduite jusqu'en 2025. De nombreux partenaires (le MAPAQ, la TAO, le MAMH, le MEIE, le MESS, le CISSS de l'Outaouais, Tourisme Outaouais et la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides) collaborent pour propulser des projets à déploiement régional dont les actions sont identifiées comme prioritaires dans le Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais (2020-2025).

Finalement, la révision de ce plan de développement est une occasion pour la MRCVG et ses partenaires locaux d'affirmer leur engagement dans la planification intégrée de leurs industries agricoles, forestières et agroalimentaires. La MRC souhaite qu'elle favorisera le dialogue et une meilleure écoute entre les acteurs. De plus, grâce à la concertation, elle permettra de positionner stratégiquement la région, de mettre en valeur son caractère agricole et agroforestier et d'exploiter durablement le potentiel de sa zone agricole et agroforestière. Puisse donc le présent PDZAAR être repris à d'autres fins de planification territoriale qui touchent aux mêmes thématiques aux échelles régionales et municipales.

Une fierté

Lors des consultations publiques, les participants ont résumé la Vallée agricole comme suit :











FAITS SAILLANTS

de la zone agricole de la MRCVG²

145 ENTREPRISES EN 2020

Régression du nombre de fermes depuis 2013

163 EMPLOIS DIRECTS

- Diminution du nombre d'entreprises en production animale
- + 100 % Augmentation de celles en production végétale

PRÉSENCE DE

12

entreprises spécialisées en tourisme gourmand et agrotourisme en 2020 ENTREPRISES

de la MRC étaient certifiées biologiques (2021) et

C'est du do qu'en

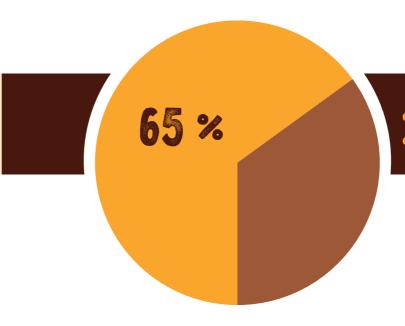
autres en pré-certification (2023)

PRIX DES TERRES DANS LA MRC : TRÈS CONCURRENTIEL

par rapport aux autres MRC du Québec



des superficies cultivées de la MRC sont dédiées aux fourrages et aux pâturages cultivés



de la zone agricole de la MRC est recouverte de boisés

du territoire municipalisé se situe en zone agricole

LA PRODUCTION BOVINE DEMEURE
LA PRINCIPALE PRODUCTION EN TERMES
DE REVENUS

(4,7 MS 44 %)

ET DU NOMBRE D'ENTREPRISES

54.%

2° rang : Production laitière (3,4 M\$)

3° rang : Productions maraîchères en champ et abritées et production ornementale (1,01 M\$)

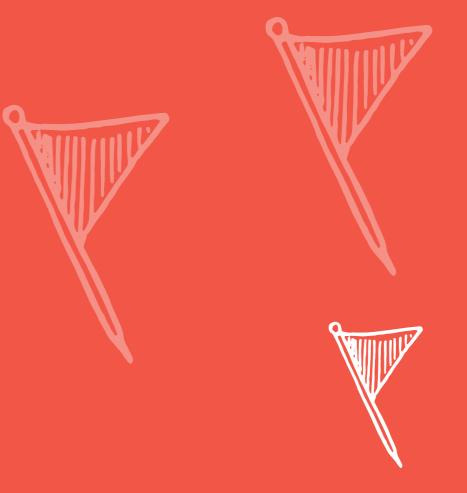
4° rang : Production acéricole (0,9 M\$)





20





DAGNOSTIC TERRIORAL

Le diagnostic territorial a été élaboré à partir du bilan du premier PDZA 2015-2020, de l'analyse du portrait et des résultats des activités de co-création réalisées avec les parties prenantes du territoire.

Ce travail a permis d'établir les grands enjeux du territoire et de l'agriculture de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. L'énoncé de vision stratégique 2023-2028 en est issu, tout comme une série d'objectifs stratégiques. Ces derniers campent la stratégie de mise en œuvre qui permettra, à terme, d'atteindre la vision souhaitée pour l'agriculture de la MRC par l'ensemble des parties prenantes impliquées.

ENJEUX IDENTIFIÉS POUR LE PRÉSENT PDZAAR

- 1. Manque d'accessibilité aux services précédant la commercialisation des produits agroalimentaire
- 2. Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- 3. Offre peu répandue en agrotouristique/ en tourisme gourmand
- 4. Potentiel agroforestier peu connu, sous-développé ou menacé
- 5. Vieillissement des producteurs agricoles, mauvaise préparation des cédants, contraintes d'accès à la terre, difficulté à établir un projet de relève ou d'établissement rentable
- 6. Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées
- 7. Santé mentale fragilisée et tissu social agricole étiolé
- 8. Vulnérabilité des entreprises agroalimentaires aux enjeux liés à l'agroenvironnement et aux changements climatiques
- 9. Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Une analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes a également été réalisée par enjeu. Celle-ci est disponible pour consultation en annexe à la page 108.

De plus, afin d'alléger le présent document et d'en simplifier la consultation, la mise à jour du portrait peut être consultée en annexe à la page 65. Il est à noter que de nombreux éléments du premier PDZA ne nécessitaient pas de mise à jour, car toujours d'actualité. Le lecteur est donc invité à s'y référer aux sections 1.2 « Le profil physique » et 1.3 « Les processus climatiques généraux » pour compléter sa vue d'ensemble du territoire.

Finalement, un portrait-diagnostic paysager - Connaître et comprendre leur évolution pour mieux les protéger et les mettre en valeur - a été réalisé par La Coopérative Le Pichois dans le cadre du présent PDZAAR. Celui-ci répertorie le territoire agricole en trois unités paysagères distinctes pour lesquelles des enjeux et des recommandations ont été déposés. Ces derniers éléments ont été intégrés au PDZAAR, les cas échéants.

ENJEU 1 - Manque d'accessibilité aux services précédant la commercialisation des produits agroalimentaires^{3,4}

Les entreprises agricoles de la MRCVG sont dispersées sur l'ensemble du territoire. Pour demeurer concurrentielles, elles ont développé une offre de produits à valeur ajoutée. Leur réputation n'est plus à faire, ce aui génère une grande fierté et contribue au ravonnement de la communauté garoalimentaire val-gatinoise. Cependant, leur mise en marché dépend d'étapes interdépendantes. Les infrastructures de conditionnement des aliments et de leur transformation sont peu accessibles, ne répondent pas aux besoins des entreprises ou sont en cours d'élaboration. Les pôles de distribution des produits locaux offrant des espaces collectifs d'entreposage adéquats (réfrigérés, superficies répondant aux besoins et coûts concurrentiels) restent à développer. De telles infrastructures sont toutefois coûteuses et sont risquées à mettre en place sans partenariat.

À l'heure actuelle, la production animale représente les deux tiers des entreprises agricoles de la MRC. L'ensemble des composantes assurant la qualité et l'accès aux services d'abattage et/ou de découpe régionale y sont cruciales. Ces composantes sont régulièrement affectées, notamment par les infections animales (comme la grippe aviaire), ce qui engendre des bris de service, la fermeture d'abattoirs ou freine le développement de certaines productions. Les petits producteurs n'ont pas toujours les moyens de s'adapter, car leur gestion est souvent liée à la saisonnalité des pâturages. En effet, la demande pour l'abattage à l'automne augmente, entraînant un creux pour l'abattage hivernal. Les salles de découpe sont également plus occupées en automne en raison des activités de chasse. Avec des horaires plus saisonniers, la rétention des bouchers est plus difficile, de même que l'accès aux vétérinaires. L'éloignement des fermes et l'état des routes nuisent au poids, à la santé et à la qualité des animaux, ce qui affecte le prix que les producteurs peuvent obtenir⁵. Le transport de la viande au retour de la découpe n'est pas toujours congelé, ce qui ajoute des enjeux de salubrité et de conservation. Certains ont déjà récupéré leurs viandes non congelées par manque d'espace pour réaliser le vieillissement en abattoir. En outre, certains abattoirs peinent à assurer la traçabilité des bêtes tout au long de leur parcours. De fait, il a fréquemment été soulevé par les producteurs locaux au ils avaient récupéré de la viande aui n'était pas la leur, situation aui perdure encore aujourd'hui malgré les efforts pour améliorer la situation. Finalement, l'éloignement de la région avec des abattoirs de types fédéraux contraignent certains producteurs qui pourraient autrement commercialiser leur viande à l'extérieur de la province, notamment à Ottawa.

À l'instar des constats détaillés en page 75, de nombreux défis liés à la distribution des produits agroalimentaires alourdissent ce constat. La croissance de plusieurs entreprises est freinée, voire carrément compromise. Le manque d'accessibilité aux services d'abattage et de transformation à proximité et les impacts sur la rentabilité fragilisent toute la chaine d'approvisionnement (porcs, canards, veaux et poulets en particulier) et accentuent à la détresse psychologique des entrepreneurs⁶.

ENJEU 2 - Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires

Les entrepreneurs agricoles et agroalimentaires val-gatinois savent tirer profit de ce que leur territoire a de mieux à offrir. Entre persévérance, innovation et tradition, ils ont développé un savoir-faire et des produits de qualité exceptionnelle au bénéfice des consommateurs! Aliments frais, locaux et sains, production animale

³ Doucet (2023), Portrait-diagnostic des activités de transport et d'entreposage dans les circuits alimentaires en Outaouais

⁴ FLC (2023), Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais

⁵ OMAFRA (2005; mis à jour en 2022). Réduction des pertes de poids des bovins. [En ligne], consulté le 9 août 2023. ISSN 1198-7138.

⁶ FLC (2023), Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais

extensive favorisant le bien-être du bétail et le respect des écosystèmes, produits transformés de niche... la réputation des produits du terroir val-gatinois n'est plus à faire et se doit d'être semée aux quatre vents pour lui rendre toutes ses lettres de noblesse. Cependant, ces produits peinent à accéder aux marchés de trois clientèles distinctes : consommateurs locaux, villégiateurs et visiteurs de la Vallée-de-la-Gatineau et communauté urbaine de Gatineau/Ottawa.

Malaré la forte motivation des entrepreneurs agroalimentaires pour renverser la situation, ils font face à plusieurs obstacles. Difficile d'offrir des produits là où les consommateurs (locaux, villégiateurs et visiteurs) s'approvisionnent habituellement. Les normes de salubrité sont strictes, les prix impossibles à égaler pour les producteurs locaux et les volumes requis par les commerçants sont loin de l'offre disponible. Les consommateurs sont peu sensibilisés aux retombées positives de l'achat local et ceux-ci se tournent vers les produits provenant de l'étranger à moindre coût. L'offre de produits locaux est souvent mal percue par certains acteurs économiques, car elle vient concurrencer les commerçants établis. Pour ces derniers, l'approvisionnement auprès des producteurs est plus complexe. C'est le cas particulièrement des produits carnés, dont l'offre est compromise par des facteurs détaillés à l'enjeu 1. Ces facteurs peuvent aussi entraver leur distribution en Ontario puisqu'il n'existe pas d'abattoir de type fédéral à proximité.

Par ailleurs, la distribution des produits non-carnés est complexifiée par son offre de service : des transporteurs privés refusent actuellement de se rendre dans certaines portions du territoire val-gatinois pour en assurer l'expédition. L'augmentation récente du coût du carburant diminue une partie de la marge de profits que les entrepreneurs tirent de la commercialisation de leurs produits ainsi que leur compétitivité sur le marché. C'est pourquoi l'enjeu 1 et l'enjeu 2 doivent être adressés parallèlement.

D'autres marchés s'ouvrent toutefois aux producteurs : par exemple, en 2023, 85 % des institutions gouvernementales ont des cibles à atteindre en matière d'approvisionnement local⁷. Les leviers financiers accompagnant les différentes parties prenantes seront des facteurs clés de réussite pour que nos entreprises puissent saisir ces opportunités.

ENJEU 3 - Offre peu répandue en agrotouristique/ en tourisme gourmand

L'agriculture contribue activement au développement rural et à l'occupation dynamique du territoire. Intimement liée au patrimoine bâti, à l'histoire d'un chapelet de communautés ayant pris racine le long de la rivière Gatineau, elle est au cœur de l'identité des gens d'ici. Les paysages ruraux, faconnés par nos ancêtres et préservés par nos producteurs agricoles, sont un produit d'appel recherché par les touristes, les villégiateurs québécois et ontariens et par les familles qui choisissent de s'y établir.

Les élu.e.s de la MRC ont saisi cette valeur et misent gros sur le développement de kiosques multifonctionnels d'information touristique (3). Ils comprennent des espaces pour la tenue de marchés publics. À l'heure actuelle, seul le kiosque de la municipalité de Gracefield est occupé à cette fin et les espaces de Low et de Grand-Remous (où un marché fermier a déjà cours sur un autre emplacement) sont accueillis timidement par les producteurs déjà mobilisés.

La pandémie de Covid-19 a refroidi la mobilisation de ces derniers et l'organisation de la Foire gourmande a été mise en veilleuse depuis 2021. Le soutien financier, les divergences d'intérêt des partenaires clés et les ressources humaines sont notamment mis en cause.

Parmi les réalisations les plus appréciées du premier PDZA, c'est l'édition du livret promotionnel « La Vallée-de-la-Gatineau dans votre assiette » qui l'emporte. Il a d'ailleurs été évoqué à maintes reprises par les producteurs qui ont pris part aux activités de co-construction. Son édition papier a été écartée en 2023 en raison des impacts économiques de la pandémie sur les coûts d'impression. Néanmoins, ces informations

7 MAPAQ (2020), Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois, pour une alimentation locale dans les institutions publiques [En ligne]. Consulté le 14 août 2023.

ont été intégrées au quide touristique de la MRCVG en 2023 et un suivi sur les impacts de ce changement est en cours.

Malgré le petit nombre d'entreprises (12) val-gatinoises déclarant des activités agrotouristiques et de tourisme gourmand en 2021, de nouvelles entreprises s'établissent dans la MRC avec la motivation de développer ce secteur d'activité. C'est d'ailleurs le cas dans le sud de la Vallée (Low et Kazabazua). Elles se butent toutefois à des barrières linguistiques, au manque de ressources et de connaissances de leurs municipalités et aux barrières légales qui freinent leur progression. De plus, les coûts importants d'assurance responsabilité ont été évoqués comme un frein majeur au développement ou à l'établissement d'entreprises agrotouristiques par certains entrepreneurs⁸.

Les enjeux associés à la production animale, intimement dépendante de l'écosystème d'abattage de proximité, dissuade un nombre important de producteurs val-gatinois à offrir de la viande de découpe à la ferme. L'offre agrotouristique et de tourisme gourmand s'en retrouve hypothéquée. Ces entreprises val-gatinoises bénéficieraient d'une étude de marché et du développement de produits carnés de niche⁹.

Les circuits strictement agrotouristiques ne pourront pas se développer si l'offre demeure dispersée. Pour bonifier l'offre agrotouristique et de tourisme gourmand sur le territoire, les entrepreneurs agricoles doivent être accompagnés vers le développement et l'atteinte des conditions gagnantes pour mousser leur réputation et leur notoriété auprès des visiteurs. Leur adhésion auprès d'organismes comme Tourisme Outaouais ou la Table Agroalimentaire de l'Outaouais (qui coordonne les Circuits Croquez l'Outaouais) serait avantageuse et des efforts pourraient être poursuivis en parallèle. En effet, le développement de l'agrotourisme contribue au développement économique des communautés rurales et la MRC devra intégrer ses entreprises agricoles et agroalimentaires au sein de son offre touristique afin de la rendre encore plus durable 10,11.

ENJEU 4 - Potentiel agroforestier peu connu, sous-développé voire menacé

Depuis toujours, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est intimement liée à l'exploitation de ses ressources comme celle du bois. La zone agricole n'y fait pas exception et celle-ci est couverte de boisés à 65 %. C'est pourauoi la sylviculture est une pratique déià ancrée dans les activités val-aatinoise et permet aux fermes forestières de se diversifier. Pour plusieurs, il s'agit de revenus additionnels importants pour les exploitations agricoles et la MRC est sensible à cette réalité val-gatinoise. Cependant, les forêts privées val-gatinoises sont globalement exploitées de manière intensive et leur régénération semble déficiente (voir annexe 1, page La forêt multiressources⁶⁴), ce qui pourrait compromettre l'adaptation de la MRCVG aux changements climatiques ^{12,13}.

Les organisations responsables de la mise en marché de la matière ligneuse issue des forêts privées travaillent activement à valoriser la ressource. L'agence régionale de mise en valeur de la forêt privée se charge quant à elle de fixer les orientations de planification en Outaouais. Un programme d'aide technique et financière pour la réalisation de travaux sylvicoles est notamment assuré par l'organisme. La MRC collabore avec celle-ci, notamment pour assurer une utilisation durable de la ressource.

Malgré la présence d'un réseau d'exploitation forestière bien établi, les multiples ressources qui ne sont pas composées de matière ligneuse (i.e. le bois) offrent aussi un bon potentiel de diversification pour les producteurs agricoles et agroforestiers.

⁸ Philippe Duguay, représentant syndical – UPA Vallée-de-la-Gatineau. 8 août 2023, communication personnelle

⁹ FLC (2023), Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais

¹⁰ OQLF (s.d.) Définition de tourisme durable. [En ligne], consulté le 9 août 2023.

¹¹ Tew, C. et Barbieri C. 2011. The perceived benefits of agritourism : The provider's perpective. [En ligne], consulté le 9 août 2023.

¹² MRN (2013). Mesures de protection des éléments aquatiques sensibles du Bas-Saint-Laurent. [En ligne], Consulté le 17 août 2023.

¹³ Ouranos (s.d.) Impacts dans Forêt dans Ressources naturelles. [En ligne]. Consulté le 17 août 2023

Ce potentiel est toutefois peu connu et sous valorisé. C'est le cas notamment du potentiel acéricole, qu'on retrouve à la fois en zone agricole et en-dehors de ses limites : en terres publiques intramunicipales 14, en territoires non-organisés et en TPI sans convention¹⁵. L'« If du Canada », le bleuet sauvage, les têtes de violon et les champianons aourmets sont des exemples des nombreux produits forestiers dits « non ligneux » (PFNL) à fort potentiel commercial. Cependant, ces ressources fragiles se doivent d'être récoltées durablement pour en assurer la pérennité. Lorsque cette condition est remplie, les PFNL promettent la diversification des revenus pour les entreprises agroforestières sensibilisées et intéressées.

De plus, malgré le haut potentiel acéricole qu'offre la forêt val-aatinoise, les érablières bénéficient de peu de protection face aux opérations forestières. L'établissement ou l'expansion des entrepreneurs exploitant une érablière et qui souhaiteraient entailler sur les terres comprises hors de la zone agricole sont ainsi entravées. Pourtant, au Québec, les retombées économiques moyennes de l'exploitation d'une érablière sont supérieures à la seule exploitation de la matière ligneuse. À paramètres égaux, l'exploitation d'une érablière type génère en effet de 36 à 74 emplois de plus, une contribution minimale au PIB de 0,8 M\$ de plus (pour les scénarios les plus conservateurs; celle-ci pourrait atteindre 5,4 M\$ de plus dans les autres scénarios). Les revenus fiscaux pourraient quant à eux atteindre 0,183 à 1,4 M\$ additionnels. C'est 16 fois plus d'emplois pour une année, 9 fois plus de contribution économique au PIB et 26 fois plus de revenus en taxes et impôts que l'activité seule de récolte¹⁶. Une réflexion s'impose donc sur l'utilisation raisonnée et durable des forêts afin d'assurer la pérennité des ressources acéricoles et non-ligneuses et pour maximiser les retombées économiques tirées de ces filières prometteuses et très prisées par la relève agricole.

ENJEU 5 - Vieillissement des producteurs agricoles, mauvaise préparation des cédants, contraintes d'accès à la terre, difficulté à établir un projet de relève ou d'établissement rentable

La Vallée-de-la-Gatineau est pleine d'opportunités pour les projets de démarrage et d'établissement en agriculture. Le prix des terres y est particulièrement concurrentiel, mais le maintien de leur fonction productive est toutefois compromis : exode urbain et achat de terres par des non-producteurs agricoles, progression des friches et plantations d'arbres sont fréquemment observées dans la MRC.

Nombreux sont les producteurs qui songent à prendre leur retraite dans les prochaines années. En 2021, seuls 11 % d'entre eux possèdent un plan de relève écrit et 59 % des producteurs val-gatinois étaient âgés de 55 ans et plus¹⁷. Malheureusement, ces derniers caressent souvent l'idée de passer le flambeau à la prochaine génération une fois trop tard, car il faut parfois jusqu'à 7 ans pour assurer un transfert réussi dans certains types de production. Malgré le grand nombre de cédants qui opèrent une production animale dans la Vallée, la relève est moins encline à choisir ce type de production en raison des difficultés associées à ce type de production en Outaouais. Elle se tourne davantage vers d'autres domaines 18.

Au Québec, 90 % de la relève considéraient le prix des terres et leur disponibilité comme un frein au développement ou à la reprise d'entreprise en 2023. Pourtant, ils étaient nombreux (70 % des producteurs issus de la relève) à estimer qu'il était nécessaire d'être propriétaire de terre agricole pour assurer la pérennité de leur entreprise¹⁹. En contrepartie, la spéculation sur les terres agricoles augmente. Les propriétaires

¹⁴ TPI sous convention de gestion; gérées par la MRC

15 TNO et TPI sans convention de gestion; géré par les ministres des Ressources naturelles et des Forêts

¹⁷ MAPAQ (2021), Fiches d'enregistrement 2020.

18 FLC (2023), Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais

non-exploitants voient leur actif comme un investissement et désirent pour leur part louer leurs terres à des prix qui s'arriment mal aux réalités de l'agriculture. Ces deux phénomènes s'opposent et compromettent l'accès aux terres pour la relève et les projets d'établissement. De plus, il n'existe aucune mesure fiscale pour que ces terres soient réservées à des projets agricoles²⁰. La réforme de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, annoncée le 21 juin 2023, pourrait toutefois venir changer la donne.

La relève est parfois désorientée face au lot important d'informations à assimiler lors du démarrage de son entreprise. Le manque de formation en présentiel dédiée à l'agriculture ou en gestion d'entreprise agricole à proximité de la MRC y contribue. Les préjugés favorables au modèle du maraîchage biointensif hautement diversifié sont quelquefois déconnectés de la réalité territoriale lorsqu'un candidat de la relève n'y est pas bien préparé.

Bien que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau offre le service personnalisé d'accompagnement et de maillage L'ARTERRE dédié à l'agriculture, le service peine à prendre son envol au Québec en raison du manque de financement requis. La Fédération de la relève agricole du Québec a d'ailleurs intégré cet enjeu à sa plateforme de revendication en 2022²¹, en demandant son financement à hauteur de 3,5 M\$. Cela permettrait aux territoires comme la Vallée de réserver un minimum de trois jours par semaine de travail requis, tel que prévu à la signature de son entente avec L'ARTERRE. L'établissement de nouvelles entreprises sur son territoire dépend grandement de ce financement.

Un incubateur agricole « La Plateforme de petits fruits de Messines », qui fera aussi office de pôle de recherche spécialisée pour ce type de production, doit accueillir ses premiers entrepreneurs de la relève dans la prochaine année (2024). Celle-ci est chapeautée par le Centre de recherche et développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDÉTAO). Un cadre clé en main leur est proposé pour expérimenter les activités de production avant de prendre leur envol. Munis de plan et de modèle d'affaires solides, avec une clientèle établie et des connaissances techniques bonifiées, ils seront plus outillés et susceptibles de s'établir dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ENJEU 6 - Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées

Dans le Québec tout entier, les entreprises agricoles ont la vie dure. Plus de 13 % d'entre elles envisageaient de cesser leurs activités au cours de la prochaine année dans la grande région de l'Outaouais-Laurentides²². Augmentation des coûts de carburant, pressions sur la chaine d'approvisionnement des intrants et des semences, forte concurrence du marché international, récurrence des aléas climatiques plus intenses, accès difficile à la main-d'œuvre qualifiée et la pénurie de logements sont notamment pointés du doigt.

Localement, la distance des entreprises avec les centres de distribution des intrants et des semences dissuade les fermes à employer des engrais verts ou de la chaux. Le piètre état des routes contribue à diminuer le poids du bétail et les revenus que les producteurs en tirent. L'accès aux vétérinaires, la difficulté des entreprises agroalimentaires d'accéder aux marchés de consommateurs, la culture d'achat local embryonnaire, l'accès aux formations et aux informations, les embûches pour trouver des comptables spécialisés sont également des enjeux qui compromettent la viabilité économique des entreprises et leur pérennité.

Doyon et Bergeron (2022), Sommaire de l'exercice de Comparaison des retombées économiques de l'utilisation d'une érablière de 100 hectares pour la récolte et la transformation de feuillus durs versus l'acériculture [en ligne], consulté le 10 juillet 2023

¹⁹ Bissonnette, Julie (2023), Allocution de la présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec, Conférence de presse sur l'annonce du chantier de révision de la LPTAA, 21 juin 2023 [En ligne], 34:51 Consulté le 21 juin 2023.

²⁰ FRAQ (2023), Plateforme de revendication 2022-2023 [En ligne] Consulté le 10 juillet 2023

²² McGreaor, Ronald (2023), « Agriculture : des données « alarmantes » pour l'Outaougis-Laurentides dans L'info de la Lièvre, p.28. Édition du 14 juin 2023 [En ligne], consulté le 10 juillet 2023

Bref, plusieurs entreprises agroalimentaires de la région²³ peinent à joindre les deux bouts : 23 % des entreprises déclaraient avoir des finances mauvaises à très mauvaises, tandis que 43 % affirmaient que leur situation financière s'est détériorée entre 2019 et 2022 24. Les dépenses totales pour le fonctionnement de leurs exploitations ont augmenté de 8,8 % dans la MRC entre 2016 et 2021. De plus, tel que décrit précédemment (voir p.8), de nombreux producteurs ont rapporté que leurs coûts de production et d'intrants avaient carrément doublé entre 2022 et 2023 en raison de la flambée des prix du carburant²⁵. Or, bien que le revenu moyen des exploitations ait augmenté de 18 % en 5 ans, il était nettement en-dessous (- 41 %) de la moyenne outaouaise pour cette même période. Le capital agricole est resté pour sa part relativement stable (- 1 %)²⁶.

Les entreprises de la Vallée qui ont eu recours aux services-conseil en gestion du réseau Agriconseils de l'Outaouais sont peu nombreuses (7 % en 2021 et 5 % en 2020)²⁷. Bien qu'une majorité d'entreprises agricoles enregistrées soient en production animale dans la MRC, les conseils en production animale ont été peu employés en Outaouais (régie des élevages : 9 %; Bovi-Expert : 5 %). Certains producteurs tirent néanmoins leur épingle du jeu grâce aux certifications qui garantissent la qualité de leurs produits auprès des consommateurs. Ainsi, ils contribuent au sentiment de fierté et au rayonnement de la MRC à l'extérieur de la région.

Le besoin de mieux collaborer entre entreprises a également été évoqué lors des consultations publiques; certains participants déploraient en effet la rétention d'informations et la faible volonté de leurs pairs envers le mentorat. Leur réticence à collaborer pour l'achat groupé et des espaces collectifs d'entreposage ont également été documentés (voir en page 75 et en page 77). Cette compétition était vue comme un frein à l'essor et la prospérité agricole val-gatinois pour cette raison.

Bien que d'importants montants aient été attribués par le MAPAQ ces dernières années dans la Valléede-la-Gatineau, la lourdeur des exigences administratives rebute plusieurs entrepreneurs à soumettre leur candidature pour accéder aux subventions disponibles. Ces 10 dernières années, le recours aux programmes de la financière agricole du Québec a été modeste : en moyenne, 10 entreprises en ont bénéficié annuellement dans la MRC²⁸. D'autres participants ont évoqué à nouveau les barrières linguistiques comme frein majeur à l'accès aux informations susceptibles de propulser leur entreprise.



- ²³ Comprend les entreprises agricoles membres de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides.
- ²⁵ Philippe Duguay, représentant syndical UPA Vallée-de-la-Gatineau. 8 août 2023, communication personnelle
- 26 Statistiques Canada (2022 et 2016), Tableaux 32-10-0240-01, 32-10-0237-01, 32-10-0437-01 et 32-10-0436-01- Recensement de l'agriculture, 2021 et 2017.
- 27 RAO (2021), Rapports annuels des années 2020-2021 et 2021-2022 [En ligne a et b] Consultés le 10 juillet 2023
- 28 FADQ (2021), Bilan par service 2010-2020 dans la Vallée-de-la-Gatineau. Documents rendus disponibles par une demande d'accès à l'information.

ENJEU 7 - Santé mentale fragilisée et tissu social agricole étiolé

Les enjeux transversaux détaillés dans la présente section se rencontrent ici. Lors des activités de co-création du PDZAAR, les entreprises ont évoqué que la rentabilité de leurs entreprises agricoles. l'accès difficile aux services et la compétition parfois présente entre entreprises val-gatinoises sont des enjeux qui augmentent la détresse psychologique vécue par les entrepreneur.e.s agricoles. La concurrence du marché international, la charge administrative imposante et les communications avec les municipalités parfois lacunaires ont également été soulevées. À ces enjeux s'ajoutent l'incertitude associée aux aléas climatiques et à l'inflation, qui accentuent davantage certains phénomènes déjà présents.

Les indicateurs du développement rural sont directement liés à la bonne collaboration de toutes les parties prenantes pour faciliter l'échange d'information, l'entraide, les partenariats d'affaires et la mise en commun de services et d'équipements. Or, en raison de la charge importante de travail que requièrent les activités agricoles, les producteurs sont peu présents en-dehors de leur entreprise pour mobiliser et sensibiliser les parties prenantes aux enjeux de la production agricole et agroforestière. Cela explique également le manque de collaboration parfois observée entre les entreprises. Les producteurs et productrices agricoles se sentent isolés, marginalisé.e.s et peu reconnu.e.s malgré le rôle essentiel qu'ils jouent pour le développement rural. Ces facteurs ont un effet démoralisant, accentué par la dispersion des producteurs sur le vaste territoire de la MRC et, pour le tiers des producteurs agricoles val-gatinois, par les barrières linguistiques.

Depuis 2017, l'Outaouais bénéficie maintenant d'un service d'aide psychologique gratuit, Écoute agricole, dédié aux producteurs, aux membres de leur famille et à leurs employé.e.s. À l'instar des travailleurs de rue, Écoute agricole peut être appelée de façon confidentielle. Malheureusement, les producteurs de la Vallée-de-la-Gatineau y ont peu recours jusqu'à présent. L'existence du service doit donc être diffusée sur le territoire. En effet, conflits familiaux avec un proche, surcharge de travail et mangue de temps, problématiques relationnelles ou de couples et problèmes financiers sont les plus en demande parmi les utilisateurs de l'organisme²⁹. Les proches qui observent des signes de détresse chez les membres de leur communauté agricole peuvent également le signaler à l'organisme pour une visite de courtoisie qui peut parfois éviter l'aggravation des situations et même éviter des suicides.

ENJEU 8 - Vulnérabilité des entreprises agroalimentaires aux enjeux liés à l'agroenvironnement et aux changements climatiques

Bien que les producteurs agricoles soient directement affectés par les changements climatiques, ceux-ci participent peu aux activités de sensibilisation liées à cette question. Leurs entreprises pourraient ne pas être bien préparées pour instaurer les solutions adéquates. Même réalité à la MRCVG, qui n'a pas encore réalisé de Plan intégré d'adaptation aux changements climatiques (PIACC) à l'échelle de son territoire. La vulnérabilité de la population val-gatinoise et de ses entreprises agricoles s'en retrouve exacerbée, car plusieurs composantes n'ont pas encore été étudiées pour connaître la manière dont elles seront affectées. La présence de déserts alimentaires sur le territoire, le vieillissement et l'isolement de la population et sa susceptibilité à coopérer en période critique doivent notamment être étudiée pour assurer que des actions cohérentes soient posées. Le manque de connaissance retarde l'adaptation juste et éclairée de la Vallée. Les enjeux associés aux changements climatiques en agriculture ont toutefois été documentés lors du premier Plan d'adaptation en Outaouais-Laurentides dans le cadre du projet Agriclimat, volet 1 et l'ensemble des impacts y sont détaillés³⁰.

²⁹ Écoute agricole (2022) Rapports annuels 2021-2022 et 2020-2021. [En ligne]. Consulté le 21 juin 2023.

³⁰ CDAQ (2021), Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Outaouais et des Laurentides aux changements climatiques. Projet Agriclimat. [En ligne], Consulté le 10 juillet 2023. 50 p.

Depuis peu, ALUS Outaouais-Laurentides, un nouveau projet parrainé par l'UPA Outaouais-Laurentides, a fait son entrée et offre de l'accompagnement aux entrepreneurs agricoles pour instaurer des pratiques culturales favorisant les habitats de certaines espèces animales à statut particulier. Les nombreux bienfaits économiques et agroécologiques retirés de celles-ci sont financés à la fois pour leur implantation, mais également pour leur entretien. La Vallée-de-la-Gatineau est desservie par ce service gratuit et fort avantageux, mais force est de constater qu'il est encore très peu utilisé. Trois fermes implanteront des projets avec ALUS cette année dans la MRC. L'organisme bénéficie depuis peu d'une deuxième personne ressource au bénéfice d'un nombre croissant de producteurs d'ici afin de mieux répondre à la demande en Outaouais.

De plus, Agriclimat, également soutenu par l'UPA, offre des services d'accompagnement pour mettre en place des projets pilotes d'adaptation aux changements climatiques à la ferme. Ceux-ci sont menés par des conseillers formés, spécialisés en production végétale ou animale, qui mesurent et implantent des solutions adaptées aux réalités des entrepreneurs agricoles accompagnés. À l'heure actuelle, un minimum de deux conseillers serait requis pour l'Outaouais. Malheureusement, le service est offert par deux conseillers pour l'ensemble des Laurentides et de l'Outaouais, ce qui est insuffisant.

Les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) sont une nouvelle mesure dont l'application a été déléguée aux MRC par le gouvernement. Ceux-ci se basent sur le principe de « zéro perte nette » de milieux humides³¹ en territoire municipalisé et leur préservation est mieux encadrée. Ceux-ci offrent en effet de nombreux bénéfices d'une grande valeur économique pour la société³². Il est difficile d'y voir clair, car la réglementation liée à ces milieux est complexe. De plus, les producteurs sont particulièrement touchés par les mesures de protection prévues qui découlent de ces nouveaux outils légaux, sans compensation financière pour les pertes observées.

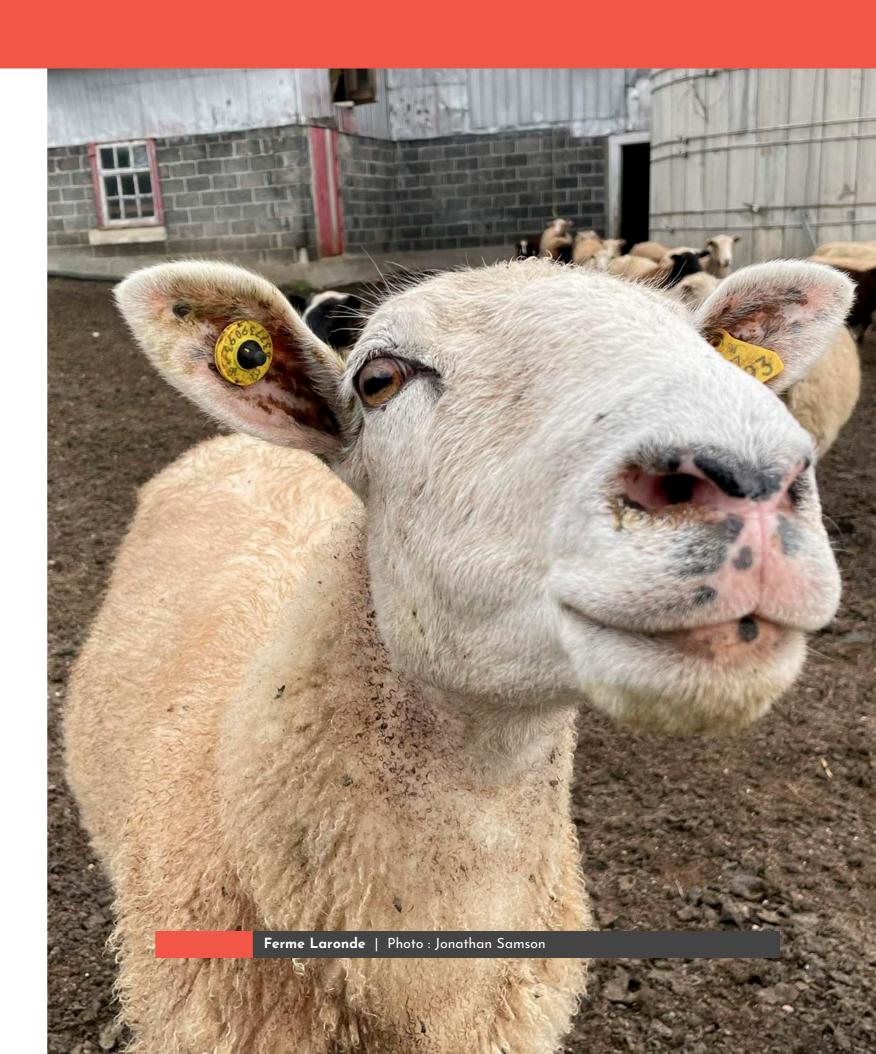
ENJEU 9 - Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Les populations vulnérables sont les plus touchées par les pressions subies sur le système alimentaire local, que ce soient les événements pandémiques, les changements climatiques ou les récessions, car elles sont moins aptes à faire face à une augmentation du coût de la vie. En 2020, la MRCVG était classée au 99° rang sur les 104 MRC du Québec en termes d'indice de vitalité du territoire par l'Institut de la statistique du Québec³³.

Les organismes établis dont la mission tente de leur venir en aide sont débordés. Bien que certaines initiatives communautaires émergent, d'autres sont en situation précaire et l'implication bénévole tend à diminuer. Le Centre de valorisation des aliments cherche à tisser des liens entre les producteurs agroalimentaires et le secteur communautaire. Les besoins sont nombreux et les défis sont grands pour ce secteur, qui doit constamment se réinventer pour trouver les ressources financières pour répondre aux besoins de la Vallée.

Bien que les producteurs agricoles jouent un rôle clé pour nourrir la population, peu de mesures permettent de les mailler au milieu communautaire, au détriment de ces personnes vulnérables. Un portrait complet du système alimentaire durable en Outaouais pourrait pallier ce manque. La mobilisation que requiert un tel exercice de recensement doit se poursuivre afin de mieux y intégrer le maillon de la production agricole.

Les acteurs contribuant à renforcer le système alimentaire, l'autonomie et la sécurité alimentaire de la population de la MRC sont parfois exclus de l'aide financière disponible puisqu'ils ne sont pas reconnus à titre de producteurs agricoles en vertu de la Loi sur les producteurs agricoles. C'est notamment le cas des activités traditionnelles d'usufruit des Premières Nations actives sur le territoire de l'Outaouais. Elles font toutefois partie de la solution et doivent être intégrées dans la planification territoriale et les actions de mise en œuvre puisqu'ils contribuent également à nourrir la population.



³¹ Étangs, marais, marécages et tourbières sont parmi les milieux humides visés.

Recharge des nappes phréatiques, contrôle des inondations et filtration des eaux sont évoquées.

³⁵ ISQ (2020), Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2020. [En ligne], consulté le 8 août 2023.



Photo : Jonathan Samson

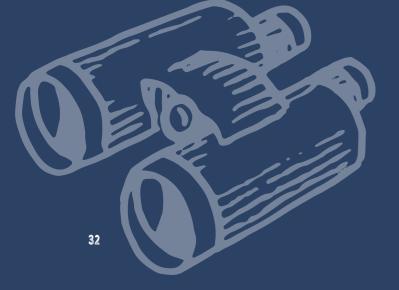






Photo: Jonathan Samson



VISION STRATEGICUE

Fromagerie La Cabriole | Photo : Jonathan Samson

ÉLÉMENTS DE VISION STRATÉGIQUE

Tel que présenté aux pages précédentes, l'élaboration du diagnostic territorial a fait émerger l'énoncé de vision qui suit:

L'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE 2023-2028 « UNE VALLÉE AGRICOLE POUR AUJOURD'HUI » :

« En 2033, les producteurs agricoles val-gatinois sont des partenaires clés du développement rural.

Parce qu'ils travaillent et contribuent activement à la sauvegarde du caractère identitaire et attrayant du territoire de la MRCVG, à son occupation dynamique et à sa vitalité économique, ils bénéficient d'un appui notoire et d'une reconnaissance accrue de leur communauté, des décideurs politiques et des acteurs de développement économique.

Grâce à ce soutien et à la mise en place d'un réseau d'entraide entre ces acteurs clés du développement du territoire et les entreprises agroalimentaires et agroforestières d'ici, ces dernières sont plus prospères, résilientes et diversifiées. De plus, les producteurs agricoles et agroforestiers sont plus outillés, éduqués et ils s'appuient sur de solides aptitudes de gestion entrepreneuriale afin d'assurer l'autonomie alimentaire et la santé de la population locale. »



Cet énoncé regroupe l'ensemble des éléments clés colligés tout au long des activités de co-création. Il a été validé auprès des acteurs clés qui y ont généreusement et activement pris part. Il représente donc le fruit de leur travail et il constitue un message fort à l'égard de l'ensemble des parties prenantes qui entourent la production et les activités agricoles et agroforestières de la Vallée-de-la-Gatineau et de ses décideurs.

L'énoncé de vision est supporté par trois piliers de vision qui découlent eux aussi du diagnostic.

LES TROIS PILIERS DE LA VISION

Les piliers de la vision agissent comme de grandes orientations. Premièrement, ils proposent la résilience du territoire sur les plans économiques, environnementaux et alimentaires. Ils proposent aussi le développement et la mise en valeur du territoire agricole et agroforestier ainsi que la préservation de leur fonction productive. Finalement, ils proposent le développement et le maintien de liens sociaux solides et solidaires supportant les activités agricoles. De leur superposition émerge des concepts communs et, en leur centre, supportent la vision stratégique telle que présentée à la page 35.



PILIER RÉSILIENCE

La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau désire augmenter sa résilience économique par la diversité de ses secteurs d'activité économique, fortement dépendants de l'exploitation de la forêt. Un entrepreneuriat agricole résilient face au contexte socio-économique global fait partie de la solution. La résilience économique des entreprises agricoles se fera par la diversification de leurs activités agricoles, mais aussi de leurs modèles d'affaires. Les activités complémentaires à la ferme pourront également venir en soutien (transformation, agrotourisme et tourisme gourmand, mise en marché de proximité). De plus, le perfectionnement des savoirfaire et de la gestion entrepreneuriale de celles-ci permettront également leur essor, leur compétitivité et leur prospérité. Nombreux sont les producteurs qui rayonnent à titre de fleurons entrepreneuriaux val-gatinois. La reconnaissance de leur excellence doit être davantage mise de l'avant par une campagne d'attractivité territoriale à grand déploiement.



« La résilience est la capacité d'une personne ou d'un groupe à bien se développer et à continuer de se projeter dans l'avenir malgré la présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles ou de traumatismes parfois sévères. »

PILIER TERRITOIRE AGRICOLE ET AGROFORESTIER

La richesse et la diversité des écosystèmes val-gatinois qui sont à la base de nombreuses activités porteuses de résilience économique et sociale, notamment par la foresterie, le tourisme, la villégiature, la chasse et la pêche, sans oublier l'agriculture! En effet, le territoire agricole et agroforestier offre un produit d'appel par ses paysages et son patrimoine agricole qui contribuent au charme et à la beauté de la région. Celui-ci est le fruit du travail des producteurs agricoles. C'est pourquoi le maintien de la fonction productive des terres est crucial pour la Vallée. La sensibilisation des propriétaires et l'établissement d'un plus grand nombre d'entreprises agricoles sur le territoire est un élément clé qui contribue à leur prospérité. La mise en valeur et l'utilisation durable des produits forestiers non-ligneux sont un moyen intéressant de diversification à considérer. Il en va de même pour la culture des petits fruits, puisque la Vallée-de-la-Gatineau offre des terres propices pour ce type de production.

La résilience environnementale est également un élément porteur de stabilité économique pour les entreprises agricoles. La conservation des écosystèmes, l'adoption de pratiques agroenvironnementales assurant une utilisation durable des ressources clés (sol, eau, forêts, biodiversité) sont des facteurs à considérer avec attention pour mieux affronter les contrecoups des aléas climatiques à venir. Ces pratiques bénéficient d'un accompagnement technique spécialisé et la MRC encourage fortement les entrepreneurs à y faire davantage appel. La conservation des écosystèmes variés est également un geste qui permet une plus grande résilience environnementale à la ferme.

PILIER COLLECTIVITÉ

Du lien social, il en faut pour supporter les activités agricoles. À l'instar du vieil adage, ça prend aussi un village pour élever un agriculteur! La solidarité entre les producteurs agricoles est à consolider. Achats groupés, mise en marché collective (en ligne), accès à de la main-d'œuvre qualifiée et à de la machinerie agricole, services de transport, d'entreposage, d'abattage, de transformation, de distribution, de vétérinaires ou de conseillers spécialisés dépendent de leur mobilisation... voilà quelques exemples qui dépendent de la mobilisation et de la solidité des liens de solidarité entre producteurs pour favoriser leur résilience.

Ces liens sont également à développer et à maintenir avec les autres acteurs non-issus du monde agricole : consommateurs, citoyens et villégiateurs avoisinants, décideurs politiques, acteurs communautaires et économiques doivent également agir en soutien aux activités agricoles pour assurer l'autonomie alimentaire de la Vallée. La MRC désire donc augmenter les activités d'éducation auprès de ces derniers. L'achat local doit être une ritournelle que chacun diffuse en support aux entreprises agricoles. La multiplication de projets collectifs (économiques, communautaires, politiques, etc.) qui soutiennent les activités agricoles favorisera non seulement la prospérité de la Vallée, mais également la sécurité alimentaire de sa population, son bien-être et celui de nos producteurs agricoles, protagonistes clés du développement rural.

L'ensemble des éléments de vision permettront d'orienter et de soutenir la mise en œuvre des projets porteurs en cohérence avec les besoins des acteurs du milieu. Ils regroupent également un ensemble d'objectifs stratégiques qui feront l'objet de suivis ponctuels.

Érablière Bo-Sirop | Photo : Jonathan Samson













MISE EN CEUVRE ET PROJETS PORTEURS

Les projets porteurs sont des projets d'envergure faisant travailler plusieurs parties prenantes regroupant divers enjeux autour des objectifs stratégiques identifiés. De ces projets porteurs découleront plusieurs actions terrain qui sont détaillées dans les fiches projets. Ces projets ont été conçus pour être complémentaires et synergiques entre eux.

L'IMPLICATION DU MILIEU AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE

À l'instar des constats présentés au diagnostic territorial, le plan d'action qui suit a aussi été élaboré grâce à une approche de co-création. Cette approche emploie les savoirs des participants et les met en valeur. Les entrepreneurs agricoles et agroforestiers qui ont pris part au processus de révision sont engagés et mobilisés pour poursuivre le développement de la zone agricole dans la mise en œuvre des projets porteurs et structurants, parce qu'ils les ont eux-mêmes conçus. Ces projets représentent donc le plus fidèlement les besoins du milieu en 2023. La MRC agit comme catalyseur de ces savoirs et comme alliée dans la mise en œuvre des actions qui en découlent. Cette mise en œuvre se poursuivra de manière à assurer une étroite collaboration avec le milieu et les parties prenantes du territoire.

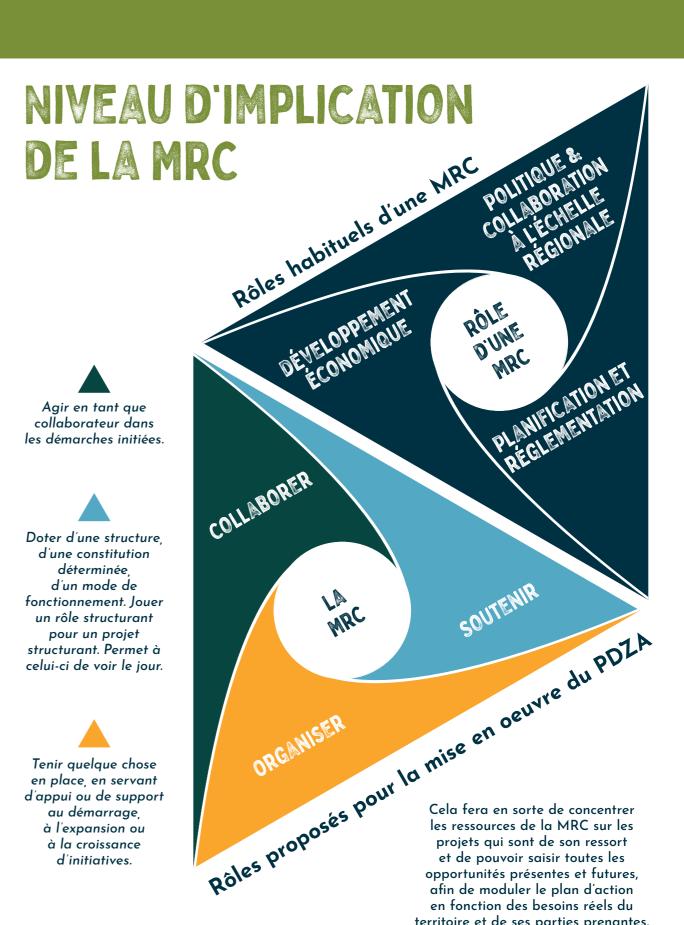
RÔLES ET NIVEAUX D'IMPLICATION DE LA MRCVG DANS LA MISE EN ŒUVRE

Les projets porteurs seront mis en œuvre au sein des compétences et des rôles qui sont ceux d'une MRC, tels que la planification territoriale, la réglementation, la collaboration régionale et le développement économique. Certains enjeux soulevés lors des consultations ne sont pas traités dans le plan d'action puisqu'ils relèvent d'une autre entité.





LES PROJETS SONT DÉCLINÉS EN FONCTION DU DEGRÉ D'IMPLICATION DE LA MRC **POUR LEUR MISE EN ŒUVRE, SOIENT:** COLLABORER, SOUTENIR ET ORGANISER.



territoire et de ses parties prenantes.

PRIORISATION DES PROJETS PORTEURS

Afin de bien représenter les besoins du milieu, les projets porteurs sont numérotés et présentés en ordre décroissant de priorité, tel que déterminé par les acteurs présents au dernier forum de coconstruction du présent PDZAAR.

Projet 1. Pôle collectif de conditionnement, de transformation, d'entreposage et de distribution des produits locaux

Projet 2. Chantier de mise en marché des produits locaux « Locavores val-gatinois »

Projet 3. Circuits « Galoper le terroir val-gatinois »

Projet 4. Mise en valeur de la forêt privée

Projet 5. Chantier d'accès à la terre

Projet 6. Une communauté agricole et rurale tissée serrée

Projet 7. Logistique d'abattage en Outaouais-Laurentides

Projet 8. Des fermes résilientes aux changements climatiques

Projet 9. Vers un territoire plus autonome en aliments sains

Ces projets s'inscrivent chacun dans l'un des trois piliers de la vision, tels que détaillés précédemment. Certaines actions qu'ils comprennent peuvent toutefois toucher plus d'un pilier. Il en va de même pour les objectifs stratégiques.

INTÉGRATION DES PROJETS DANS LES ÉLÉMENTS DE VISION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

PILIER RÉSILIENCE

Projet 2. Chantier de mise en marché des produits locaux « Locavores val-gatinois »

Projet 3. Circuits « Galoper le terroir val-gatinois »

Projet 7. Logistique d'abattage en Outaouais-Laurentides

Objectifs du pilier résilience

- Favoriser la diversification des entreprises agricoles et agroforestières notamment par la transformation, l'agrotourisme et le développement de la filière des PFNL
- Soutenir la diversification et l'accessibilité des canaux de mise en marché par des projets collectifs
- Promouvoir et valoriser la formation continue pour bonifier la culture de gestion entrepreneuriale des entreprises agricoles et agroforestières locales
- Améliorer la qualité et l'accessibilité des services et des infrastructures disponibles entourant la production agricole et agroforestière
- Contribuer à l'essor économique des entreprises agricoles et agroforestières de la Vallée-de-la-Gatineau

PILIER TERRITOIRE AGRICOLE ET AGROFORESTIER

Projet 4. Mise en valeur de la forêt privée

Projet 5. Chantier d'accès à la terre

Projet 8. Des fermes résilientes aux changements climatiques

Objectifs du pilier territoire agricole et agroforestier

- Promouvoir et valoriser la formation continue pour bonifier la culture de gestion entrepreneuriale des entreprises agricoles et agroforestières locales
- Favoriser la diversification des entreprises agricoles et agroforestières notamment par la transformation, l'agrotourisme et le développement de la filière des PFNL
- Contribuer à l'essor économique des entreprises agricoles et agroforestières de la Vallée-de-la-Gatineau
- Faciliter le transfert d'entreprises, les projets de démarrage et encourager la relève
- Faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole
- Freiner la perte de la fonction agricole dans les secteurs de déprise
- · Faciliter l'implantation d'initiatives sur les terres en friche
- Identifier et cibler des secteurs d'intervention prioritaires pour la protection et la mise en valeur des paysages agricoles d'intérêt
- Freiner la dégradation et la perte d'éléments bâtis d'intérêt patrimonial
- Accompagner les entrepreneurs agricoles et agroforestiers dans l'adaptation de leur entreprise aux changements climatiques

PILIER COLLECTIVITÉ

Projet 1. Pôle collectif de conditionnement, de transformation, d'entreposage et de distribution des produits locaux Projet 6. Une communauté agricole et rurale tissée serrée Projet 9. Vers un territoire plus autonome en aliments sains

Objectifs du pilier collectivité

- · Valoriser le métier d'agriculteur et les activités agricoles
- Reconnaître et promouvoir le rôle de la multifonctionnalité de l'agriculture
- Faire connaître et favoriser l'utilisation des différents services disponibles ou en devenir dans la MRC pour le conditionnement, la transformation, l'entreposage et la distribution aux producteurs, transformateurs et agroforestiers
- Favoriser le maillage des acteurs clés englobant les activités agricoles et agroforestières (politique, économique, aménagement du territoire, santé et services sociaux, etc.)







Des espaces pour l'entreposage des produits val-gatinois ne sont pas disponibles à une échelle collective. Les infrastructures pour le conditionnement et la transformation sont peu accessibles ou en cours d'élaboration. Les pôles de distribution des produits locaux doivent être développés. De telles infrastructures sont coûteuses à mettre en place pour une entreprise agricole.

Pilier

Collectivité

Projet

Mettre sur pied un pôle collectif d'espaces d'entreposage, de distribution et de vente des produits locaux sur le territoire de la MRC, qui répond notamment aux besoins des producteurs.trices d'animaux et de petits fruits

Enjeux adressés

- Enjeu 1 : Manque d'accessibilité aux services précédant la commercialisation des produits agroalimentaires
- Enjeu 2 : Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- Enjeu 6 : Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées
- Enjeu 7 : Santé mentale fragilisée et tissu social agricole social agricole étiolé
- Enjeu 9 : Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Objectifs

- Encourager davantage la diversification des secteurs d'activité des entreprises agricoles par l'ajout de la transformation
- Soutenir la mise en marché de produits locaux par des projets collectifs, et ce, à l'année
- Augmenter l'accessibilité des produits locaux aux marchés de consommateurs (Gatineau et Ottawa, villégiateurs et locavores)
- Augmenter les revenus des entreprises agricoles de la MRCVG par la mise en commun de services et d'infrastructures
- Favoriser l'intégration des entreprises de la filière dans les circuits de distribution de proximité, tout en stimulant la demande localement

Moyens

- Répertorier les ressources agroalimentaires déjà disponibles et celles requises
- Créer et maintenir des lieux de vente pour les produits locaux en collaboration avec l'ensemble des partenaires clés de l'agroalimentaire locaux et régionaux
- Mettre en place des initiatives pour faciliter la logistique de transport et de distribution adéquats pour supporter les entreprises agroalimentaires
- Assurer le maillage et la communication des acteurs clés (porteurs et collaborateurs)

Partenaires potentiels

- Entreprises des secteurs agroalimentaires, organismes communautaires œuvrant dans le même secteur,
 Cuisines de transformation agroalimentaire disponibles aux producteurs, transporteurs (dont les producteurs)
- Autres acteurs clés du milieu agroalimentaires (vente, entreposage, distribution, conditionnement, concertation et développement, communautaire, santé publique, etc.), Opération diversification agricole, Observatoire de développement de l'Outaouais, TIR-SHV, TDSVG, TCSHVO, FUPAOL, MAPAQ, TAO, CREDÉTAO, RAO, etc.

Implication MRC

Soutenir



Moyen terme





Malgré la richesse et la réputation des produits agricoles offerts sur le territoire de la MRCVG, les producteurs peinent à accéder aux marchés de trois clientèles distinctes : consommateurs locaux, villégiateurs et visiteurs de la MRCVG et résidents des villes de Gatineau/Ottawa.

Pilier

Résilience

Projet

Initier un chantier de mise en marché des produits locaux en 2 volets :

- Recenser les produits agricoles de la MRC et déterminer quels sont les produits emblématiques pour orienter les démarches de mise en marché
- 2. Favoriser des partenariats entre les producteurs agricoles de la MRCVG et les institutions déjà ancrées dans les habitudes de ces trois types de clientèles

Enjeux adressés

- Enjeu 1 : Manque d'accessibilité aux services précédant la commercialisation des produits agroalimentaires
- Enjeu 2 : Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- Enjeu 3 : Offre peu répandue en agrotouristique/ en tourisme gourmand
- Enjeu 6 : Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées
- Enjeu 9 : Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Objectifs

- Augmenter la consommation de produits val-gatinois chez les consommateurs (val-gatinois, visiteurs, villégiateurs et Gatinois et Ottaviens)
- Augmenter la disponibilité des produits agroalimentaires locaux dans les commerces de la MRCVG déjà ancrés dans les habitudes de consommation de sa population
- · Augmenter les revenus des entreprises agricoles de la MRCVG

Moyens

PREMIER VOLET

Recenser les produits agricoles de la MRCVG et déterminer quelques produits emblématiques d'importance pour orienter les démarches de mise en marché :

- Développer un plan de communication pour mettre en valeur ces produits d'appel, c.-à-d. : campagne d'attractivité territoriale
- Assurer l'intégration de ces produits d'appel multisectoriellement (santé publique, éducation, tourisme, développement économique, politique, etc.)

DEUXIÈME VOLET

Favoriser des partenariats entre les producteurs agricoles de la MRCVG et les institutions déjà ancrées dans les habitudes de ces trois types de clientèles

- Collaborer étroitement avec les producteurs pour l'ensemble des démarches effectuées
- Mettre sur pied une plateforme de vente en ligne répondant aux besoins des producteurs val-gatinois
- Collaborer à l'harmonisation logistique de la chaîne d'approvisionnement (transport, distribution, cueillette et entreposage)
- Multiplier l'offre de produits locaux dans des points de vente répartis sur l'ensemble du territoire de la MRCVG et aux heures d'ouverture plus accessibles au quotidien

Partenaires potentiels

 MRCVG, HRI, ODA, CVA, Marchés publics, TAO, MAPAQ, CCMVG, SADC, CPO, MDO, UPA, CISSSO, CSSCV, Premières Nations actives sur le territoire de la MRCVG, transporteurs locaux et régionaux, etc.

Implication MRC

Soutenir



Moyen terme





Depuis quelques années, la MRCVG mise gros sur le développement touristique. Elle prévoit poursuivre dans cette lignée jusqu'en 2028, minimalement. Cependant, le développement du tourisme ne peut se faire sans les entreprises agricoles. Des démarches doivent être poursuivies pour les accompagner dans leur démarche de développement de l'agrotourisme.

Pilier

Résilience

Projet

Consolider l'offre agrotouristique, notamment par le développement de circuits agrotouristiques sur le territoire de la MRCVG

Enjeux adressés

- **Enjeu 2**: Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- Enjeu 3 : Offre peu répandue en agrotouristique/ en tourisme gourmand
- Enjeu 4 : Potentiel agroforestier peu connu, sous-développé ou menacé
- **Enjeu 5 :** Vieillissement des producteurs agricoles, mauvaise préparation des cédants, contraintes d'accès à la terre, difficulté à établir un projet de relève ou d'établissement rentable
- Enjeu 6 : Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées
- **Enjeu 7**: Santé mentale fragilisée et tissu social agricole étiolé

Objectifs

- Consolider l'offre touristique existante et mettre en valeur les kiosques multifonctionnels de la MRCVG et les marchés fermiers qui s'y tiennent
- Assurer le rayonnement des activités agricoles par la mise en valeur des produits du terroir et des paysages ruraux de la MRC
- Favoriser la diversification des secteurs d'activité des entreprises agricoles de la MRCVG et leur essor par l'ajout de l'agrotourisme et par le tourisme gourmand
- Inciter les consommateurs (villégiateurs, touristes, résidents) à s'approvisionner directement auprès des entreprises agricoles de la MRCVG

Moyens

- Maintenir les articles promotionnels (livret « La Vallée-de-la-Gatineau dans votre assiette ») dédiés au entreprises agroalimentaires de la MRCVG
- Mettre sur pied une campagne d'attractivité territoriale qui intègre notamment les produits agroalimentaires « d'appel » de la MRCVG et ses paysages agricoles et agroforestiers
- Mobiliser un ensemble d'acteurs de l'agroalimentaire et du milieu économique pour l'organisation et la tenue d'un événement récurrent à grand déploiement de type « foire gourmande » dans la MRCVG
- Collaborer avec les acteurs clés de développement touristique et agroalimentaire pour assurer l'accompagnement des entreprises agricoles de la MRCVG dans ses démarches de consolidation ou de développement de leur offre agrotouristique
- Développer des circuits agrotouristiques par thématiques et les intégrer aux diverses vitrines touristiques de la MRCVG déjà en place (kiosques multifonctionnels, bornes, site web, guides promotionnels, affiches, entreprises, etc.)
- Travailler en étroite collégialité avec les organismes responsables de l'organisation des marchés fermiers et avec les producteurs dans le développement de l'offre agrotouristique dans la MRCVG
- Encourager le développement du tourisme mycologique dans la Vallée-de-la-Gatineau
- Bonifier l'offre de produits locaux dans les menus des restaurateurs val-gatinois
- Élaboration d'un plan paysage pour la vallée gatinoise (projet no. 27 du Schéma d'aménagement et développement durable de la MRCVG) qui poursuit les orientations du diagnostic paysager agricole réalisé en 2022.

Partenaires potentiels

 MRCVG, Tourisme Outaouais, Table agroalimentaire de l'Outaouais (Circuits Croquez l'Outaouais, agent de commercialisation, etc.), PERO, organismes chargés de la tenue des Marchés publiques actifs sur le territoire de la MRCVG, MAPAQ, etc.

Implication MRC

<u>Échéancier</u>

Soutenir

Moyen terme







La superficie des boisés domine la zone agricole de la MRCVG. Cependant, les produits forestiers non-ligneux (ci-après PFNL; i.e. : champignons, têtes de violon, etc.), complémentaires à la production agricole, sont peu connus. De plus, malgré le haut potentiel acéricole du territoire de la MRCVG et de l'Outaouais, la ressource ne bénéficie pas d'une démarche adéquate pour en assurer la protection et l'utilisation durable pour des projets d'établissement ou d'expansion en terres publiques extramunicipales. Une réflexion s'impose sur les meilleurs moyens d'utiliser durablement les matières non-ligneuses en forêt pour favoriser le développement économique dans la MRCVG.

Pilier

Territoire agricole et agroforestier

Projet

Développement, mise en valeur et utilisation durable des ressources agroforestières de la MRCVG

Enjeux adressés

- Enjeu 2 : Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- Enjeu 3 : Offre peu répandue en agrotouristique/ en tourisme gourmand
- Enjeu 4 : Potentiel agroforestier peu connu, sous-développé ou menacé
- Enjeu 5 : Vieillissement des producteurs agricoles, mauvaise préparation des cédants, contraintes d'accès à la terre, difficulté à établir un projet de relève ou d'établissement rentable
- Enjeu 6 : Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées
- Enjeu 8 : Vulnérabilité des entreprises agroalimentaires aux enjeux liés à l'agroenvironnement et aux changements climatiques
- Enjeu 9 : Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Objectifs

- Bonifier les connaissances sur les produits forestiers non-ligneux de la MRCVG
- Développer l'intérêt des consommateurs pour la consommation de PFNL
- Contribuer à la diversification des entreprises agricoles et agroforestières par la mise en valeur, l'utilisation durable et la commercialisation des produits forestiers non-ligneux en terres privées
- Assurer la protection, l'accessibilité et la régénération des peuplements d'érablières à potentiel acéricole en terres publiques (TPI et terres de la couronne)
- Assurer la protection des peuplements, diversifier les essences qui s'y trouvent et favoriser la régénération des forêts privées en zone agricole pour en assurer l'adaptation aux changements climatiques³⁴

Moyens

- Étudier la possibilité de mettre sur pied un organisme régional indépendant de la MRCVG et des entreprises forestières qui aurait notamment pour mission le développement, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources agroforestières de la MRCVG
- Réaliser un inventaire du potentiel en PFNL sur le territoire préconisé par les porteurs de projet et diffuser les résultats
- Collaborer étroitement et périodiquement avec les Premières Nations actives sur le territoire de la MRCVG pour favoriser l'intégration de leurs savoirs ancestraux (notamment la synergie entre les espèces) et pour assurer une utilisation durable des produits forestiers non ligneux

Partenaires potentiels

MRCVG, Premières Nations actives sur le territoire de la MRCVG, CREDÉTAO, instituts de recherche et d'enseignement en foresterie et en agroforesterie, AFPO, APFLO, OPBG, PPAQ, TAO, restaurateurs, transformateurs, autres MRC de l'Outaouais et autres partenaires de l'ESBO, etc.

Implication MRC

Soutenir les initiatives locales en terres privées

Échéancier

Long terme

Initier et collaborer dans les démarches des acteurs à échelle régionale et en terres publiques

avec celle-ci dans l'intérêt du développement économique et de l'aménagement durable de la forêt privée







Malgré la compétitivité du prix des terres agricoles de la MRCVG, leur accessibilité (à la relève, l'établissement ou l'expansion agricole) est compromise par la spéculation foncière. De plus, la relève agricole ne possède pas toujours la mise de fonds adéquate pour démarrer son entreprise. Le maintien de la fonction productive des terres est également compromise par leur non-exploitation et par la plantation d'arbres. Qui plus est, cela compromet l'accès aux paysages, véritable produit d'appel recherché par les visiteurs, les villégiateurs et les touristes, moteur économique essentiel à la vitalité de la MRCVG.

Pilier

Territoire agricole et agroforestier

Projet

Mettre sur pied un comité pour le soutien et l'accès aux terres agricoles

Enjeux adressés

- Enjeu 2 : Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- Enjeu 3 : Offre peu répandue en agrotouristique/ en tourisme gourmand
- Enjeu 5 : Vieillissement des producteurs agricoles, mauvaise préparation des cédants, contraintes d'accès à la terre, difficulté à établir un projet de relève ou d'établissement rentable
- Enjeu 6 : Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées
- Enjeu 7 : Santé mentale fragilisée et tissu social agricole étiolé
- Enjeu 9 : Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Objectifs

- Favoriser l'établissement agricole dans la MRCVG
- Maintenir les terres en culture dans la zone agricole de la MRCVG
- Promouvoir et augmenter la reconnaissance du rôle de multifonctionnalité rempli par l'agriculture dans le développement rural (occupation dynamique du territoire, qualités paysagères et attractivité pour l'établissement de nouvelles familles, etc.)
- Assurer l'autonomie alimentaire et contribuer aux saines habitudes de vie de la population locale
- Contribuer à l'amélioration de la santé mentale des producteurs agricoles, agroalimentaires et agroforestiers

Moyens

- 1. Veille stratégique, collecte d'options pour l'accès aux terres et engagement envers les réflexions qui ont cours sur le sujet; modes de propriété agricole, fiscalité municipale, droits de préemption, fiducies, fonds et programmes accessibles à la relève, etc. (court terme)
- 2. Lancer une table de travail avec une grande diversité d'acteurs dans un processus d'innovation territoriale sur la question de l'accès à la terre (moyen terme)
- 3. Poursuivre et promouvoir les services de L'ARTERRE et la Plateforme de petits fruits de Messines du CREDÉTAO (court terme)
- 4. Développer une méthodologie pour sensibiliser périodiquement les nouveaux propriétaires de terres agricoles au maintien de la fonction productive de leur terre (long terme)

Partenaires potentiels

 MRCVG, UPA, CRAAQ/L'ARTERRE, universités-groupes de recherche, CPO, TAO, CREDÉTAO, MAPAQ, institutions financières, FRAQ, SRALO, FADQ, FAC, CISA, FIRA, CIEVG, Jeunes volontaires, institutions d'enseignement agricole, CCMVG, etc.

Implication MRC

Organiser

Échéancier

De court à long terme







La charge de travail à la ferme favorise indirectement un sentiment d'isolement chez les producteurs agricoles. La bonne collaboration entre les acteurs gravitant autour des activités agricoles contribuerait à renverser cette tendance.

Pilier

Collectivité

Projet

Mise en place d'un comité d'action-réseautage entre les producteurs agricoles et les acteurs clés du milieu (décideurs, services, formations, informations, gens d'affaires et non-agriculteurs)

Enjeux adressés

- Enjeu 1 : Manque d'accessibilité aux services précédant la commercialisation des produits agroalimentaires
- Enjeu 2 : Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- Enjeu 3 : Offre peu répandue en agrotouristique/ en tourisme gourmand
- Enjeu 4 : Potentiel agroforestier peu connu, sous-développé ou menacé
- Enjeu 5 : Vieillissement des producteurs agricoles, mauvaise préparation des cédants, contraintes d'accès à la terre, difficulté à établir un projet de relève ou d'établissement rentable
- Enjeu 6 : Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées
- Enjeu 7 : Santé mentale fragilisée et tissu social agricole étiolé
- Enjeu 8 : Vulnérabilité des entreprises agroalimentaires aux enjeux liés à l'agroenvironnement et aux changements climatiques
- Enjeu 9 : Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Objectifs

- Augmenter l'accès aux infrastructures, aux intrants et aux services adéquats pour supporter les activités aaricoles dans la MRCVG
- Stimuler l'engagement des acteurs clés à s'impliquer dans la valorisation de l'agriculture
- Favoriser la mise en valeur des activités agroalimentaires
- Contribuer à l'essor des entreprises agricoles de la MRC
- Accentuer la reconnaissance du rôle de multifonctionnalité exercée par l'agriculture dans la MRC
- Favoriser la santé psychologique de tous.tes les producteurs.trices agricoles
- Contribuer à l'amélioration de la santé mentale des producteurs agricoles, agroalimentaires et

Moyens

- Mobiliser annuellement : élu.e.s, population locale, commerçants, villégiateurs et visiteurs par journée de rayonnement des activités et des entreprises agricoles et agroforestières et de bilan annuel des projets porteurs du PDZAAR
- Recenser les besoins : services, produits et intrants, information et formations, mentorat et ressources financières auprès des entreprises agricoles lors du bilan annuel du PDZAAR et assurer le suivi pour améliorer leur accès

3 volets:

- Formations et accès aux informations (dont les ressources financières disponibles)
- 2. Santé psychologique, entraide et mentorat
- 3. Échange, main-d'œuvre, équipements et services
- Rassembler les producteurs à l'aide d'une plateforme en ligne pour colliger et diffuser les informations clés et pour leur permettre de s'y référer et de s'organiser, au besoin (achats groupés, partage de frais de déplacement de conseillers, partage de machinerie et de main-d'œuvre, etc.)

Partenaires potentiels

 Producteurs et intervenants agricoles, acteurs politiques et de développement du territoire, gens d'affaires, population locale et visiteurs, organismes de concertation ou de représentation des producteurs agricoles, Ministères variés (MAMH, MAPAQ, MSSS, MAANC, CLO-OCOL, MELCCFP, etc.)

Implication MRC

Organiser



Court terme

LOGISTIQUE

en Outaouais-Laurentides







À l'heure actuelle, plus des deux tiers des entreprises agricoles sont en production animale dans la MRCVG. Peu importe le type de production animale, la qualité et l'accès aux services d'abattage et/ou de découpe régionale sont cruciaux. Ce service est toutefois fragilisé pour diverses raisons et la croissance de plusieurs entreprises val-gatinoises est freinée, voire compromise par les contrecoups observés périodiquement sur l'ensemble des composantes de ce secteur.

Pilier

Résilience

Projet

Démarche régionale pour l'abattage

Enjeux adressés

- Enjeu 1 : Manque d'accessibilité aux services précédant la commercialisation des produits agroalimentaires
- Enjeu 2 : Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- Enjeu 6 : Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées
- Enjeu 7 : Santé mentale fragilisée et tissu social agricole étiolé
- Enjeu 9 : Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Objectifs

- Contribuer à la rentabilité des entreprises agricoles de la MRCVG qui requièrent un service d'abattage
- · Cibler des actions qui favorisent un meilleur accès de l'abattage en Outaouais-Laurentides en fonction des résultats du rapport ÉPATTE
- Assurer une veille ponctuelle de la satisfaction des entreprises par rapport à la situation de l'abattage en Outaouais-Laurentides

Moyens

- Collaborer avec les partenaires portant des projets liés à l'abattage en Outaouais-Laurentides
- Appuyer les démarches régionales d'abattage adapté aux besoins des producteurs
- Participer au comité de réflexion stratégique autour de la logistique d'abattage en Outaouais
- Organiser des visites des infrastructures disponibles

Partenaires potentiels

• FUPAOL et ses syndicats locaux et spécialisés concernés, MRC de l'Outaouais et autres partenaires de l'ESBO, CPO, Coopérative de solidarité des éleveurs des Hautes-Laurentides, CLDAL, SADCAL, MRCVG, organismes de concertation régionale (TAO et autres), MAPAQ, CFPVG, CVA, CFPML, etc.



Implication MRC

Collaborer

Échéancier

En continu







Bien que les producteurs agricoles soient directement affectés par les changements climatiques, ceux-ci participent peu aux activités de sensibilisation liées à cette question. Leurs entreprises pourraient ne pas être bien préparées pour instaurer des solutions adéquates. Même son de cloche à la MRCVG, qui n'a pas encore réalisé de Plan intégré d'adaptation aux changements climatiques. La vulnérabilité de la population val-gatinoise et de ses entreprises agricoles s'en retrouve exacerbée.

Pilier

Territoire agricole et agroforestier

Projet

Appui des démarches d'accompagnement des entreprises agricoles vers leur adaptation aux changements climatiques

Enjeux adressés

- Enjeu 2 : Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- Enjeu 4 : Potentiel agroforestier peu connu, sous-développé ou menacé
- Enjeu 6 : Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées
- Enjeu 7 : Santé mentale fragilisée et tissu social agricole étiolé
- Enjeu 8 : Vulnérabilité des entreprises agroalimentaires aux enjeux liés à l'agroenvironnement et aux changements climatiques
- Enjeu 9 : Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Objectifs

- Favoriser la capacité des entreprises agricoles et agroforestières de la MRCVG à mieux affronter les changements climatiques
- · Contribuer à la mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques des fermes val-gatinoises par la collaboration avec les partenaires jouant déjà ce rôle sur le territoire de la MRCVG
- Assurer une veille stratégique en lien avec les enjeux liés à la vulnérabilité des entreprises agricoles face aux changements climatiques
- Favoriser l'accès à un volume et à une qualité adéquate d'eau pour supporter les activités agricoles, notamment par le maintien des fonctions des milieux humides et hydriques

Moyens

- Collaborer avec les partenaires détenant une expertise
 - Pour favoriser la préservation et l'utilisation durable des ressources liées à l'agroenvironnement
 - Pour accompagner les entreprises agricoles et agroforestières de la MRCVG à s'adapter
 - Aux changements climatiques
 - Aux nouvelles réglementations liées au Plan régional des milieux humides et hydriques de

Partenaires potentiels

 Ministères fédéraux et provinciaux œuvrant en agriculture, changements climatiques, environnement, foresterie et aménagement du territoire, CPO, MRCVG, FCM, FQM, RAO, ALUS Outaouais, Agriclimat, UPA, ABV des 7, Canards Illimités, syndicats des producteurs forestiers privés actifs sur le territoire, conseillers spécialisés, Sécurité publique du Québec, TAO, CREDDO, CREDÉTAO, Institutions de recherche et/ou d'enseignement en agriculture, en environnement et en foresterie du Québec et du Canada, Premières Nations actives sur le territoire de la MRCVG, etc.



Implication MRC

Collaborer

Échéancier

Long terme





Que ce soit par les événements pandémiques, les changements climatiques, ou les récessions, les personnes défavorisées sont les premières à subir les impacts qu'ils exercent sur le système alimentaire. Or, en 2020, la MRCVG est classée au 99e rang sur 104 en termes de vitalité économique du territoire par l'Institut de la statistique du Québec. De plus, il existe peu de structures établies pour assurer un accès adéquat à des denrées alimentaires de bonne qualité nutritive sur son territoire.

Pilier

Collectivité

Projet

Initier une démarche d'autonomie alimentaire et de communauté nourricière sur le territoire de la MRCVG

Enjeux adressés

- Enjeu 1 : Manque d'accessibilité aux services précédant la commercialisation des produits agroalimentaires
- Enjeu 2 : Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires
- Enjeu 4 : Potentiel agroforestier peu connu, sous-développé ou menacé
- Enjeu 5 : Vieillissement des producteurs agricoles, mauvaise préparation des cédants, contraintes d'accès à la terre, difficulté à établir un projet de relève ou d'établissement rentable
- Enjeu 7 : Santé mentale fragilisée et tissu social agricole étiolé
- Enjeu 8 : Vulnérabilité des entreprises agroalimentaires aux enjeux liés à l'agroenvironnement et aux changements climatiques
- Enjeu 9 : Autonomie et sécurité alimentaire précaires

Objectifs

- Réduire l'insécurité alimentaire dans la Vallée-de-la-Gatineau
- Réduire les effets des éléments compromettant l'autonomie et la sécurité alimentaire de la population
- Collaborer avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'autonomie alimentaire de la population locale, peu importe ses origines

Moyens

- Collaborer dans la démarche de mise à jour du portrait-diagnostic des systèmes alimentaires durables de l'Outaquais
- Cibler les axes de développement à établir ou à consolider, les objectifs communs et les priorités en collaboration avec d'autres acteurs œuvrant pour l'autonomie alimentaire de la population locale et régionale
- Collaborer et accompagner les organisations de la MRCVG dans leurs démarches de communautés

Partenaires potentiels

 MRCVG, Municipalités et Premières Nations actives sur le territoire de la MRCVG, CVA, TDSVG, CIEVG, TIR-SHVO, CISSSO, CDCO, TAO, CREDÉTAO, ODO, MTESS, MAPAQ, autres OBNL de la MRCVG impliquées dans les systèmes alimentaires, autres organismes de loisirs, écoles, CPE, etc.

Implication MRC

Collaborer



En continu

Comités impliqués dans la mise en œuvre

La mise en œuvre du PDZA sera chapeautée par un comité de suivi. Ce comité sera composé des membres du comité de mise en œuvre du précédent PDZA, du comité de pilotage du PDZAAR et des parties prenantes qui se sont manifestés lors du troisième et dernier forum de consultations publiques.

Pour chacun des piliers de la vision, un comité de mise en œuvre sera aussi mis en place. C'est au sein de ces comités que se fera la majeure partie du travail de mise en œuvre du PDZAAR de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. Au besoin, des comités ad hoc seront mis en place pour la réalisation de certains projets ou certaines actions spécifiques.

Les projets porteurs tels qu'élaborés permettent une latitude quant à leur mise en œuvre afin de mieux prévoir leur évolution dans les années à venir. Ceux-ci seront poursuivis selon une approche d'innovation territoriale, les cas échéants. Leur priorisation pourra être revue annuellement avec le comité de suivi du PDZA ou lors de l'une des rencontres de bilan du PDZAAR qui sera tenue annuellement avec les entrepreneurs agricoles mobilisés.

Le comité de révision a décidé d'évaluer le nouveau PDZAAR de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau en fonction d'indicateurs globaux associés à chacun des objectifs stratégiques du diagnostic. Ces indicateurs restent à être définis par chacun des comités de mise en œuvre des pôles projets.



Rôles de la ressource dédiée au développement agricole de la MRCVG

Dans ce cadre de travail, la ressource dédiée au développement agricole de la MRC agit comme agente de maillage et animatrice de la communauté d'acteurs. Elle fera le lien entre les différents comités de travail et s'assurera de l'état d'avancement de chacun des projets du plan d'action, en apportant l'appui logistique de l'équipe de la MRC au bénéfice de la mise en œuvre du PDZA.

ANNEXE 1 PORTRAIT



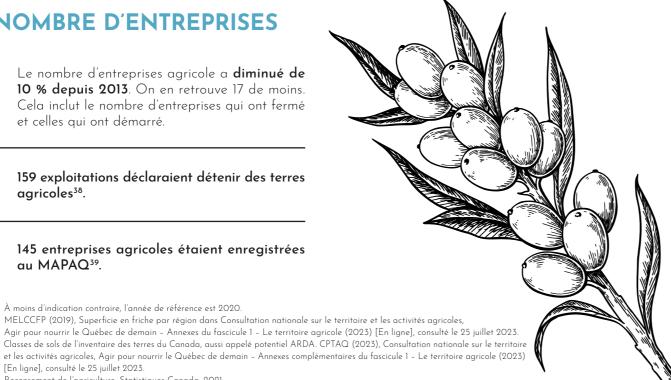
FAITS SAILLANTS

TERRITOIRE AGRICOLE³⁵

- En 2023, la valeur des terres en culture et des terres agricoles transigées de l'Outaouais a augmenté (+ 15,7 %) pour se situer à 11 120 \$/ha (4500 \$/acre). La région se positionne toutefois avantageusement au 3e rang des terres agricoles les moins chères du Québec, derrière L'Abitibi et le Bas-St-Laurent – Gaspésie, tout en jouissant d'une situation géographique appréciable avec les pôles urbains de Gatineau/Ottawa.
- En 2019, le gouvernement du Québec dénombrait 5926 ha de terres en friche en Outaouais, soient près de 10 % du total de la province, et 1,9 % de sa zone agricole³⁶
- La zone agricole de la Vallée-de-la-Gatineau a fait un gain net de 38 ha entre 1988 et 2022. Les exclusions (98 %; 152 ha) et les inclusions (72 %; 139 ha) ont majoritairement été effectuées sur des superficies occupées par des sols de classes 6 et 7³⁷. Ce sont les classes de sols 4 et 5 qui ont fait le plus grand gain net (+48 ha). 66 % des 241 demandes d'exclusions à des fins résidentielles ont été autorisées entre 1998 et 2022 pour une superficie totale de 80 ha. Ce sont toutefois les demandes à des fins d'exploitation des ressources (128 ha) et récréotouristiques (107 ha) qui occupent les plus grandes superficies.

NOMBRE D'ENTREPRISES

- Le nombre d'entreprises agricole a diminué de 10 % depuis 2013. On en retrouve 17 de moins. Cela inclut le nombre d'entreprises qui ont fermé et celles qui ont démarré.
- 159 exploitations déclaraient détenir des terres agricoles38.
- 145 entreprises agricoles étaient enregistrées au MAPAQ39.



- 35 À moins d'indication contraire, l'année de référence est 2020.
- 36 MELCCFP (2019), Superficie en friche par région dans Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles,
- ⁵⁷ Classes de sols de l'inventaire des terres du Canada, aussi appelé potentiel ARDA. CPTAQ (2023), Consultation nationale sur le territoir et les activités agricoles, Agir pour nourrir le Québec de demain - Annexes complémentaires du fascicule 1 - Le territoire agricole (2023) [En ligne], consulté le 25 juillet 2023.
- 38 Recensement de l'agriculture, Statistiques Canada, 2021
- 39 MAPAQ (2021), Portrait bioalimentaire de la MRCVG 2021

Activités principales des entreprises enregistrées⁵ :

- Spécialité en productions animales : 66 % des fermes de la MRCVG
 - o 85 en production bovine dont 80 en bovins de boucherie
 - o 9 en production laitière
- 487 kg·mg/jour; 49 405,8 hectolitres/année en 2019-2020. Une augmentation de 10 % depuis 2014-2015. Elle représente 13 % de la production laitière de l'Outaouais 40
 - o 7 en « autre type de production animale »

Spécialité en production végétale : 33 % des fermes de la MRCVG

- o 18 en production horticole dont
 - 7 en cultures fruitières
 - 11 en culture abritée ou au champ (horticulture ornementale, légumes et serriculture)
- 12 en production de fourrages
- 9 en production acéricole
- 9 en production forestière
- Total: 32 en « autre type de production végétale »

AUTRES FAITS SAILLANTS

- · Suivant la tendance du Québec, la MRC a perdu 10 % de ses fermes, dont 23 en production bovine sur son territoire entre 2013 et 2021
- Le nombre d'entreprises qui déclaraient des revenus horticoles a pratiquement doublé en 10 ans
- Les exploitations de la Vallée sont en majorité de moins de 97 hectares (240 acres) Cependant, 30 % avaient des superficies de 97 à 161,9 hectares (240 à 399,99 acres).





129 fermes (89 %) déclaraient produire des fourrages sans être spécialisées



132 (91 %) déclaraient des boisés acéricoles sans être spécialisées



47 (32 %) déclaraient une production horticole sans être spécialisées

⁴⁰ Syndicat des producteurs de lait Outaouais-Laurentides, en date du 1er août 2020.

n Classes de sols de l'inventaire des terres du Canada, aussi appelé potentiel ARDA. CPTAQ (2023), Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, Agir pour nourrir le Québec de demain - Annexes complémentaires du fascicule 1 - Le territoire agricole (2023) [En ligne], consulté le 25 juillet 2023.

SUPERFICIES EN CULTURE^{42,43,44,45}

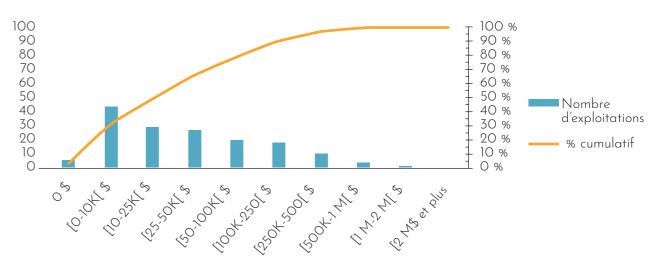
- La superficie des terres cultivées a diminué depuis 2013 (-5,3 %). La majorité des exploitations (50 %) opéraient des terres en culture ou en jachère sur moins 28 hectares (70 acres).
- Superficie de la MRC : 1 223 125 ha
- Superficie de la zone municipalisée de la MRC : 372 349 ha
- Superficie de la zone agricole de la MRC : 71 360 ha
- Superficie occupée par les fermes : 28 678 ha
- Boisés et plantations forestières : 14 784 ha
- Superficies en culture : 13 037 ha
 - o 88 % des superficies en culture de la MRC sont consacrées aux prairies et aux pâturages
 - Fourrages : 7 244 ha Pâturages : 4 189 ha
 - Céréales et protéagineux : 928 ha
 - Boisés acéricoles : 570 ha o Horticulture : 86 ha
 - o Autres cultures : 20 ha
- Superficies non cultivées : 857 ha46



- ⁴² CPTAQ (2021), Données sur le territoire agricole et municipalité, Rapport annuel de gestion 2021
- ⁴⁵ MRCVG (2021), Superficies de la MRC par composantes, SADR 2021
- 44 MAPAQ (2021), Utilisation du sol agricole dans la MRCVG en 2020, Portrait bioalimentaire de la MRCVG 2021
- ⁴⁵ Statistiques Canada (2022). Tableau 32-10-0233, Recensement de l'agriculture 2021
- 46 Ce chiffre pourrait être sous-estimé car il n'existe pas de registre provincial des superficies en friche à l'heure actuelle
- 47 MAPAQ (2021), Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles
- 48 Statistiques Canada (2022 et 2017). Tableaux 32-10-0241-01, 32-10-0436-01 et 32-10-0239-01. Recensement de l'agriculture 2021 et 2016.
- 49 Statistiques Canada (2017, 2022) compilation FLC dans FLC (2023), Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais

REVENUS AGRICOLES BRUTS^{47,48,49}

Revenus totaux des exploitations agricoles de la MRCVG



• Les revenus totaux des entreprises agroalimentaires dans la Vallée étaient de : 13,3 M\$ en 2020⁵⁰. Cela représentait un revenu moyen de 87 K \$, soit 40,5 % moins que la moyenne de l'Outaouais. En tenant compte de l'inflation, les exploitations agricoles de la Vallée ont essuyé une perte de revenu de l'ordre de 3 % en 5 ans.

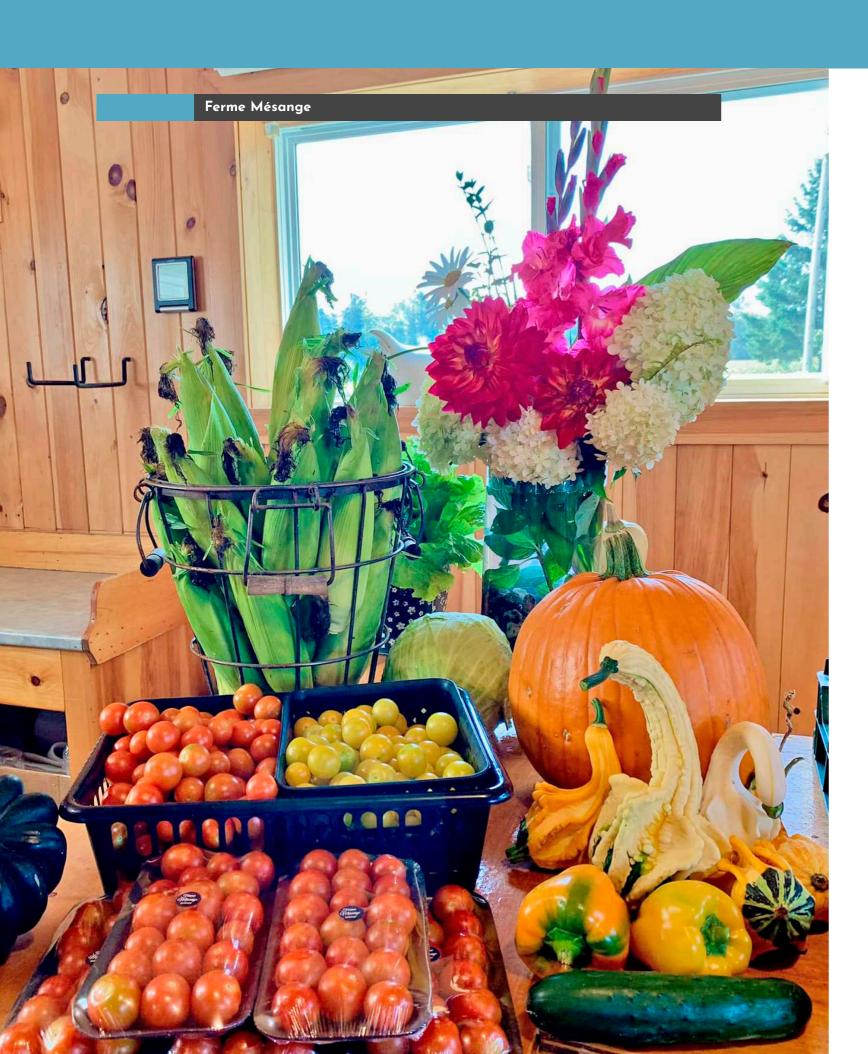
Productions animales:

- 4.8 M\$ Production bovine (41 % des revenus totaux)
- 3,4 M\$ Production laitière (29 % des revenus totaux)
- 8.5 M\$ (72 %) des revenus totaux
- Le nombre de fermes déclarant l'élevage comme activité principale a augmenté de 31 % dans la Valléede-la-Gatineau entre 2016 et 2021.
- En Outaouais, c'est la production bovine qui est la plus importante. Les élevages mixtes et la production ovine gagnent toutefois en popularité auprès des éleveurs. Les plus petites fermes d'élevage (dont les revenus sont inférieurs à 100 K \$) ont enregistré une diminution de leurs revenus entre 2016 et 2021. C'est la tendance inverse pour les plus gros joueurs (dont les revenus sont supérieurs à 500 K \$).

Production végétale :

- 27 % des revenus agroalimentaires totaux
- Productions horticoles: 1,2 M\$ (11 % des revenus totaux)
- 964 K \$ en production acéricole
- 639 K \$ Production forestière
- 345 K \$ en production de fourrages

⁵⁰ Les entreprises forestières n'étaient pas comprises dans ce total.



AUTRES FAITS SAILLANTS⁵¹:

- Une diminution des revenus de 13 % a été observée entre 2013 et 2021 et celle-ci est corrélée à la diminution du nombre de fermes. Ce constat est observé en Outaouais ainsi qu'au Québec.
- Le revenu agricole moyen des entreprises laitières a connu une augmentation de 15 % entre 2013 et
- Celui des entreprises en production bovine a diminué de 3 % pour la même période.
- Une diminution du cheptel de bovins (laitier et de boucherie) de 36 %; augmentation du nombre d'exploitations (+ 23 %) et du cheptel d'ovins (+ 35 %) ont été observées entre 2016 et 2021. Il y a eu une augmentation importante du nombre d'exploitations déclarant une production de volailles pour la même période.
- 40 exploitations (13 %) déclaraient louer des superficies à d'autres propriétaires en 2020. Il exploitations déclaraient que d'autres entrepreneurs exploitaient leurs terres.
- 65 % des exploitations étaient recensées comme individuelle ou à propriétaire unique, tandis que 25 % étaient en partenariat, en société de personnes et en société en nom collectif. 9 % étaient des compagnies familiales. Elles suivent la tendance de l'Outaouais. Les exploitations québécoises étaient toutefois plus nombreuses à opérer une corporation familiale (31 %).
- Le capital agricole total de l'ensemble de la Vallée-de-la-Gatineau était de 164,8 M\$ en 2020. Depuis 2015, il a diminué de 0,9 % tandis qu'il a augmenté de 10,3 % en Outaouais.
- Les terres et les bâtiments possédés représentaient 61 % du capital agricole total de la Vallée (100,5 M\$). 15 % de celui-ci était attribué à la valeur de la machinerie, de l'équipement et des véhicules agricoles (23,9 M\$). Les animaux et la volaille représentaient 7 % de cette valeur (11,2 M\$).
- 64 % des exploitations possédaient un capital agricole total de moins de 1 M\$. 55 entreprises possédaient un capital agricole dans la fourchette de 500 K \$ à 1 M\$ et 57 possédaient un capital total de plus de 1 M\$.
- Les dépenses des exploitations de la Vallée ont augmenté de 28 % en 10 ans, mais moins qu'en Outaouais (+ 38 %).

⁵¹ Statistiques Canada (2022 et 2017). Tableaux 32-10-0370-01, 32-10-0424-01, 32-10-0425-01, 32-10-0371-01 32-10-0428-01, 32-10-0374-01, 32-10-0234-01. 32-10-0237-01 et 32-10-0241-01. Recensement de l'agriculture 2021, 2016 et 2011.

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE⁵²:

- La transformation alimentaire apporte une valeur ajoutée et une meilleure rentabilisation de l'entreprise et permet de saisir des opportunités de marché. Cependant, la pandémie a porté un coup dur à ce secteur dont la chaine d'approvisionnement a grandement été perturbée par l'augmentation des coûts de carburant et le phénomène de rareté des matières premières. La demande pour les produits transformés a toutefois augmenté.
- La transformation alimentaire est malgré tout en plein essor dans la Vallée! On dénombrait 30 agrotransformateurs et entreprises de transformation dans la MRC en 2022. 55 % d'entre elles ont été créées après 2010, tandis que 80 % d'entre elles se considèrent « en croissance » : leur vente de produits transformés augmente. La totalité des entreprises était de petites tailles avec 2 propriétaires ou moins. 31 % d'entre eux étaient des femmes en 2022.
- En moyenne, 28 produits transformés sont offerts par des entreprises dans la Vallée⁵³. Viandes de boucheries ou transformées, sirop d'érable et produits dérivés, mets préparés, fruits et légumes transformés, pains, pâtisseries, chocolats, poissons et fruits de mer transformés, alcools, miel et fromages sont entre autres offerts. Une entreprise dans la Vallée-de-la-Gatineau détenait un permis de fabrique laitière de moins d'un million de litres de lait. Celle-ci commercialisait d'ailleurs ses produits auprès des grandes chaînes d'alimentation du Québec.
- Les produits offerts se distinguent et rayonnent en Outaouais : ils sont liés à l'innovation des entreprises et mettent en valeur le terroir ou la culture régionale. De plus, nos entrepreneurs qui œuvrent dans le secteur vouent une importance particulière aux produits respectueux de l'environnement.
- 91 % des principaux ingrédients constituant les produits transformés de la Vallée proviennent de l'Outaouais et 99,8 % du Québec en 2022. C'est mieux que la moyenne outaouaise (72,6 % de provenance outaouaise) et québécoise (64 % de provenance québécoise)!
- 19 enjeux à court et moyen termes ont été identifiés lors de l'enquête auprès des entrepreneurs en transformation alimentaire de la MRC.
 - o La réduction des coûts de fabrication et d'approvisionnement (ainsi que le délai de celui-ci) et la mise en place d'espaces et d'infrastructures d'entreposage adaptés aux activités de transformation figuraient parmi les priorités les plus urgentes. Les enjeux liés à la commercialisation sont détaillés à la page 56.
 - o À moyen terme, les priorités allaient au développement et à l'amélioration des procédés de fabrication, à l'augmentation de la notoriété des produits via le marketing et à l'amélioration de la gestion financière. Sur cet aspect particulier, peu d'entreprises détenaient de bons outils de planification financière et de suivi⁵⁴.
- L'automatisation des entreprises est peu présente. De plus, 28,6 % des entrepreneurs déclaraient détenir une formation liée à la transformation alimentaire.
- La collaboration pour l'achat d'ingrédients et le partage d'équipement de transformation est présente entre entreprises du secteur. Elles souhaitent mettre leur énergie en commun pour développer les ventes des produits et pour la recherche et le développement.



Sullivan Simmentals

TRANSFORMATION DES VIANDES EN OUTAOUAIS-LAURENTIDES⁵⁵

- En 2023, on retrouve trois abattoirs de première transformation sous inspection provinciale en Outaouais.
 - o L'abattoir Charon à Saint-André-Avellin (MRC de Papineau) accepte les poulets, les dindons et les pintades. Il n'offre pas de service de découpe.
 - o L'abattoir Bouwman à Thurso (MRC de Papineau également) transforme les autres types de viandes, à l'exception du bison et du wapiti. Il est le seul à détenir une attestation de conformité de Québec vrai dans la région. C'est l'abattoir le plus sollicité.
 - o L'abattoir Les Viandes du Pontiac permet pour sa part l'abattage halal. Le porc n'y est donc pas admis ni pour l'abattage, ni pour la découpe.
 - o À Mont-Laurier, dans les Hautes-Laurentides, La Ferme La Rose des vents abat également les poulets sous inspection provinciale. Cette dernière a toutefois cessé l'abattage à forfait en raison de la grippe aviaire en 2023. Elle n'offrait pas de servies de découpe.
- En 2021, les volumes de bêtes abattues se distribuaient comme suit : agneaux (1544 bêtes), porcs (1494), bouvillons (932) et les veaux d'embouche (613)⁵⁶.
- La distance des exploitations d'élevage du nord de la Vallée-de-la-Gatineau avec les abattoirs disponibles contraint la commercialisation de leur viande auprès des consommateurs. Elles favorisent alors la vente à l'encan, car, pour certaines, le prix obtenu est parfois meilleur malgré la valeur ajoutée pouvant être tirée de la vente directe de produits transformés.
- En 2023, seule la boucherie O'Viandes, située à Déléage, possédait un permis de charcuterie générale dans la Vallée⁵⁷.

⁵² Doucet (2023), Enquête auprès des entrepreneurs de la MRCVG - Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais 2022

⁵⁵ Ce nombre inclut les agrotransformateurs et les entreprises de transformation (boulangeries, chocolateries, boucheries, poissonneries, etc.)

⁵⁴ Doucet (2023), Sommaire exécutif – Vallée-de-la-Gatineau – Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais en 2022

⁵⁵ Statistiques Canada (2016-2021). Recensement de l'agriculture, dans FLC (2023), Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais

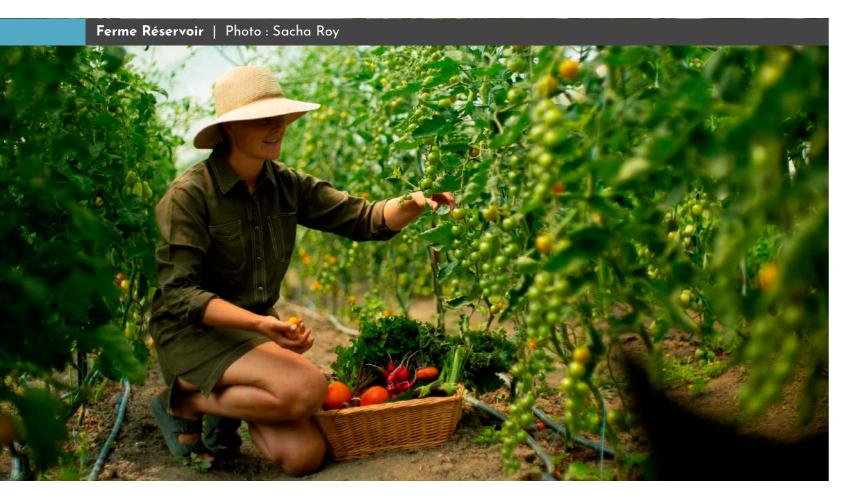
⁵⁶ Financière agricole (2022) dans FLC (2023), Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais ⁵⁷ MAPAQ (s.d.), Liste d'établissements sous permis, [en ligne], consulté le 29 juin 2023.

ACTIVITÉS DE TRANSPORT ET D'ENTREPOSAGE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DE L'OUTAOUAIS EN 202358,59,60

• Une enquête menée auprès des acteurs liés au secteur a été réalisée au printemps 2023. 48,8 % d'entre eux étaient producteurs agricoles tandis que 29,3 % étaient agrotransformateurs. Le reste se situait dans les entreprises de transformation. La Vallée-de-la-Gatineau est le territoire qui a le mieux répondu à l'étude (taux de réponse de 42,6 % pour la section entreposage et 34 % pour l'ensemble du questionnaire). Les sections « entreposage », « distribution » et « transport pour l'approvisionnement » aui suivent découlent de cette étude.

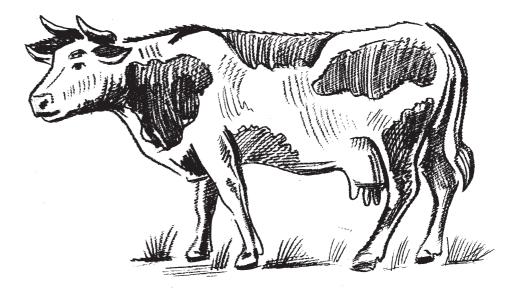
Entreposage:

• En Outaouais, près de 70 % des entreprises ayant répondu à l'enquête déclaraient posséder des espaces d'entreposage au sein de leur entreprise. 15,7 % souhaitaient en acquérir dans les cing prochaines années.



- 58 Doucet (2023), Sommaire exécutif : MRC de la Vallée-de-la-Gatineau Portrait-diagnostic des activités de transport et d'entreposage dans les circuits alimentaires en Outaquais
- 59 Doucet (2023), Sommaire exécutif Entreprises agricoles, transformateurs et distributeurs Portrait-diagnostic des activités de transport et d'entreposage dans les circuits alimentaires en Outaouais
- 60 Doucet (2023), Portrait-diagnostic des activités de transport et d'entreposage dans les circuits alimentaires en Outaouais

- Dans la Vallée
 - o La capacité de stockage des entreprises a été estimée à 60 320 pi3 (1 708 m3). 54,4 % de ceux-ci étaient à température ambiante, 38,2 % étaient réfrigérés et 7,4 % étaient congelés.
 - o C'est en été et à l'automne que les espaces à température ambiante et réfrigérée étaient les plus utilisés et au printemps et en hiver pour les espaces dédiés aux produits congelés.
 - o Le besoin en espace d'entreposage estimé pour l'ensemble des entreprises agricoles et de transformation alimentaire val-gatinoises est de 75 207 pi3 (2 130 m3) additionnels.
 - o Les superficies réclamées par les répondants étaient, en ordre de priorité : espaces à température ambiante (48 %), réfrigérés (39 %) et congelés (13 %).
 - o 43 % des entreprises de la Vallée-de-la-Gatineau se disaient insatisfaites des infrastructures, des aménagements et des équipements de chargement et de déchargement parce qu'ils ne correspondaient pas à leurs besoins. L'équipement de transport (35 %) et les besoins d'optimisation de l'espace d'entreposage (40 %) étaient les raisons les plus souvent évoquées en Outaouais.
 - o 39 % des espaces d'entreposage de la Vallée avaient 40 ans et plus. C'est presque le double de la moyenne outaouaise (21 %). 31 % avaient 10 à 19 ans et 15 % avaient moins de 10 ans. L'état général de 50 % d'entre eux était évalué à moyen. 36 % étaient bons ou excellents tandis que 14 % étaient
 - o Nombreux (93 %) sont les producteurs qui ne louaient pas leur espace dédié à l'entreposage à des pairs. Certains n'étaient pas intéressés (38 %), d'autres utilisaient déjà tout l'espace disponible (23 %) tandis que certains prévovaient utiliser cet espace ultérieurement (8 %).
 - Les 31 % restant souhaitaient louer des espaces additionnels à proximité. Les espaces d'OBNL à proximité faisaient partie des choix les plus intéressants, suivi d'espaces collectifs et d'espaces d'entreprises privées. Les entrepôts collectifs étaient particulièrement prisés par les entreprises outaouaises commercialisant de la viande en raison des défis liés à l'écosystème d'abattage
 - o Parmi les conditions évoquées pour l'utilisation d'un espace collectif d'entreposage, notons la distance moyenne (29 km) que les répondants seraient prêts à parcourir. 40 % des répondants étaient toutefois prêts à parcourir jusqu'à 50 km.
 - o Les coûts de location raisonnables, la possibilité d'utiliser l'espace temporairement, la modulation des paramètres (température et humidité) d'entreposage, le respect des normes de qualité et de certification de ces espaces, l'emplacement stratégique des espaces collectifs et l'existence d'un système alternatif en cas de panne ont été évoqués parmi les conditions gagnantes pour l'utilisation de ces espaces d'entreposage en Outaouais.



Distribution:

- 60 % des entreprises de la Vallée-de-la-Gatineau font moins de 5 livraisons mensuellement: 20 % de 5 à 10 fois par mois.
- Les entreprises de la Vallée-de-la-Gatineau distribuent davantage leurs produits sur place et moins dans les boutiques en ligne, sur leur site internet, dans les supermarchés/épiceries et dans les commerces de spécialité. Elles sont toutefois plus présentes auprès des dépanneurs que la moyenne en Outaouais.
- Peu d'entreprises de distribution ont été identifiées dans la région (neuf dont guelques-unes ne sont pas basées en Outaouais, mais desservent néanmoins son territoire). Les entreprises val-gatinoises transportent la plupart du temps elles-mêmes leurs produits en fonction des besoins, soit avec les véhicules de l'entreprise (42 %), soit avec les véhicules personnels des propriétaires (58 %). La majorité était des petits véhicules sans remorque (83 %). 100 % de celles-ci ne possédaient pas d'espaces de réfrigération ou de congélation.
- Près de 8 % faisaient affaire avec un distributeur ou un service de camionnage tandis que plus de 8 % collaboraient avec d'autres entreprises pour le transport de leurs produits.
- Lors de l'atelier sectoriel portant sur les aspects de logistique pour la commercialisation et la distribution des produits, une entreprise de transformation de la Vallée mentionnait que certains distributeurs refusaient carrément de se rendre à leur entreprise pour cueillir leurs produits, ce qui complexifiait leurs opérations et les revenus associés à leur commercialisation auprès des consommateurs du pôle urbain de Gatineau.
- La faible demande pour desservir les municipalités les plus éloignées de Gatineau ainsi que les quantités insuffisantes justifiant les frais de déplacement ont été évoquées par un distributeur interrogé dans le cadre de ce portrait-diagnostic. Le coût élevé des services de distribution et de transport alimentaire est un enjeu mentionné par près de 55 % des entreprises de la Vallée.
- Des partenariats seraient possibles pour maximiser les transports, mais 36,4 % des entreprises mentionnaient le manque de soutien et d'information pour organiser la logistique du transport comme un enjeu. 64 % des répondants de la Vallée se sont dit très intéressés par un service régional regroupant les livraisons et les volumes pour accéder à de nouveaux marchés. Le transport est en effet une clé de voûte pour la commercialisation de leurs produits en raison de leur éloignement. Une plateforme internet de covoiturage permettant d'identifier les opportunités de transport aller-retour pour la livraison des aliments était également convoitée (50 % des répondants très intéressés). Les services de location de véhicules et de camions réfrigérés (45,5 %), de livraison collective avec camionnette et chauffeur dédié (36,4 %) ou encore de service pour tisser des liens d'affaires entre entreprises avant des besoins de services de transport (45,5 %) suscitaient un intérêt potentiel ou conditionnel.
- La complexité (coordination, gestion et utilisation) et la surcharge de travail, les coûts d'adhésion et d'utilisation élevés, le manque de confiance au système quant à sa fiabilité et au respect des contraintes de transport justifient entre autres cette indécision. La difficulté de prendre en considération les différences organisationnelles et la singularité de certaines entreprises, la perte d'autonomie et d'opportunités (contact avec la clientèle) et les exigences légales difficiles à respecter ont également été mentionnées.
- La majorité des trajets identifiés par les entreprises de l'Outaouais (62,3 %) sont réalisés à longueur d'année et 32,1 % sont réalisés entre mars et novembre dont une partie entre juin à septembre.
- La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau effectue fréquemment des trajets pour se rendre dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais ainsi qu'à Ottawa et Gatineau.

Transport pour l'approvisionnement :

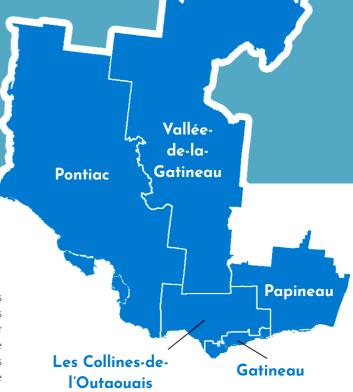
• 87.5 % des entrepreneurs de la Vallée déclaraient aller chercher eux-mêmes les commandes pour les intrants (ingrédients, contenants, semences, chaux, etc.), tandis que 75 % les recevaient à domicile. Les exigences des transporteurs pour livrer dans certaines portions de la Vallée sont élevées pour certains entrepreneurs. Pourtant, ils sont nombreux à acheter des intrants de 1x/ semaine à 1x/ mois (43,5 %) malgré les frais plus élevés encourus en raison de la distance à parcourir. 37,5 % n'étaient toutefois pas intéressés à collaborer avec d'autres entreprises pour le transport des intrants, le reste étant également partagé dans un intérêt moven à élevé.

ACTIVITÉS FERME ET VENTE **EN CIRCUITS COURTS**

AGROTOURISME^{61, 62}

Faits saillants en Outaouais :

• L'agrotourisme et le tourisme gourmand ont le vent dans les voiles en Outaouais. Les excursionnistes et les touristes qui fréquentent la région apprécient particulièrement ce produit d'appel spécifique. Ils dépensent davantage que ceux qui fréquentent d'autres types d'entreprises touristiques en Outaouais. Le secteur a aussi connu une croissance soutenue au Québec ces dernières années.



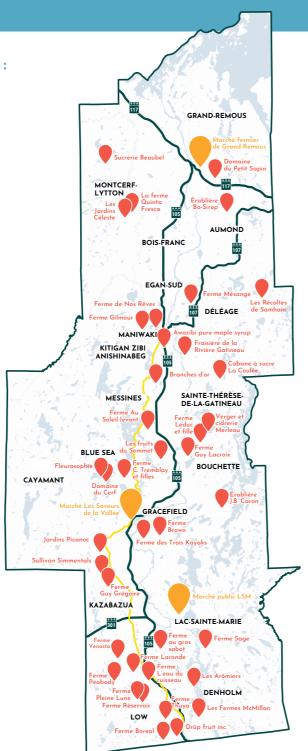
- o La visite d'une entreprise agrotouristique et de tourisme gourmand constituait la première motivation pour effectuer un voyage auprès de plus de 50 % des répondants à un sondage mené sur la filière en Outaouais en 2021.
- o Le secteur du tourisme gourmand et de l'agrotourisme en Outaouais a généré des retombées économiques directes de 10,5 M\$ en 2021 en Outaouais. C'est en moyenne 2,1 emplois équivalent temps complet (ETC) par entreprise agrotouristique et de tourisme gourmand de la région.
- o L'achalandage annuel totalisait 413 K visiteurs, soit une moyenne de 2 800 visites-personnes par établissement de cette filière.
- o Le chiffre d'affaires des entreprises en agrotourisme et tourisme gourmand de l'Outaouais représente 33 % de leur chiffre d'affaires total, une part moins importante que la movenne québécoise (40 %).

al RCGT (2021), Étude sur les retombées socio-économiques et touristiques de l'agrotourisme et du tourisme gourmand au Québec – Rapport régional : Outaouais

⁶² Lemay Stratégies (2016). Retombées économiques et importance touristique de l'agrotourisme et du tourisme gourmand, dans TAO (2018). L'agrotourisme et le tourisme gourmand en Outaouais – Portrait sommaire de la demande – Rapport d'analyse et de sondages, 2018.

Faits saillants dans la Vallée-de-la-Gatineau :

- La MRCVG mise gros sur le développement touristique de la Vallée-de-la-Gatineau. Deux des quatre enveloppes du Fonds Région et Ruralité (attribuées aux MRC par le MAMH) sont d'ailleurs dédiées au tourisme. Ce cap devrait être maintenu au moins jusqu'en 2028, ce qui est prometteur pour les entrepreneurs agroalimentaires qui désirent se diversifier par une offre agrotouristique.
- En 2021, 12 entreprises offraient des activités liées à l'agrotourisme et au tourisme gourmand à la ferme dans la Vallée. Des tables champêtres, de l'hébergement à la ferme, des activités d'animation, d'interprétation et des visites y étaient offertes. L'offre d'autocueillette (12 producteurs) est également diversifiée (courges, fruits et petits fruits, sapins de Noël).
- Trois marchés publics estivaux ont cours sur le territoire, offrant une activité agrotouristique complémentaire aux touristes et aux visiteurs qui recherchent ce type d'expérience.
- Les kiosques de vente à la ferme sont nombreux (31) sur le territoire. 34,4 % des agrotransformateurs et des entreprises de transformation alimentaire de la Vallée commercialisaient leurs produits de la sorte et envisageaient d'augmenter la part de ventes qui y étaient associées.
- Quelques épiceries fines réparties du nord au sud de la Vallée, des camions de cuisine de rue et une crèmerie étaient également actifs sur le territoire et contribuaient à la mise en valeur des produits locaux.









Cabane à sucre la coulée

- Bien que la pandémie ait grandement atteint le secteur, la demande pour les services-traiteur est de retour. Restaurateurs et cabanes à sucre viennent compléter l'offre pour le bonheur des locavores de la Vallée!
- Les maillages entre acteurs touristiques et producteurs agricoles sont monnaie courante. Citons notamment les repas et les produits offerts auprès des sites d'hébergement et de location d'embarcation nautique.
- Les entreprises agricoles réfèrent à l'occasion leur clientèle à des entreprises voisines, une pratique qui maximise les retombées pour la région et qui constituent un terreau fertile pour les activités d'agrotourisme et de tourisme gourmand
- Jusqu'à tout récemment, plusieurs éditions de la Foire Gourmande de la Vallée-de-la-Gatineau ont eu lieu, attirant un nombre croissant de participants (jusqu'à 350⁶³). La pandémie de Covid-19 a imposé des contraintes synonymes d'innovation pour les organisateurs bénévoles. Leur mobilisation s'est toutefois épuisée en 2021. En effet, ceux-ci étaient composés principalement de producteurs agricoles déjà grandement sollicités dans de nombreux projets. L'organisation de l'événement n'est pas envisagée pour le moment par ces derniers.

⁶³ Jennifer Nolan, agente de développement loisirs, sports et culture pour la MRCVG, communication personnelle (20 juin 2023).

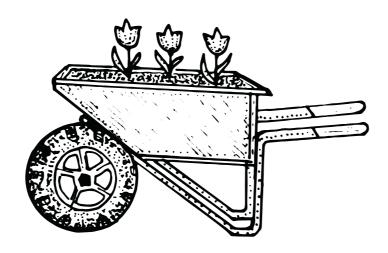


MODES DE MISE EN MARCHÉ EN 202064

- 77 entreprises déclaraient vendre directement au consommateur (53,4 %)
 - o 31 kiosaues à la ferme
 - o 8 kiosques hors de la ferme
 - o 20 entreprises commercialisaient leurs produits dans les marchés publics
 - o 10 entreprises produisaient des paniers hebdomadaires (agriculture soutenue par la communauté)
 - o 7 entreprises déclaraient commercialiser leurs produits via un site internet transactionnel
 - o 41 entreprises déclaraient vendre directement au consommateur
 - o 26 entreprises déclaraient vendre directement au consommateur par l'entremise d'un intermédiaire
- 96 entreprises déclaraient vendre indirectement leurs produits agroalimentaires⁶⁵
- Présence de 3 marchés fermiers actifs dans la MRC en 2023 : Le Marché Les Saveurs de la Vallée, qui a fêté son 10° anniversaire en 2023, celui de Lac-Sainte-Marie et le Marché fermier de Grand-Remous. Les villégiateurs en provenance d'autres régions du Québec et de l'Ontario représentent une partie importante de leur clientèle. En effet, la population de la Vallée peut passer du quitte au double, voire davantage pour certaines municipalités comme Lac-Sainte-Marie, Blue Sea et Grand-Remous.
- Un sondage effectué par l'Opération diversification agricole Haute-Gatineau (ODA) en 2022 auprès d'une trentaine de producteurs agroalimentaires val-gatinois met en lumière certains faits saillants relatifs à la mise en marché de leurs produits. Voici quelques constats :
 - o 24 % des répondants se disaient pleinement satisfaits de leur mise en marché, tandis que 37 % se disaient partiellement satisfaits.
 - o Les producteurs employant la vente directe étaient les plus satisfaits de leur mode de mise en marché (très ou partiellement insatisfaits : 69 %), tandis que les participants à la vente indirecte étaient partiellement ou très insatisfaits (34 %).
 - o Les producteurs ont exprimé un grand intérêt pour les projets de mise en marché collective. Deux-tiers des répondants se sont dit intéressés envers un site web transactionnel collectif. Le partage des transports pour la livraison (18/33) et la mise en commun de marketing et de publicité (17/33) ont également été populaires auprès des répondants.
 - o L'ODA recommandait de poursuivre la recherche de solutions auprès des producteurs sousreprésentés dans l'étude. Ces connaissances seront bonifiées prochainement dans le cadre du chantier commercialisation du Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 202-2025.



⁶⁵ Comprend les entreprises dont la commercialisation des produits implique plus d'un intermédiaire





COMMERCIALISATION DES PRODUITS TRANSFORMÉS⁶⁶

- · Le principal frein pour la commercialisation des produits transformés est la distance des agrotransformateurs et des entreprises de transformation alimentaire de la Vallée avec la clientèle.
- Ceux-ci désirent augmenter l'accès à leurs produits aux consommateurs ainsi que leurs ventes. Malgré leur leadership, 25 % déclaraient avoir de la difficulté à commercialiser leurs produits et désiraient se trouver de nouveaux marchés pour écouler leur production.
- 87,5 % d'entre eux déclaraient commercialiser leurs produits dans la Vallée. Leurs ventes se déclinaient comme suit : 46,9 % des ventes s'effectuaient dans la MRC. Le reste des ventes s'effectuaient à Gatineau (11,9 %), Ottawa (15 %), ailleurs au Québec (17,5 %), et 6,3 % dans les Collines-de-l'Outaouais. 50 % des entreprises déclaraient que des barrières empêchaient la commercialisation de leurs produits en Ontario. Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais sont les deux territoires principalement visés pour augmenter leurs ventes.
- Pour commercialiser leurs produits, les entreprises de transformation alimentaire et les agrotransformateurs ne désiraient pas augmenter leurs ventes dans les marchés publics. 75 % déclaraient y commercialiser des produits pour 24,4 % des produits transformés. Les ventes sur le site internet de l'entreprise (4,4 % des produits présentement commercialisés dans la Vallée), les ventes à l'entreprise (34,4 % des produits) et via les plateformes de vente en ligne étaient visés (1,3 % des produits présentement commercialisés).

⁶⁶ ODO (2022), Enquête auprès des entrepreneurs de la MRCVG - Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais 2022

COMMERCIALISATION DE LA VIANDE⁶⁷

- Les fermes d'élevage de l'Outaouais étaient plus nombreuses à effectuer de la vente directe auprès des consommateurs que la moyenne québécoise en 2021. Ces ventes ont également progressé depuis 2016. La proportion des exploitations de la Vallée-de-la-Gatineau était la même que la moyenne régionale pour ce type de ventes.
- En Outaouais, la commercialisation à la ferme était la plus largement employée parmi les méthodes pour vendre directement aux consommateurs, suivie par les livraisons directement aux consommateurs. La vente via des paniers de produits carnés était plus populaire en Outaouais (10 %) que la moyenne auébécoise (6 %).

PRODUCTEURS AGRICOLES, MAIN-D'ŒUVRE ET RELÈVE^{68,69,70,71}



- En 2020, 34 % des exploitants agricoles de la Vallée étaient âgés de 35 ans et plus et 59 % de 55 ans et plus. L'âge moyen des producteurs était de 55 ans.
- L'âge moyen de la relève établie est passée de 34,2 à 33,2 entre 2016 et 2021 au Québec. Elle était de 34,4 ans en Outaouais en 2016. 56 % de la relève établie en Outaouais était âgée entre 35 à 39 ans en 2016.
- La présence de relève féminine a augmenté de 14 % entre 2011 et 2021 en Outaouais. 39 % des exploitations de la relève étaient opérées par des agricultrices, une proportion nettement supérieure à la moyenne québécoise. C'est toutefois chez les 40 à 59 ans où les femmes étaient les plus représentées dans la Vallée-de-la-Gatineau (41 %).
- Parmi les régions périphériques de la province, l'Outaouais figurait parmi les 2 régions où l'on retrouve le plus de détenteurs d'un diplôme universitaire. 84 % de la relève établie en Outaouais possédait un diplôme d'étude post-secondaire en 2021, un léger recul depuis 2016 (86 %). Elle se classait au dernier rang quant à la diplomation post-secondaire des régions périphériques du Québec en 2021, en-deçà de la moyenne de ces dernières (91 %) et de celle du Québec (86 %).
- En Outaouais, les démarrages d'entreprises agricoles continuent d'avoir la cote. Depuis cinq ans, ils sont passés de 55 % (2016) à 69 % (2021), une augmentation de 25 %. Pour leur part, les transferts familiaux représentent 28 % des établissements. Ils sont en perte de vitesse depuis 2011 (diminution de près de 40 %). Or, ce sont les entreprises de la relève en situation de transfert qui enregistraient les revenus les plus élevés au Québec.

- En 2020, 17 des 143 entreprises val-gatinoises enregistrées prévoyaient vendre leur entreprise d'ici 5 ans. Seule l'une d'entre elles n'avait pas identifié de relève. Toutefois, seulement 11 % possédaient un plan de relève écrit en 2021.
- On dénombrait 19 exploitations dont le membre principal était âgé de moins de 40 ans dans la Vallée, une proportion de 13 % en 2020. Cette relève choisissait davantage la production de bovins de boucherie (43 % des membres de l'exploitation), la production laitière (17 %) et la production de fourrages (17 %).
- En 2018 débutait l'offre du service L'ARTERRE dans la MRC de Papineau. Depuis, les autres MRC de l'Outaouais y ont adhéré progressivement. En date d'octobre 2022, plus de 111 dossiers aspirants agriculteurs et de 85 dossiers propriétaires ont bénéficié de cet accompagnement personnalisé. 11 jumelages L'ARTERRE et 25 jumelages hors-L'ARTERRE ont été rendus possibles grâce à ce service et les retombées se poursuivent.
- En 2023, une formation professionnelle (DEP) en production animale se dessine. Elle devrait accueillir sa première cohorte en 2024 au CFP de Mont-Laurier. Celle-ci est le fruit d'un partenariat avec le Centre de formation agricole de Mirabel qui possède déjà un tel programme. De l'aide financière remboursant les déplacements de plus de 50 km pourrait être offerte aux étudiants sous certaines conditions, ainsi que de l'hébergement sur place au besoin. Plusieurs entreprises ont déjà mentionné leur intérêt à recevoir les étudiants pour l'occasion.
- L'inauguration de la Plateforme de Petits-fruits de Messines, un incubateur agricole porté par le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais, est prévue en 2024. La relève intéressée par la production de petits fruits, la production maraîchère et la production de noix pourra venir s'y familiariser tout en bénéficiant de végétaux déjà implantés, d'installations défrayées et d'achats groupés. Un accompagnement ponctuel technique et financier, du réseautage et du mentorat avec les pairs, de la formation et un site de démonstration en recherche et développement y seront également offerts. L'entrepreneur en herbe sera donc privilégié et pourra, à terme, se lancer avec confiance une fois son plan rédigé, son modèle d'affaires consolidé, ses méthodes de travail perfectionnées et sa clientèle établie.



⁶⁷ Statistiques Canada (2016-2021) Recensement de l'agriculture dans FLC (2023), Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais

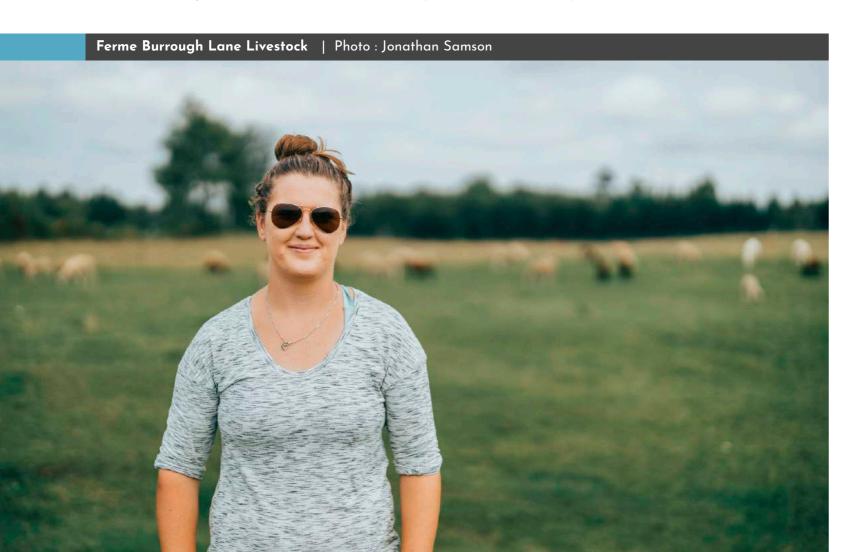
⁶⁸ MAPAQ (2021), Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles

⁶⁹ MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011-2016

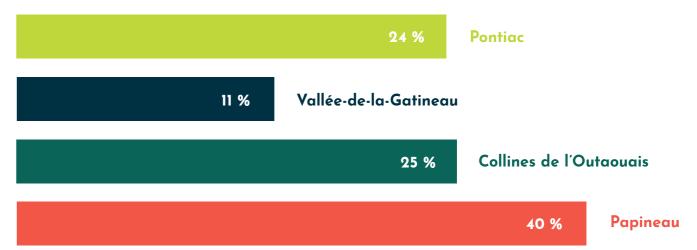
⁷⁰ La Financière agricole du Québec, Statistique annuelles : Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), 2019

⁷¹ Statistiques Canada (2017 et 2022), Tableaux 32-10-0382-01, 32-10-0437-01 et 32-10-0243-01. Recensement de l'agriculture 2016 et 2021

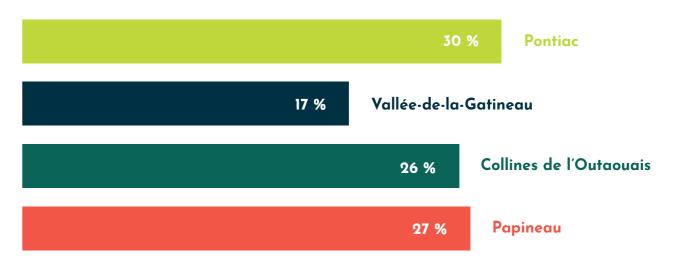
- Le nombre d'entreprises en production bovine assurées au programme ASRA veau d'embouche avec la Financière agricole du Québec a diminué de 26 % entre 2013 et 2021.
- Les membres d'exploitations agricoles val-gatinoises sont nombreux à travailler à l'extérieur de leur ferme (50 %). 22,5 % des membres d'exploitations agricoles de la Vallée travaillaient 40 heures et plus à l'extérieur de la ferme et 20 % entre 30 et 39 heures. En contrepartie, ils étaient 22,5 % à travailler 40 heures et plus sur la ferme et 37,5 % à y travailler 39 heures et moins.
- Les entreprises agricoles déclaraient embaucher un total de 93 travailleurs en 2020. Ce sont les travailleurs saisonniers ou temporaires qui représentent la plus grande part (84 %) de la main-d'œuvre des entreprises agricoles de la Vallée. 14 % travaillaient à temps plein et 2 % à temps partiel. Cette distribution est singulière et diffère de l'ensemble des MRC de l'Outaouais et de la moyenne québécoise. En effet, la région employait davantage de travailleurs à temps plein (32,6 %) et à temps partiel (14,9 %) et moins de travailleurs saisonniers ou temporaires (52,5 %). La moyenne Québécoise suivait la tendance outaouaise (respectivement 35,1 % à temps plein, 14,8 % à temps partiel et 50,1 % saisonniers ou temporaires. En 2015, La Vallée employait moins de travailleurs (75) et davantage de travailleurs à temps partiel (32 %) que saisonniers ou temporaires (55 %).
- Parmi l'ensemble des entreprises agricoles val-gatinoises disposant d'un numéro d'identification ministériel (NIM), 19 d'entre elles ont bénéficié de programmes d'aide disponibles au MAPAQ en moyenne chaque année. Elles ont reçu 8 157 \$ chacune en moyenne annuellement.
- Parmi les exploitations qui ont reçu une aide du MAPAQ dans les MRC rurales, celles qui étaient en territoire val-gatinois étaient les moins nombreuses à y avoir eu recours ces cinq dernières années.



Provenance des exploitations agricoles en activité dans une MRC rurale de l'Outaouais et ayant bénéficié des programmes d'aide du MAPAQ entre 2018 et 2023



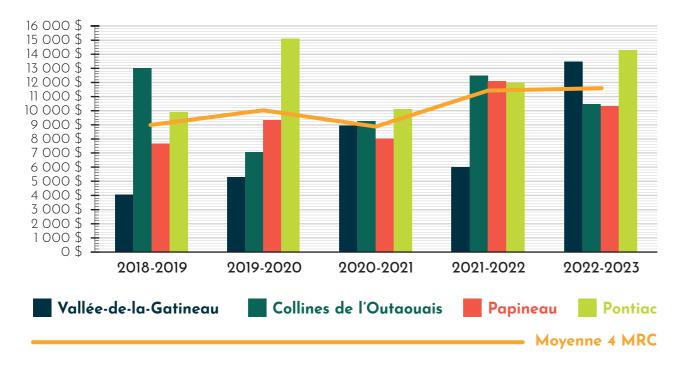
Répartition du total des exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ en activité dans une MRC rurale de l'Outaouais entre 2018 et 2023



Trois années sur cinq, l'aide moyenne dont les entreprises avaient bénéficié était inférieure aux MRC rurales de l'Outaouais⁷². Pendant ces trois années, l'aide était près de 50 % moindre que ses voisines (respectivement -55,6 %, -47 % et -47,4 % en 2018-2019, 2019-2020 et 2021-2022). La MRCVG a bénéficié du programme Priorités bioalimentaires territoriales pour la réalisation du présent PDZAAR en 2020-2021. En 2022-2023, un nombre plus important de demandes a été enregistré pour les programmes Territoires - Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille et Action-prévention agroalimentaire pour l'achat d'équipement et la mise aux normes d'installations déjà existantes.

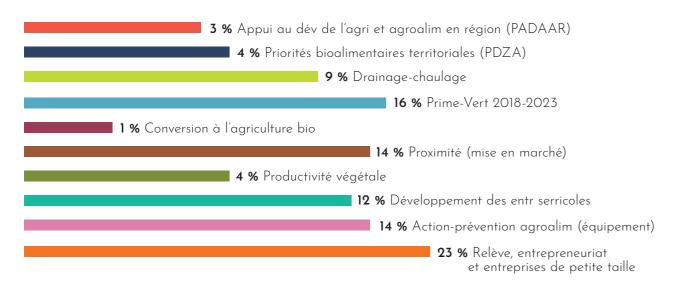
⁷² Ce calcul exclut en effet Gatineau afin d'interpréter le plus fidèlement la réalité. L'aide dont ont respectivement disposé le CRÉDETAO et la TAO auraient pu altérer les résultats et leur interprétation

Montant moyen octroyé par exploitant enregistré au MAPAQ et ayant bénéficié de programmes d'aide du MAPAQ, répartis selon chaque MRC rurale de l'Outaouais entre 2018 et 2023



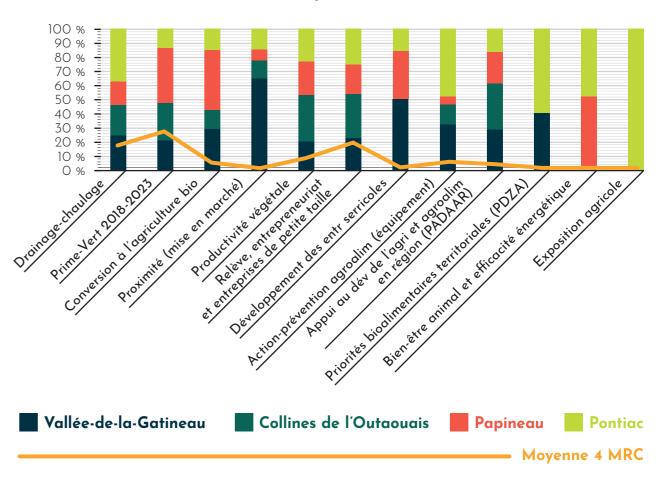
• Entre 2018 et 2023, parmi les programmes d'aide du MAPAQ ayant permis d'octroyer des sommes particulièrement importantes aux entreprises agricoles val-gatinoises, citons les suivants :

Répartition des montants octroyés aux exploitants agricoles val-gatinois par programmes d'aide du MAPAQ pour les années 2018 à 2023



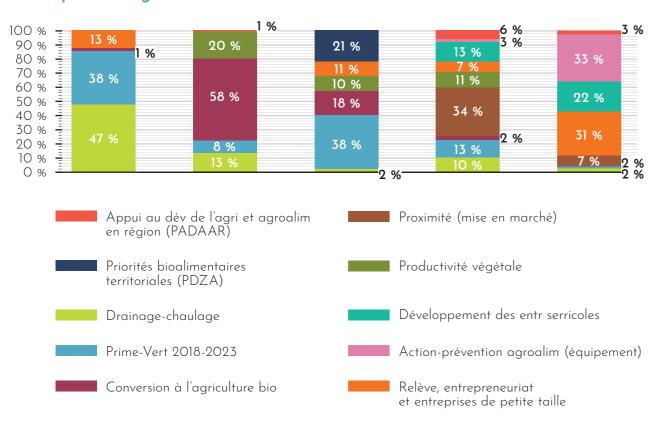
- Mentionnons que les programmes de soutien au développement des entreprises serricoles et l'initiative ministérielle Action-prévention agroalimentaire n'ont été ouverts qu'à partir de l'année 2021-2022.
- À l'instar de la Vallée, le programme Territoires Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille a été très populaire après de l'ensemble des MRC rurales de l'Outaouais entre 2018 et 2023.
- Il en va de même pour le programme Prime-vert qui vise à accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles. Toutefois, ce dernier a fait l'objet d'un moins grand nombre de demandes dans la Vallée.

Provenance des demandes effectuées auprès du MAPAQ pour les programmes d'aide et de soutien entre 2018 et 2023 parmi les MRC rurales de l'Outaouais



- Dans la Vallée, le programme d'appui au drainage et au chaulage a vu sa popularité chuter de plus de 75 % entre 2018-2019 et 2019-2020 (le nombre de bénéficiaires annuel variant entre 4 et 15 % du total des demandes effectuées depuis 2019-2020).
- Le nombre de demandes effectuées pour le programme Proximité (qui soutient les initiatives de mise en marché de proximité) s'est particulièrement démarqué dans la Vallée, notamment auprès des initiatives collectives.

Répartition par programme des montants octroyés par le MAPAQ aux exploitants agricoles annuellement dans la Vallée-de-la-Gatineau



 Au total, 766 781 \$ ont été accordés entre 2018 et 2023 aux entrepreneurs val-gatinois. Cela représente une moyenne annuelle de près de 153 K \$. Le programme de crédit de taxes foncières agricoles a pour sa part permis de soutenir les exploitants val-gatinois pour un montant total de 1,42 M\$, soient près de 284 K \$ par année additionnels.



SECTEUR AGROFORESTIER

La forêt multiressources

- La forêt est ancrée dans le mode de vie des val-gatinois. C'est son omniprésence qui la positionne encore aujourd'hui comme une région-ressource. De fait, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau comprend un vaste territoire boisé. Les forêts du domaine de l'état, dont la gestion est assurée par le forestier en chef du Québec, totalisent une superficie de 10 253 km². En territoire municipalisé, les terres publiques intramunicipales (TPI) totalisent près de 200 km² et sont majoritairement comprises dans le domaine de l'érablière à tilleul et, dans une moindre mesure, dans l'érablière à bouleau jaune. Leur gestion est assurée par le service de la gestion du territoire de la MRCVG (55 km²) ou déléguée (144,7 km²). Par conséquent, 14,89 % du territoire de la MRC est de tenure privée.
- En 2016, le secteur forestier représentait 7,1 % des emplois totaux de la MRC, pour un indice de dépendance économique⁷³ de 4.69. C'est la part d'emplois et l'indice les plus élevés en Outaouais (movenne de 0.96)⁷⁴. La MRC d'Antoine-Labelle, en comparaison, avait un indice similaire (4,45). La MRCVG comptait cinq usines de bois sur son territoire en 2020, dont quatre de sciage et une de panneaux agglomérés⁷⁵.
- En zone agricole, 65 % des terres sont boisées et la production de matière ligneuse est bien ancrée dans les habitudes des producteurs agricoles. 9 fermes déclaraient se spécialiser dans cette production en zone agricole, mais 36 déclaraient en produire et 132 déclaraient en détenir. Le revenu d'appoint moyen de cette production était de 36 000 \$ par exploitation déclarante^{76,77}
- En forêt privée, les peuplements sont en majorité constitués de peupliers, suivis d'érables à sucre et de feuillus tolérants. 33 % de sa superficie est composée de peupliers, de feuillus non-commerciaux et d'autres feuillus intolérants pour lesquels il n'existe actuellement pas de preneur (bois de trituration). Les lots forestiers y sont régulièrement et intensivement exploités. En effet, la superficie boisée des peuplements « jeunes » représente 70 % du territoire en forêt privée. Les peuplements matures y sont moins nombreux (30 %) que dans le reste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (53 %). La régénération y est peu abondante et du reboisement serait souhaité, 78,79.
- 73 Il s'agit du nombre d'emplois dans l'industrie des produits forestiers divisé par le nombre total d'emplois dans une municipalité donnée sur le nombre d'emplois dans l'industrie des produits forestiers divisé par le nombre total d'emplois pour tout le Québec.
- 74 MFFP (2019). Importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec.
- 75 ODO (2020), Diversité économique et perspectives de développement économique dans État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires – Rapport complet et fiches thématiques
- ⁷⁶ MAPAQ (2021), Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles
- 77 MAPAQ (2021), Portrait bioalimentaire de la MRCVG 2021
- 78 MFFP (2018), Cinquième inventaire écoforestier, 2016



- Un faible nombre de fermes sont situées en dehors de la zone agricole. Il s'y déroule principalement la production extensive de fourrages et des troupeaux de bovins, procurant un revenu d'appoint à ses exploitants. La zone rurale de la MRC permet aux propriétaires fonciers d'y implanter des fermettes avec animaux de ferme. Un maximum de 0,548 unité animale y est permis par hectare de terre pour maintenir des seuils en phosphore acceptables. Cayamant, dont l'entièreté de son territoire est exempte de la zone agricole⁸⁰, compterait quatre producteurs agricoles non-enregistrés en 2023⁸¹.
- Outre l'exploitation forestière, la forêt de Vallée-de-la-Gatineau accueille plusieurs autres activités complémentaires. On y recense 1 576 km² conservés, dont 11 écosystèmes forestiers exceptionnels, 123 refuges biologiques et deux réserves de biodiversité projetées.
- La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau accueillera bientôt le Parc régional du Lac 31 Milles (ouverture prévue en 2024). Sur son territoire, l'étendue des rives de son lac touche aux municipalités de Déléage, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Bouchette et Gracefield. Dans la MRC d'Antoine-Labelle, la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain est également comprise dans les limites administratives du futur parc. À terme, sa superficie terrestre devrait totaliser 577 hectares⁸². Il s'agit là d'un attrait majeur pour ses amateurs et d'une belle opportunité pour les producteurs désirant accéder à cette clientèle spécifique.
- Toujours dans la Vallée-de-la-Gatineau, on retrouve aussi une forêt d'expérimentation, d'enseignement et de recherche (la forêt Sicotte) et de nombreux sentiers pédestres. À l'instar de la province, la forêt représente une richesse et un vaste terrain de jeu pour les amateurs de plein-air, d'observation de la faune et de la flore, de sports motorisés, de chasse, de pêche et de piégeage⁸³.

Production acéricole

- Le revenu moyen total de production acéricole était d'environ 3,06 \$/livre en 2020. La production moyenne était évaluée à 3,59 livres/ entaille⁸⁴.
- 29 % du potentiel acéricole théorique de la province était situé en Outaouais en 2018. Malgré cela, seul O,6 % de cette superficie était sous permis actifs décernés par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).
- En terres publiques du domaine de l'état de la MRCVG, une douzaine de permis d'intervention en érablière pour la production acéricole étaient décernés pour une superficie de 501 ha en 2021. Il s'agit là de 65 % des superficies en permis actifs de l'Outaouais. De ce nombre, 5 permis opéraient une production de sirop d'érable dite artisanale et 7 une production dite commerciale. En 2020, on dénombrait un total de 88 391 entailles exploitées par celles-ci, soit une moyenne de 163 entailles/ha⁸⁵. Des 12 exploitations déclarant une production acéricole, 9 en faisaient leur spécialisation en 2020⁸⁶. Parmi celles-ci, trois entreprises offraient des repas de cabane à sucre sur place.
- Dans l'unité d'aménagement forestier couvrant la MRC (UA 073-51), 1073 ha étaient identifiés comme potentiel acéricole à prioriser par le MRNF et, de ce nombre, 280 ha étaient situés dans des secteurs visés par des interventions forestières.

81 Cynthia Emond, da par intérim de Cavamant, communication personnelle, 2023

82 Marlène Thonnard, Présidente de la Corporation du parc régional du Lac 31 Milles (Communication personnelle, 10 juillet 2023)

83 MRCVG (2021), Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

⁸⁶ MAPAQ (2021), Fiches d'enregistrement 2020.

Potentiel de l'autre forêt, les produits forestiers non-ligneux

- Une étude récente du CREDÉTAO⁸⁷ (à paraître prochainement) caractérise une quinzaine de champignons à potentiel de commercial ainsi que le potentiel acéricole en terres de différentes tenures en Outaouais. La Vallée-de-la-Gatineau est remplie de promesses en matière de produits forestiers non-ligneux (PFNL⁸⁸). En effet, une soixantaine de sites identifiés ont pu être visités et se sont avérés intéressants pour l'exploitation d'érablières ou pour la récolte de champignons forestiers d'intérêt commercial. Des recherches doivent être poursuivies pour d'autres plantes d'intérêt, car elles n'ont pas été couvertes dans le cadre de cette étude.
- La nation Anishinabeg des communautés de Kitigan Zibi et de Lac Barrière exerce régulièrement des activités d'usufruit⁸⁹ en forêt liées à sa culture et ses traditions, dont la récolte des PFNL. Des gardiens sont mandatés pour préserver l'intégrité et la pérennité des écosystèmes et pour assurer l'utilisation durable des ressources qu'ils comportent. En effet, l'utilisation durable de ces ressources assure l'approvisionnement aux générations à venir. La MRCVG reconnait une opportunité de travailler en collaboration avec la Nation Anishinabeg pour y parvenir. Si celle-ci le souhaite, un comité régional constitué notamment des représentants de la Nation Anishinabeg ainsi que d'autres acteurs œuvrant dans le secteur agroalimentaire pourrait être formé afin de réfléchir à une possible signature gastronomique territoriale⁹⁰. La MRC tend la main pour « ouvrir des canaux de communication avec les représentants de la communauté autochtone de Kitigan Zibi Anishinabeg afin de collaborer » autour de différents sujets apportés par cette filière⁹¹.
- ⁸⁷ Le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais
- Es PFNL se déclinent en trois principaux créneaux : les produits alimentaires extraits de la forêt, les produits ornementaux tirés de la forêt et les substances extraites de plantes forestières servant à fabriquer des produits pharmaceutiques et des produits d'hygiène personnelle
- ⁸⁹ En vertu de l'article 1120 du Code civil du Québec : « L'usufruit est le droit d'user et de jouir, pendant un certain temps, d'un bien dont un autre a la propriété, comme le propriétaire lui-même, mais à charge d'en conserver la substance. »
- 90 MRCVG (2021), Développement socioéconomique et vitalité du territoire dans Schéma d'aménagement et de développement de la MRCVG
- 91 Ibid, Les politiques d'aménagement et de développement de l'affectation récréoforestière



⁸⁰ CPTAQ, 2020

⁶⁴ Doyon, Bergeron et EcoTec Consultants (2022), Évaluation des retombées économiques de l'acériculture québécoise en 2020 dans PPAQ (2022), Prix selon le classement du sirop d'érable – Rapport annuel – L'acériculture au Québec, durable et prospère
⁶⁵ MFFP, 2020.



AGROENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Le plan d'adaptation aux changements climatiques d'Agriclimat pour les régions de l'Outaouais et des Laurentides identifie 6 priorités pour les productions végétales et 4 pour les productions animales. L'amélioration de la santé des sols et la gestion de l'eau ont notamment été identifiées et ont retenu l'attention des producteurs ayant participé à l'atelier sectoriel sur cette thématique. L'adaptation des plantes fourragères est un exemple de préoccupations évoquées par les producteurs dans le cadre volet 1 du projet Agriclimat⁹².
- En raison de la présence importante de fermes en production animale en pâturages, de l'omniprésence des plantes fourragères qui nécessitent peu d'interventions au champ et de la présence importante de forêts sur le territoire de la MRC, l'impact des exploitations agricoles val-gatinoises sur les sols agricoles est modéré (2020).93,94
 - o 58 entreprises agricoles déclaraient faire du pâturage en rotation et 27 déclaraient une alimentation ou du pâturage hivernal aux champs.
 - o Peu de grandes cultures : 16 entreprises déclaraient 325 ha en travail minimal du sol et 6 déclaraient 185 ha en semis direct (respectivement 2,4 % et 1,4 % des superficies en culture).
 - o Moins de 100 ha avaient été désherbés mécaniquement et 17 entreprises déclaraient enfouir des engrais verts
 - o 53 entreprises déclaraient des haies brise-vents (naturelles ou plantées)

L'utilisation de produits phytosanit aires et d'intrants chimiques est peu répandue dans la Vallée :

- o 16 entreprises déclaraient avoir eu recours aux semences traitées avant la plantation, 13 aux herbicides, 6 aux insecticides et 4 aux fongicides.
- o Les engrais chimiques ont été employés par 29 entreprises sur une superficie de 1 661 hectares (12,7 % des superficies en culture) et seules 5 d'entre-elles ont déclaré avoir eu recours à des oligoéléments.
- o L'utilisation du fumier ou du lisier appliqué était plus largement répandue. 57 % des exploitations déclaraient y avoir eu recours. Plus des deux-tiers d'entre elles employaient du fumier solide et ne l'incorporaient pas dans le sol pour une superficie de 1 711 hectares (13,1 % des superficies en culture), comparativement au fumier solide incorporé (sur 556 hectares; 4,2 % en culture).
- En 2020, 37 exploitations avaient effectué des analyses de sol dans la MRCVG.
- 17 entreprises (11 %) ont déclaré avoir appliqué de la chaux sur un superficie de 532 hectares. C'est moins que l'Outaouais (13 %) et que le Québec (18 %). Les coûts de livraison élevés ont d'ailleurs été soulignés par les entrepreneurs agricoles ayant participé aux consultations comme un frein majeur à leur utilisation.

PLANIFICATION ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- En 2023, le gouvernement du Québec a annoncé de nouvelles mesures en matière d'aménagement du territoire. Le gouvernement a revu la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le 1er juin 2023. Dans le cadre de la nouvelle Politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire, le gouvernement maintient la délégation des pouvoirs liés à l'aménagement et au développement du territoire agricole de la MRC. L'objectif est d'assurer sa protection, la mise en valeur de son plein potentiel et de créer un cadre propice à la pratique des activités agricoles. Les orientations gouvernementales en aménagement du territoire dressent pour leur part une liste d'attentes adressées aux MRC pour y parvenir et celles-ci sont en cours de validation. Un plan a également été annoncé pour mettre en œuvre les différentes mesures visées par ce grand chantier.
- Le gouvernement a également annoncé le 21 juin de la même année qu'il souhaitait revoir la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. Plusieurs changements sont à prévoir afin de maintenir les activités agricoles dans les meilleures terres du Québec, d'assurer l'autonomie alimentaire du Québec et d'augmenter l'accès aux terres à la relève, notamment.
- Le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC est à jour et a été adopté par son conseil en 2021. Aucune demande à portée collective pour les îlots déstructurés en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles n'a été effectuée dans la MRCVG. Il était toutefois prévu d'aller de l'avant avec cette demande dans les 0 à 36 mois suivant l'adoption du SADR de la MRCVG, en 2021.

• Le patrimoine agricole bâti et paysager a fait l'objet d'une étude en 2022. Une série de recommandations par grands ensembles (dites « unités paysagères ») a été émise et une majorité d'entre elles ont été intégrées au plan d'action du présent PDZAAR. Un inventaire du patrimoine était en cours de réalisation en 2023 dans la MRCVG.

• L'Outaouais s'est doté d'un plan de développement bioalimentaire (PDBO) en 2018. Il s'agit grosso modo d'un PDZA à une échelle régionale. Les différents territoires de la région (4 MRC et la Ville de Gatineau) se sont dotés d'une Entente sectorielle pour le développement bioalimentaire pour propulser des projets qui abordent les objectifs fixés dans ce Plan. Quatre grands chantiers sont notamment mis en œuvre de manière concertée entre les partenaires de l'Entente : attraction et relève, commercialisation, transformation et sécurité alimentaire et saines alimentations. Les projets mis en œuvre dans le cadre de cette première entente (2019-2022) ont notamment permis de mettre sur pied la Plateforme de petits fruits de Messines, de financer les services d'un agent de maillage L'ARTERRE régional qui accompagne les aspirants agriculteurs en Outaouais, de réaliser plusieurs portraits-diagnostics (transformation alimentaire, distribution et entreposage, rapport ÉPATTE) et de soutenir des initiatives comme le projet ALUS Outaouais-Laurentides. Cette entente a été renouvelée jusqu'en 2025.

⁹² CDAQ (2021), Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Outaouais et des Laurentides aux changements climatiques. Projet Agriclimat 93 MAPAQ (2021), Fiches d'enregistrement 2020

Statistiques Canada (2021), Tableau 32-10-0249-01 - Utilisation des terres; Tableau 32-10-0369-01 - Pratiques et aménagement des terres; Tableau 32-10-0368-01 - Produits appliqués sur les terres, fumier et irrigation; Tableau 32-10-0379-01 - Technologies utilisées dans l'exploitation, Recensement de l'agriculture, 2021

SERVICES PARA-AGRICOLES



Services agricoles collectifs

- À l'instar de la Plateforme de petits fruits de Messines (détails à la page 83), deux autres incubateurs de ce type sont en cours d'élaboration (agroforesterie et arbres fruitiers - MRC de Papineau et production animale - MRC de Pontiac) en Outaouais. On y retrouve aussi un plateforme dédiée à la production maraîchère biologique dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, en activité depuis plus de dix ans.
- L'Opération diversification agricole Haute-Gatineau chapeaute une coopérative d'utilisation de la maind'œuvre partagée sur le territoire de la MRC.
- L'organisme a également fait l'acquisition d'un épandeur à chaux. Il souhaite notamment offrir à ses membres de louer cette machinerie à moindres coûts et souhaiterait développer ce type d'initiatives collectives dans les années à venir.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Fruit d'une concertation locale de plusieurs années, le Centre de valorisation des aliments a été fondé à l'automne 2022. L'organisme pourvoit la population en denrées fraîches et vient en aide à divers organismes de la Vallée qui assurent un service de sécurité alimentaire à sa population vulnérable. Un premier bâtiment offrira des espaces locatifs pour la transformation et l'entreposage des denrées ainsi que des espaces de conditionnement. Ceux-ci pourront être loués par les entrepreneurs agroalimentaires de la Vallée. Des jardins solidaires, communautaires et éducatifs devraient aussi voir le jour. Des activités éducatives pourront également être offertes à la population.
- La Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau favorise et anime une concertation multisectorielle qui regroupe de nombreux acteurs. Elle chapeaute ou soutient différents projets qui visent à promouvoir les saines habitudes de vie, l'alimentation saine et l'éducation des jeunes à un mode de vie sain.

Le système alimentaire durable de l'Outaouais

- Un portrait du système alimentaire durable a été réalisé en 2020. Malheureusement, les acteurs du milieu agroalimentaires n'avaient pas été intégrés à la hauteur du rôle essentiel qu'ils jouent dans celui-ci. En effet, la pandémie de Covid-19 qui est venue complexifier la collecte des informations. C'est pourquoi une deuxième mouture est en cours de réalisation pour pallier ce manque^{95,96}.
 - o Dans la Vallée-de-la-Gatineau, la population de plusieurs municipalités a peu accès aux épiceries (Low, Denholm, Lac-Sainte-Marie et une partie de Kazabazua ont accès à une seule épicerie). Grand-Remous, Montcerf-Lytton, la partie ouest de Bouchette et la portion nord de Cayamant sont considérées des déserts alimentaires⁹⁷. Elles sont de surcroît défavorisées économiquement et cela exacerbe leur vulnérabilité. L'éloignement des municipalités du territoire avec les pôles économiques de Maniwaki et de Gracefield ainsi que les enjeux liés au transport collectif accentuent l'insécurité alimentaire des val-gatinois.
 - o Peu de concessionnaires de services alimentaires étaient actifs dans les cafétérias des écoles de la MRCVG. Les restaurants « rapides » sont alors préconisés par les élèves pendant le dîner. Une brigade culinaire était toutefois active à l'école secondaire de la municipalité de Gracefield. Un guide pédagogique pour les écoles et les établissements de la petite enfance a également eu lieu pour sensibiliser les intervenants aux bienfaits d'une saine alimentation.
 - o La collecte des matières compostables a tout récemment pris son envol dans le MRCVG et une première distribution du compost a été effectuée aux citoyens en 2023. Un nouveau projet d'accompagnement des commerces actifs sur son territoire devrait également permettre à ces dernières d'être outillées afin d'emboîter le pas aux orientations gouvernementales en matière de compostage.

⁹⁷ Un désert alimentaire est un secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socioéconomique, selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).



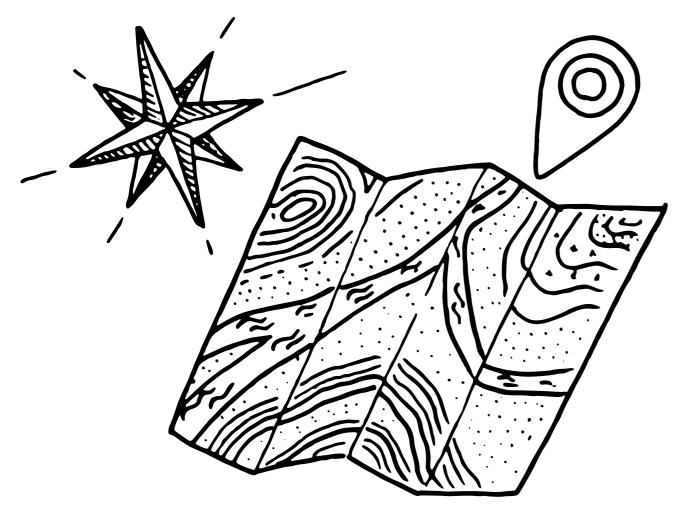
⁹⁵ TIR-SHVO et TAO (2023) Portrait du système alimentaire durable de l'Outaouais sous presse

⁹⁶ ODO (2023) Les déserts alimentaires en Outaouais - Étude exploratoire

La zone agricole de la Vallée-de-la-Gatineau

ANNEXE 2

LA ZONE AGRICOLE DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU





GRAND-REMOUS MONTCERF-LYTTON BOIS-FRANC EGAN-SUD AUMOND MANIWAKI DÉLÉAGE KITIGAN ZIBI ANISHINABEG SAINTE-THÉRÈSE-MESSINES DE-LA-GATINEAU BOUCHETTE BLUE SEA **CAYAMANT** GRACEFIELD LAC-SAINTE-MARIE KAZABAZUA DENHOLM LOW

Dynamiques territoriales du secteur agroalimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau

Laurentides Outaouais Mont-Laurier Maniwaki Gracefield Shawville Gatineau Thurso ENTRÉES ET SORTIES DU TERRITOIRE Porte sud (105) Porte nord (105) Porte sud-ouest (301) Porte nord-est (117)

Porte nord-ouest (117)

ENTREPRISES

Fntreprises agricoles

MARCHÉS FERMIERS

- ⊕ Grand-Remous (coin ch. Baskatong et 117)
- Gracefield
- 🛦 Las-Sainte-Marie

PÔLES ALIMENTAIRES

- Tuisine de transformation de Bois-Franc
- Centre de valorisation des aliments
- Cuisine communautaire de Kazabazua

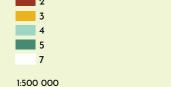
PÔLES DE SERVICES

- Maniwaki
- Gracefield
- Incubateur agricole « La plateforme agricole de petits fruits de la Vallée » de RésOterres (CREDÉTAO)
- Municipalités
- :::: Zone agricole

AXES ROUTIERS

- Axes routiers principaux
- ---- Routes intermunicipales
- Routes locales
- Kitigan Zibi Anishinabeg
- Lacs

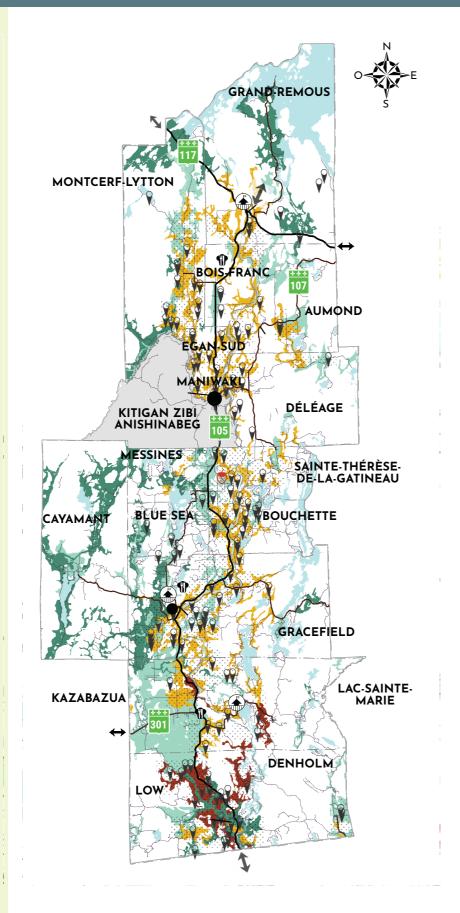
POTENTIEL DES SOLS ARDA



MRC VALLEE-DE-LA-GATINE

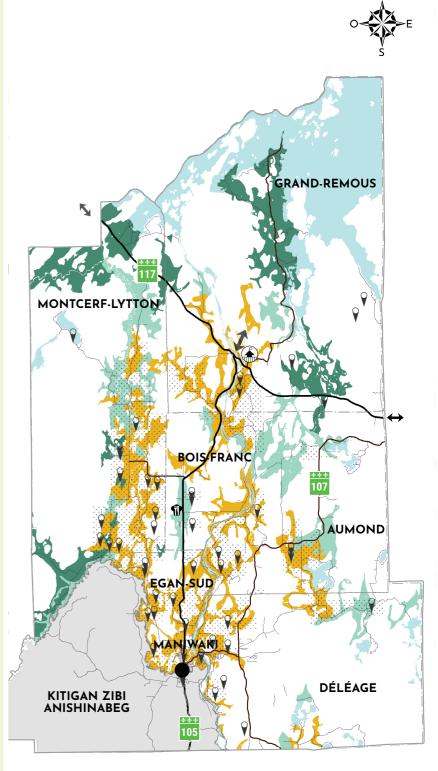
0 2,75 5,5

Projection Mercator tranverse modifiée Méridiencentral - 76,5 Système de référence nord-américain, 198 © Gouvernement du Québec, tous droits réservés.



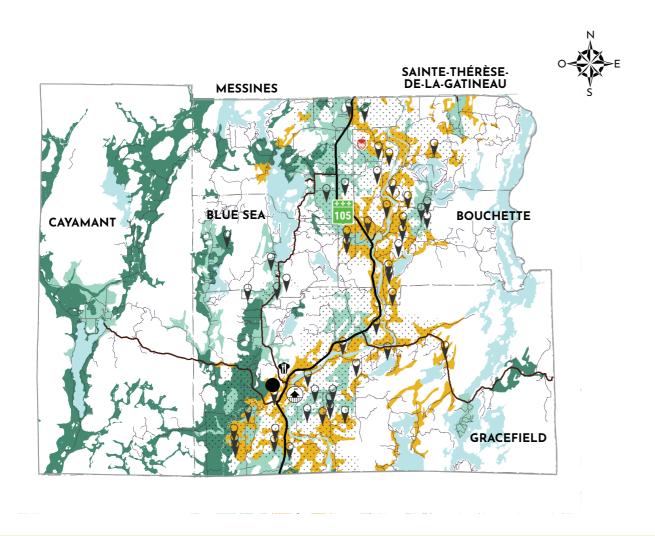
Dynamiques territoriales du secteur agroalimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau (portion nord)

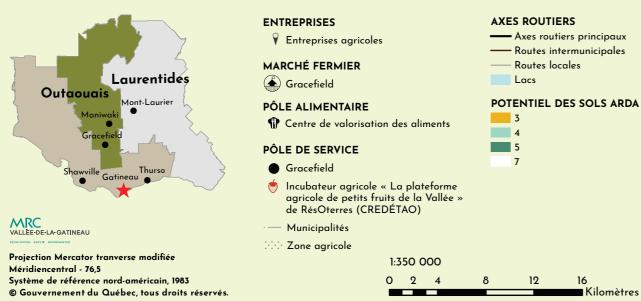


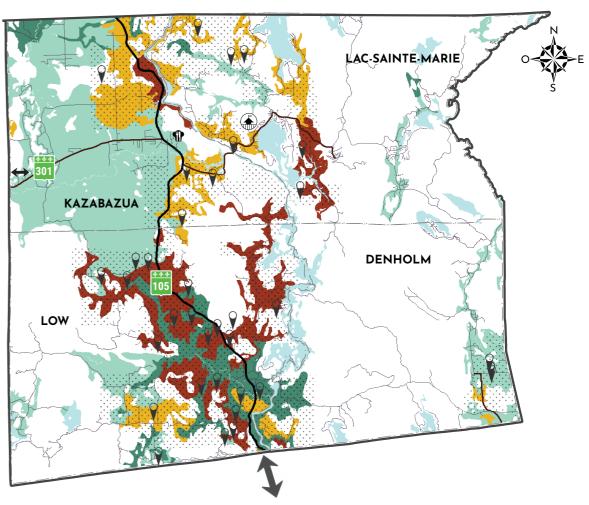


Dynamiques territoriales du secteur agroalimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau (portion centre)

Dynamiques territoriales du secteur agroalimentaire de la Vallée-de-la-Gatineau (portion sud)









Système de référence nord-américain, 1983

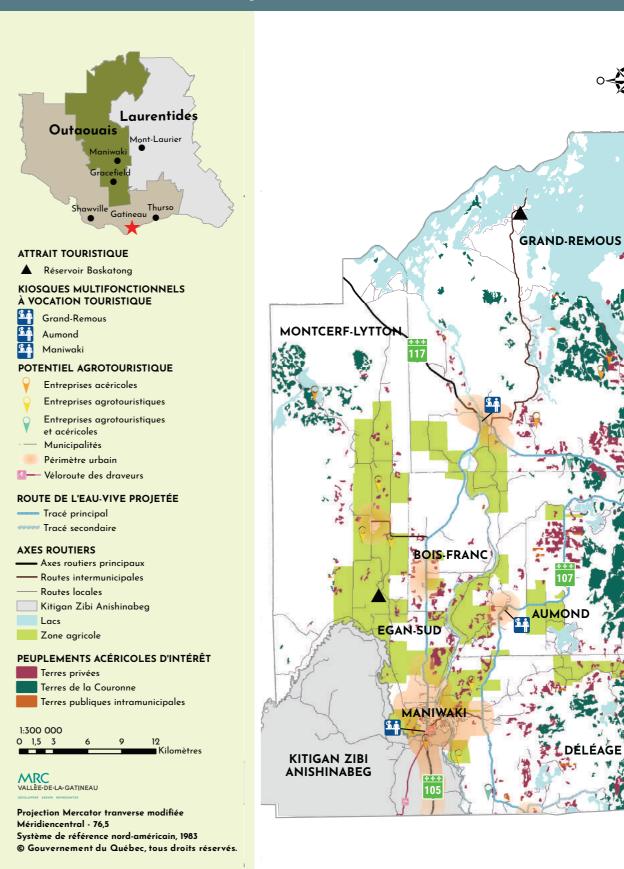
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.

0 1,5 3

Éléments du secteur agroalimentaire à consolider

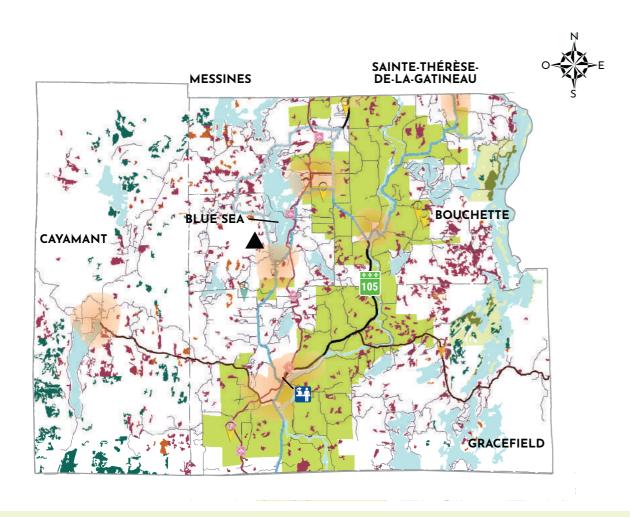
GRAND-REMOUS Laurentides Outaouais MONTCERF-LYT ATTRAITS TOURISTIQUES Réservoir Baskatona Mont-Morissette et Lac Blue Sea Mont-Sainte-Marie BOIS-FRANC KIOSQUES MULTIFONCTIONNELS À VOCATION TOURISTIQUE Grand-Remous EGAN-SUD Aumond Maniwaki Gracefield MANIWAKI POTENTIEL AGROTOURISTIQUE DÉLÉAGE Entreprises acéricoles Kitigan Zibi Entreprises agrotouristiques Entreprises agrotouristiques et acéricoles MESSINES SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU Municipalités Périmètre urbain Véloroute des draveurs ROUTE DE L'EAU-VIVE PROJETÉE BOUCHETTE BLUE SEA Tracé principal CAYAMANT Tracé secondaire **AXES ROUTIERS** Axes routiers principaux --- Routes intermunicipales Routes locales Kitigan Zibi Anishinabeg GRACEFIELD Zone à fort potentiel agricole Zone agricole PEUPLEMENTS ACÉRICOLES D'INTÉRÊT Terres privées LAC-SAINTE-MARIE KAZABAZUA Terres de la Couronne Terres publiques intramunicipales PARC RÉGIONAL PROJETÉ DU LAC 31 MILLES Zone Principale Zone Secondaire 1:500 000 0 2,75 5,5

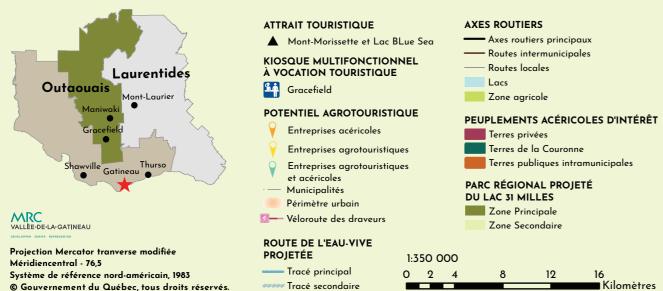
Éléments du secteur agroalimentaire à consolider (portion nord)

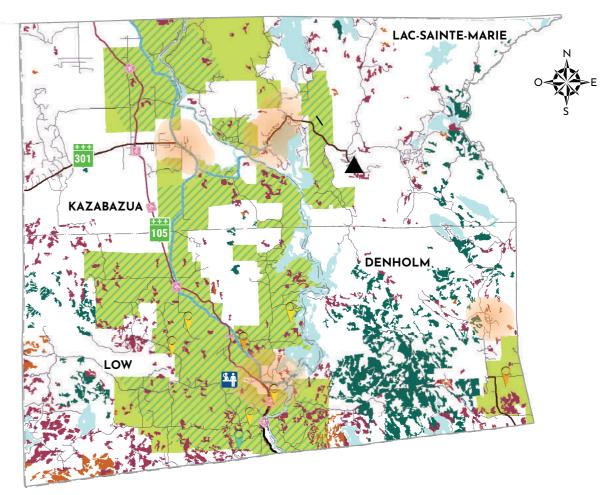


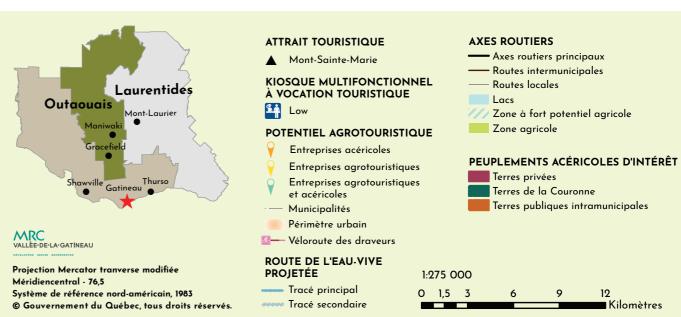
Éléments du secteur agroalimentaire à consolider (portion centre)

Éléments du secteur agroalimentaire à consolider (portion sud)







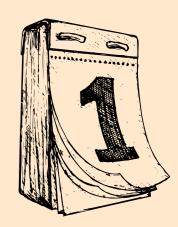


ANNEXE 3

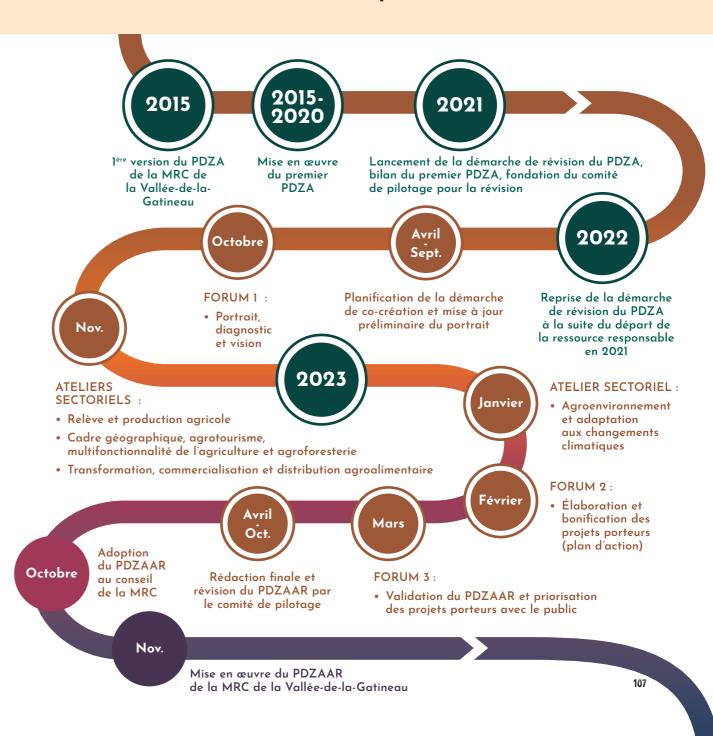
RÉSUMÉ DES ÉTAPES DE RÉVISION DU PDZAAR



CONCERTATION ET PARTENARIAT, DES ÉLÉMENTS CLÉS

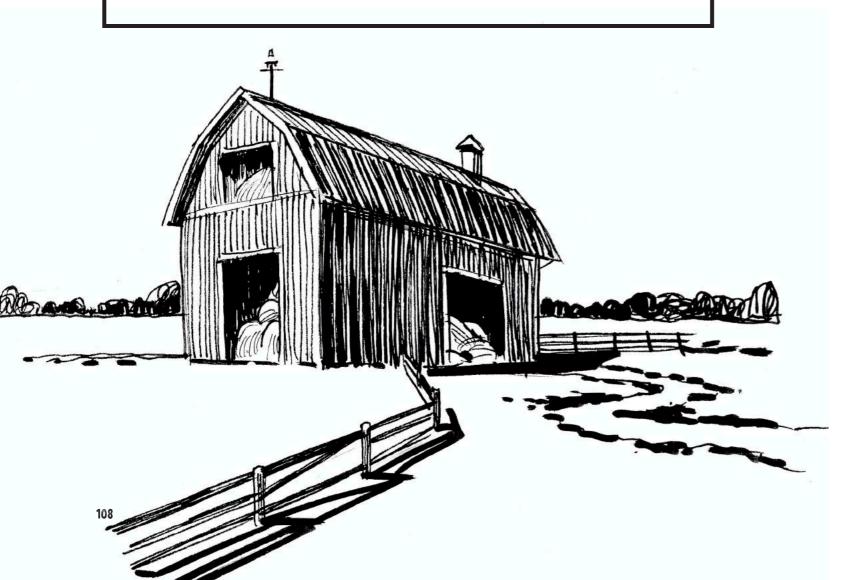


dans la réussite des atteintes du plan d'action de 2023



ANNEXE 4

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES (FFOC)



Manque d'accessibilité aux services précédant la commercialisation des produits agroalimentaires

CONTRIBUE AUX OBJECTIFS

FORCES

- Implication de partenaires clés mobilisés (ODA, UPA, TAO, MAPAQ, etc.)
- Offre de produits transformés de niche de qualité supérieure
- Nombreux marchés de proximité sur le territoire
- Grand intérêt des commerces et des restaurateurs à offrir des produits locaux
- Portraits-diagnostics récemment réalisés pour certaines de ces composantes et permettant d'orienter les démarches futures (Rapport sur l'écosystème d'abattage en Outaouais-Laurentides, Portrait-diagnostic sur la transformation en Outaouais et Portrait-diagnostic sur les activités de transport et d'entreposage en Outaouais)
- Modèle d'exploitations agricoles traditionnelles dominant
- Implication des acteurs communautaires dans le déploiement des services préalables à la commercialisation des produits agricoles via le Centre de Valorisation des aliments

CONTREVIENT AUX OBJECTIFS

FAIBLESSES

- Services de transport et d'expédition inadéquats ou sous-utilisés pour les personnes et les produits
- Espaces d'entreposage répondant aux besoins des producteurs agricoles et agroforestiers quasi-inexistants
- Services précédant la commercialisation des produits agroalimentaires ne répondant pas toujours bien aux besoins des producteurs (conditionnement, transformation, distribution, abattage, transport)
- Accès difficile des produits locaux au marché de consommateurs (villégiateurs, visiteurs et urbains)
- Peu de producteurs choisissent de faire découper leur viande ce qui rend leur accessibilité difficile pour les commerçants (restaurateurs, bouchers, épiceries, etc.)
- Faible proximité avec les abattoirs de type fédéraux, ce qui complexifie la vente de la viande locale au marché de consommateurs d'Ottawa



OPPORTUNITÉS

 Réseau routier central facilitant la logistique du transport

- Présence de villégiateurs et de touristes en période estivale
- Émergence d'un hub alimentaire à Gracefield
- Existence d'une plateforme de vente en ligne établie pouvant être employée pour la logistique de gestion des stocks (conditionnement, transformation, entreposage et distribution alimentaire)

CONTRAINTES

- Étalement du territoire
- Coûts des intrants

Culture d'achat local embryonnaire et commercialisation difficile des produits agroalimentaires



CONTRIBUE AUX OBJECTIFS

FORCES

- Implication de partenaires clés mobilisés (ODA, UPA, TAO, MAPAQ, etc.)
- Offre de produits transformés de niche de qualité supérieure
- Nombreux marchés de proximité sur le territoire
- Récente étude sur les besoins en commercialisation et mise en marché de proximité réalisée par l'ODA
- Existence d'un chantier commercialisation régionale et désir des partenaires du chantier d'obtenir une étude sur la commercialisation à l'échelle régionale pour guider

CONTREVIENT AUX OBJECTIFS

FAIBLESSES

- · Culture d'achat local embryonnaire touchant plus largement la population générale
- · Pauvreté et habitudes de consommation conséquentes (Insécurité alimentaire)
- Reconnaissance, implication et appui du monde municipal à consolider
- Faible maillage entre certains acteurs clés du milieu
- Service de transport et d'expédition inadéquat pour les personnes et les produits

OPPORTUNITÉS

- Fort désir des acteurs du milieu pour une plateforme de vente en ligne des produits locaux
- Existence d'une plateforme de vente en ligne établie pouvant être employée pour la logistique de gestion des stocks (conditionnement, transformation, entreposage et distribution alimentaire)
- Réseau routier central facilitant la logistique du transport
- Présence de villégiateurs et de touristes en période estivale

CONTRAINTES

- Étalement du territoire
- · Coûts des intrants
- · Lenteur du changement des habitudes de consommation

Offre peu répandue en agrotouristique/ en tourisme gourmand

CONTRIBUE AUX OBJECTIFS

FORCES

- · Présence ponctuelle de bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial
- Paysages agricoles ouverts offrant des vues panoramiques sur les rivières
- · Abondance d'éléments naturels d'intérêt (rivières, affluents, lacs, milieux humides et boisés);
- · Orientations politiques favorables au développement touristique
- · Présence de touristes et de villégiateurs qui recherchent l'agrotourisme et/ou le tourisme gourmand comme expérience-client
- Offre de produits agroalimentaires et transformés de qualité supérieure
- Multiplication des entreprises aux modèles d'affaires innovants qui intègrent ou prévoient offrir l'agrotourisme, le tourisme gourmand, l'autocueillette et les kiosques à la ferme
- Présence de l'identifiant Croquez l'Outaouais et des Circuits Croquez l'Outaouais et offrant des outils promotionnels incitatifs (carte imprimée et en ligne, sites web, publicités et ressources dédiées à la TAO)
- Offre de services d'accompagnement dédié et de soutien financier récurrent pour les entreprises agroalimentaires (notamment avec Tourisme Outaouais)
- Implication de partenaires clés mobilisés (ODA, UPA, Tourisme Outaouais, TAO, MAPAQ, etc.)

CONTREVIENT **AUX OBJECTIFS**

FAIBLESSES

- Circuits agrotouristiques peu développés
- Méconnaissance sur les réglementations en vigueur et sur les ressources disponibles pour les outiller dans leur accompagnement
- Accès difficile aux services agricoles (dont ceux d'abattage) freinant l'offre agrotouristique de nombreuses entreprises agricoles val-gatinoises
- Manque de connaissance sur les produits emblématiques pour orienter une future campagne promotionnelle
- Essoufflement des acteurs clés pour l'organisation de la Foire Gourmande et des marchés publics
- · Faible préparation des entreprises agricoles à offrir des activités agrotouristiques (connaissance des critères d'autoévaluation pour une bonne expérience-client)
- · Désuétude du cadre bâti agricole traditionnel par endroit ou standardisation des corps de ferme
- Diminution du nombre de fermes
- Déprise de la zone agricole et boisement le long des routes, puis fermeture de certains champs visuels
- Diminution du nombre de fermes.







OPPORTUNITÉS

- · Paysage ruraux significatifs
- Faibles prix des terres favorisant l'établissement d'entreprises agrotouristiques et excellent potentiel de développement pour ce secteur en raison des structures offertes
- Volonté de Tourisme Outaouais de développement les circuits agrotouristiques

CONTRAINTES

- · Lourdeur administrative
- · Manque de main-d'œuvre
- · Barrière de la langue

110 111

Potentiel agroforestier peu connu, sous-développé voire menacé



CONTRIBUE AUX OBJECTIFS

FORCES

GINE

ORIGINE

- Prédominance de la forêt dans la zone agricole
- Caractère agroforestier comme spécificité paysagère de la zone agricole et abondance d'éléments naturels d'intérêt (rivières, affluents, lacs, milieux humides et boisés) incitatif à l'établissement de nouvelles entreprises agroforestières
- Présence importante de peuplements à fort potentiel de développement acéricole en terres de la couronne
- Bonne demande pour certains produits forestiers non-ligneux
- Tradition du métier de producteur forestier bien ancrée dans les savoirs collectifs
- Haute performance des entreprises acéricoles déjà présentes sur le territoire

CONTREVIENT AUX OBJECTIFS

FAIBLESSES

- Balkanisation largement répandue entre les acteurs clés du développement économique, territorial, municipal et communautaire milieu
- Manque de connaissance des ressources disponibles (éducation, information et sensibilisation envers les PFNL et envers leur utilisation durable)
- Faible accès à l'électricité pour l'opération de certaines entreprises acéricoles
- Potentiel acéricole en terres publiques compromis par l'exploitation forestière
- Manque d'accessibilité et méconnaissance des services-conseils forestiers disponibles et spécialisés en aménagement durable des forêts, en acériculture et en productions forestières non-ligneuses

OPPORTUNITÉS

 Fort potentiel de diversification (agrotourisme et tourisme mycologique, acériculture, produits forestiers non-ligneux, etc.)

CONTRAINTES

- Lourdeur administrative
- Faible niveau d'éducation des acteurs de développement économique locaux envers cette filière

Vieillissement des producteurs agricoles, mauvaise préparation des cédants, contraintes d'accès à la terre, difficulté à établir un projet de relève ou d'établissement rentable

CONTRIBUE AUX OBJECTIFS

FORCES

- Augmentation du nombre de fermes issues de la relève avec des modèles d'affaires innovants
- Faible prix des terres
- Offre du service de maillage L'ARTERRE en Outaouais
- Présence d'un incubateur agricole dédié à la production de petits fruits à Messines
- Haut potentiel de culture dans certaines portions du territoire agricole de la MRC (voir PDZA 2015-2023 en annexe 4-5-6 pour les cartes détaillées)
- Supports financiers au démarrage d'entreprise disponible à la MRC
- Offre d'un éventail de subventions et de bourses au MAPAQ, à la FADQ, à la FAC
- Offre de services subventionnés avec le réseau Agriconseils de l'Outaouais
- Nature extensive des productions agricoles adaptées aux particularités climatiques et pédologiques et propices à la certification biologique

CONTREVIENT AUX OBJECTIFS

FAIBLESSES

- Accès difficile aux terres
 Cultura da gastian entrapren
- Culture de gestion entrepreneuriale à développer chez certaines nouvelles entreprises agricoles de la MRC
- Absence de formation agricole à proximité
- Faible nombre de producteurs détenant un plan de relève
- Âge moyen des producteurs dépassant la moyenne québécoise des 55 ans en 2021
- Faible nombre de producteurs ayant identifié une relève
- Manque de logements disponibles pour la relève et pour la main-d'œuvre
- Désuétude du cadre bâti agricole traditionnel
- · Diminution du nombre de fermes
- Sols présentant des limitations agronomiques importantes par endroits (voir PDZA 2015-2023 en annexe 4-5-6 pour les cartes détaillées)
- Absence de l'adoption d'un article 59 intégré au Schéma d'aménagement et de développement
- Rentabilisation des entreprises agricoles en démarrage souvent longue et ardue

OPPORTUNITÉS

- Faibles prix des terres incitatifs
- Paysages ruraux significatifs
- Développement des secteurs de production émergente prometteuse moyennant des efforts appropriés des entrepreneurs et une solide gestion entrepreneuriale de l'entreprise

CONTRAINTES

- · Courte saison de production
- Faible qualité des terres
- Lourdeur administrative
- Rachat de terres agricoles servant à d'autres fins que l'agriculture
- Discordance entre les propriétaires souhaitant louer leurs terres et la relève souhaitant acheter







112

Rentabilité de l'agriculture et culture de gestion entrepreneuriale limitées



CONTRIBUE AUX OBJECTIFS

FORCES

- Support financier disponible (local, régional et provincial)
- Présence de fleurons entrepreneurial agroalimentaires val=gatinois comme source de fierté et d'inspiration pour les autres entrepreneurs du secteur
- Mobilisation intermédiaire entourant diverses organisations de producteurs
- Terres offrant un potentiel de culture intéressant dans certaines zones de la MRC
- · Faible prix des terres incitatif
- Entreprises faisant preuve de créativité dans la recherche de solutions

CONTREVIENT AUX OBJECTIFS

FAIBLESSES

- Peu de culture de gestion entrepreneuriale
- Peu d'offres de formations agricoles à proximité
- Nombreuses entreprises dont la situation financière est précaire
- Utilisation des services-conseils modeste
- Difficulté d'accéder aux services comptables spécialisés, aux assureurs et aux vétérinaires
- Lourdeur administrative décourageant le recours aux aides financières
- Barrière linguistique compromettant l'accès aux formations et aux informations clés (services, lois, subventions, événements, etc.)
- Manque de logements
- Sols présentant des limitations agronomiques importantes

OPPORTUNITÉS

ORI

- Faibles prix des terres incitatifs
- Paysages ruraux significatifs
- Réforme de la LPTAA ayant le potentiel d'améliorer certaines contraintes en matière de logement et de main-d'œuvre

CONTRAINTES

- Courte saison de production
- · Faible qualité des terres
- · Lourdeur administrative
- · Accès à la main-d'œuvre difficile
- · Diminution du nombre de fermes
- Éloignement de la Vallée avec les centres de services augmentant les dépenses

Santé mentale fragilisée et tissu social agricole morcelé

CONTRIBUE AUX OBJECTIFS

FORCES

- Mobilisation des acteurs agricoles autour d'organismes locaux de mise en commun des services
- Existence du service écoute agricole
- Entraide entre certains producteurs
- Présence d'une ressource dédiée à l'agriculture à la MRC

CONTREVIENT AUX OBJECTIFS

FAIBLESSES

- Faible valorisation du métier et des activités agricoles
- Sentiment d'isolement et problématiques de santé mentale mal documentées
- Épuisement des producteurs agricoles pour organiser des activités rassembleuses
- · Migration de la relève vers la ville
- Tabou entourant le recours aux services d'aide psychologique
- Sentiment de manque de soutien par les acteurs politiques envers la communauté agricole et de mépris de la part des non-agriculteurs (citoyens, villégiateurs, etc.)
- Manque de connaissance des ressources disponibles (Éducation, information et sensibilisation)
- Méconnaissance et/ou méfiance envers l'UPA pour certains producteurs agricoles
- · Balkanisation des acteurs clés dans la MRC
- Culture de compétition plutôt que de collaboration chez certains producteurs de la région

OPPORTUNITÉS

- Offre de formation de sentinelle en santé mentale dans la Vallée-de-la-Gatineau chaque année, en anglais
- Présence d'un organisme offrant des services de travailleurs.euses de rang en Outaouais

CONTRAINTES

- Manque de main-d'œuvre
- · Pénurie de logements
- Réseau de transport peu développé pour les travailleurs
- Contexte de mondialisation exerçant des pressions sur la chaine d'approvisionnement de ressources clés pour les producteurs (essence, intrants, semences) et fragilisant les acquis pour les initiatives de revenus garantis (plans conjoints, quotas, etc.) dû à la forte concurrence
- Vieillissement de la population
- Terres offrant par endroit des limitations agronomiques importantes
- Difficulté pour la population d'origine anglophone à accéder aux informations et aux services dans leur langue maternelle
- Éloignement avec les centres offrant de la formation agricole et entrepreneuriale



114 115

Vulnérabilité des entreprises agroalimentaires aux enjeux liés à l'agroenvironnement et aux changements climatiques



CONTRIBUE AUX OBJECTIFS

FORCES

INTERN

ORIGINE

ORIGIN

- Les productions sont extensives ce qui réduit les impacts environnementaux, car adaptées aux particularités climatiques et pédologiques du territoire
- Très peu de pesticides et d'intrants chimiques sont utilisés dans la MRC
- Abondance d'éléments naturels hébergeant la biodiversité et la faune auxiliaire (rivières, affluents, lacs, milieux humides, friches et boisés):
- Présence d'une ressource dédiée à l'adaptation des fermes aux changements climatiques en Outaouais-Laurentides (Agriclimat)
- Présence d'une ressource subventionnant l'entretien et l'implantation de pratiques agroécologiques en entreprise (ALUS Outaouais)

OPPORTUNITÉS

- Facilité d'obtenir une certification biologique pour les entreprises qui le désirent
- · Intérêt de certains acteurs à offrir des services-conseils spécialisés sur le territoire de l'Outaouais (conseiller en transfert, Agriclimat, vétérinaires, etc.)

CONTREVIENT AUX OBJECTIFS

FAIBLESSES

- · Manaue de connaissances de la MRC sur les impacts locaux des changements climatiques
- Vulnérabilité de la population val-gatinoise en raison de son niveau de vie, de l'éloignement de certaines municipalités avec les services essentiels, du vieillissement de la population, etc.
- Mauvaise préparation des entreprises agricoles et agroforestières à faire face aux changements climatiques
- Maintien de la fonction productive des terres compromettant l'autonomie alimentaire de la population val-gatinoise
- Faible mobilisation de la population générale à agir face aux changements climatiques
- Sous-utilisation des services d'adaptation disponibles aux producteurs

CONTRAINTES

- · Changements climatiques
- Nappes d'eaux souterraines très fragiles à la pollution anthropique (Kazabazua, Gracefield, Blue Sea et Messines) et particulièrement profonde à Gracefield98
- · Sols présentant des limitations agronomiques importantes par endroits
- Manque de ressources financières pour accompagner les entrepreneurs agricoles dans leur adaptation aux changements climatiques
- Manque de ressources financières offertes aux municipalités locales et régionales pour la réalisation de Plan intéaré d'adaptation aux changements climatiques

98 Comeau et al. (2013) Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en Outaouais, Rapport final. Département

de géologie et de génie géologique, Université Laval, [En ligne] consulté le 10 juillet 2023. 148 pages. Pp. 140 et 274

Autonomie et sécurité alimentaire précaires

CONTRIBUE AUX OBJECTIFS

FORCES

- Offre de produits transformés de niche de qualité supérieure
- · Nombreux marchés de proximité sur
- Mobilisation des acteurs communautaires pour la sécurité alimentaire de la MRC
- · Désir des producteurs agricoles d'offrir leurs produits au marché institutionnel (garderies, santé publique, etc.)
- Incorporation en 2022 du Centre de valorisation des aliments à Gracefield, offrant un potentiel de développement synergique entre le milieu agricole et communautaire

OPPORTUNITÉS

- · Réseau routier central facilitant la loaistique du transport
- · Faibles prix des terres incitatif pour la relève et l'établissement

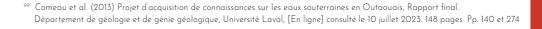
CONTREVIENT **AUX OBJECTIFS**

FAIBLESSES

- · Précarité financière, vieillissement de la population, dépendance au secteur forestier, taux d'éducation en-deçà de la moyenne Québécoise dans la Vallée
- · Territoire à faible vitalité économique
- · Diminution constante du nombre de fermes
- · Sols présentant des limitations de mise en culture pour maximiser la diversification des cultures
- Forte présence de terres en friche et de plantations en terres agricoles compromettant l'autonomie alimentaire locale

CONTRAINTES

- · Courte saison de production
- · Changements climatiques, dégradation de la santé environnementale (feux de forêt, inondations, pollution, pandémies, perte de biodiversité), conflits géopolitiques exerçant une pression sur le système alimentaire, la chaîne d'approvisionnemen des aliments, le pouvoir d'achat des consommateurs, etc.
- Nappes phréatiques profondes par endroit offrant des contraintes pour l'accès à l'eau pour la population et pour les producteurs agricoles 99









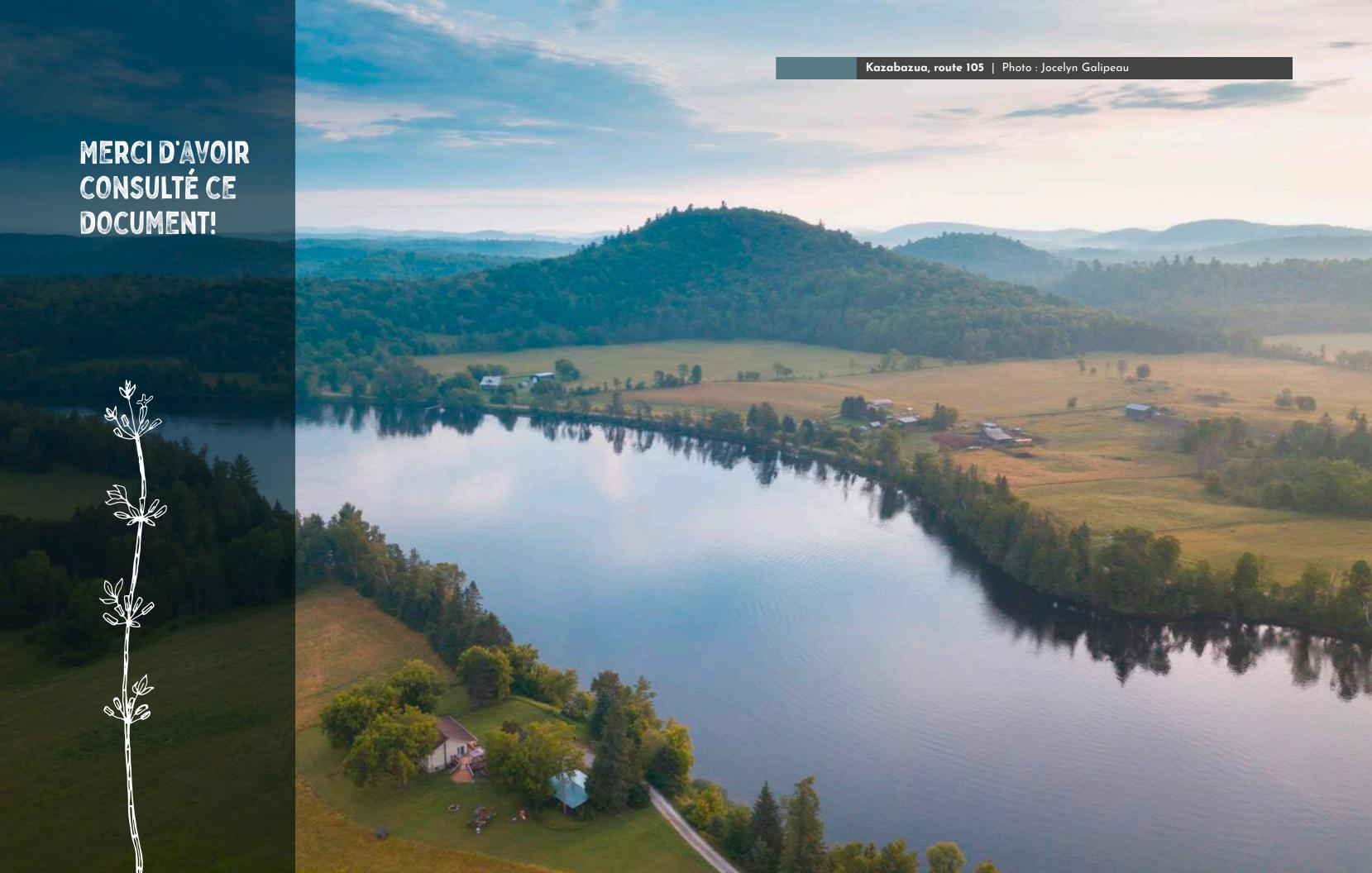




Photo : Opération diversification agricole Haute-Gatineau

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

de la zone agricole et agroforestière révisé

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Québec ##